

Université de Paris VIII Vincennes à Saint-Denis

Département de Linguistique Générale



VARIATION ET STRUCTURE

Etudes de phonologie et de pragmatique  
sociolinguistiques

Volume II

Pierre Encrevé

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES  
EN INFORMATIQUE LINGUISTIQUE  
(CNAM et Université Paris 7)

**CERIL**

17, Cours Blaise Pascal  
F-91033 Evry - Tél. 80 79 10 33

Thèse pour le Doctorat d'Etat  
sous la direction de M. le Professeur J.-C. Chevalier

1986  
ENC





1986

ENC

Université de Paris VIII Vincennes à Saint-Denis

Département de Linguistique Générale

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES  
EN INFORMATIQUE LINGUISTIQUE  
(CNAM et Université Paris 7)

CEAL

17, Cours Blaise Pascal  
F-91000 Evry - Tél. 60 79 10 33

VARIATION ET STRUCTURE

Etudes de phonologie et de pragmatique  
sociolinguistiques

Volume II

Pierre Encrevé

Thèse pour le Doctorat d'Etat  
sous la direction de M. le Professeur J.-C. Chevalier



C 1100 thèse

Deuxième partie

PRAGMATIQUE

La fabrique du sens

Cette seconde partie s'ajoute à la première comme le second versant d'une même tentative pour réconcilier travail théorique et travail empirique en linguistique. Bien que la phonologie soit le domaine privilégié d'exercice de l'approche sociolinguistique, cette conception de la recherche vaut pour tous les territoires de la science du langage : la séparation thématique signale ici l'unité d'un projet. Réunir phonologie et pragmatique dans cette thèse vise aussi à tenter de rapprocher des démarches rarement conjointes. La mise en relation entre variation et structure ne peut certes pas s'entendre en termes strictement identiques d'un domaine à l'autre, la modélisation des représentations phonologiques n'ayant pas d'équivalent en pragmatique. Mais, au moment où l'évolution de la phonologie l'amène à abandonner ses systèmes de règles pour s'attacher à la mise à jour de principes,

il n'est pas inutile de souligner ainsi que le travail sur la construction du sens procède aussi de cette conception générale.

Reste, comme nous l'avons relevé dans notre Présentation, que ces deux parties ne jouent pas le même rôle dans cette thèse, comme leur longueur respective l'indique. A la phonologie la charge de démontrer la validité de l'approche sociolinguistique dans sa contribution à l'élaboration d'un cadre théorique pour la phonologie en général, à partir d'un des terrains majeurs d'expérimentation en ce domaine, la phonologie du français. Dans une conjoncture théorique nettement différente, sur un terrain où elle ne peut pas s'appuyer sur une somme de recherches récentes aussi considérable que pour la liaison en français, la partie pragmatique se présente plutôt comme une longue conclusion ouvrant notre approche sur le domaine qui nous paraît désigné pour être dans les prochaines décennies le lieu par excellence des contacts entre la linguistique et la sociologie.

Le dernier chapitre de la première partie nous a donné l'occasion de "transgresser" les frontières disciplinaires. Le domaine du sens devrait permettre d'avancer plus loin dans cette direction. Mais le terrain ici est accidenté; et nous cherchons moins à passer directement à une coopération des deux disciplines qu'à établir entre elles des passerelles.

## CHAPITRE I

### Dérivation généralisée

#### 1.1. Un titre à double sens

(1) C'est Reagan qui a coulé le billet vert

Employé ici, en position d'exemple linguistique, (1) semble "pourvu" d'un sens unique (l'énonciateur ne lui donne qu'une interprétation), mais non pas univoque (l'auditeur (ou lecteur) peut hésiter entre deux interprétations, au moins) : Reagan s'entend comme "l'actuel Président des Etats-Unis", billet vert comme "le dollar"; mais qui a coulé peut se paraphraser comme (2) ou comme (3) :

(2) qui est le responsable (involontaire) de la chute du

(3) qui est le seul responsable de la chute du

Si (1) est précédé par (4) :

(4) Le dollar perd 5 points en une journée sur les places européennes

la quantité évoquée (5 points) conduit à interpréter couler davantage dans le sens d'une chute limitée (une baisse) que d'un naufrage, mais ne lève pas l'hésitation sur l'interprétation de l'action a coulé dans le sens d'une conséquence malheureuse (d'une politique), (2), ou dans le sens d'une décision volontaire, (3). Si (1) est suivi par (5) :

(5) Les Etats-Unis ont accepté dimanche soir à New-York, lors d'une réunion des ministres des Finances des cinq pays les plus industrialisés, d'intervenir sur le marché des changes pour faire baisser le dollar.

l'énoncé prend un sens univoque, le sens de qui a coulé se trouvant directement paraphrasé dans (5) d'une façon qui confirme l'interprétation (3). Si (5) est suivi par (6) :

(6) Les spéculateurs n'ont pas attendu : dès hier la monnaie américaine perdait 55 centimes. Une baisse qui satisfait tout le monde et en particulier les Etats-Unis.

le sens donné à (1) par son énonciateur apparaît, de plus,

totallement débarrassé de la connotation de catastrophe (naufrage) que pouvait susciter le terme de **couler**. Dans le contexte discursif de (4), (5) et (6) l'information donnée par (1) peut donc se paraphraser comme (7) :

(7) La baisse du dollar est le résultat voulu d'une décision calculée de l'actuel Président des Etats-Unis.

Les énoncés (4), (1), (5) et (6) ont été imprimés, dans cet ordre, à la une du journal **Libération** le 24-09-1985. (1) formait le titre principal, en grosses lettres capitales, barrant, sur deux lignes, toute la largeur de la page. (4), (5) et (6) formaient son contexte linguistique immédiat permettant en particulier de donner à (1) le sens univoque paraphrasé en (7). Néanmoins, dès le premier coup d'oeil sur cette une, le lecteur habituel de ce journal, ce jour-là, entendait (1) à la fois dans le sens paraphrasé en (7) et dans le sens de (8) :

(8) C'est Mitterrand qui a coulé le Rainbow Warrior

Plus précisément : de l'ensemble des éléments formant le contexte complet (donc non limité au contexte discursif contigu représenté par (4), (5) et (6)) de l'énonciation de l'énoncé (1) comme titre ce jour-là et en ce lieu, le lecteur habituel de ce journal concluait qu'il ne devait pas

lire (1) comme ne lui communiquant que le sens que nous avons paraphrasé en (7), mais aussi un sens à construire en remplaçant en (1) les mots **Reagan** par **Mitterrand** ainsi que **billet** par **bateau**, soit l'énoncé (9) :

(9) C'est Mitterrand qui a coulé le bateau vert

énoncé qui menait directement à l'énoncé (8), ou bien **billet vert** par **Rainbow Warrior**, soit (8) (ou encore par **Greenpeace**, variante sur laquelle nous reviendrons). Autrement dit, dans ce contexte, (1) était une **phrase à double sens** (1). Nous ne visons pas seulement par là le fait que le lecteur lui trouvait un double sens, mais le fait que, pour ce lecteur, ce double sens était transmis par l'énonciateur qui - compte tenu du contexte - lui paraissait avoir rédigé cet énoncé de manière à ce que tout lecteur régulier construise à partir de cette suite de mots unique reproduite en (1) un sens correspondant à cette suite (1) et un autre sens correspondant à la suite (8) (ou (9)). Ce point est décisif : le double sens de (1) n'était pas l'effet d'une lecture singulière, une "variation libre", provenant par exemple d'un lapsus comme le serait une lecture du type (10) :

(10) C'est Reagan qui a roulé le billet vert

(lecture d'où pourrait suivre toute une série d'interpréta-

tions), mais provenait du fait que (1) était utilisé comme titre de ce journal dans le contexte (entendu à la fois comme contexte particulier et contexte général) des informations ce jour-là (2). De ce point de vue, (1) était radicalement différent de (11) qui constituait, ce même 24-09-1985, le titre secondaire de la même une, placé juste au-dessus du nom du journal, en lettres italiques deux fois moins hautes que celles qui composaient le titre principal (1), et immédiatement suivi de (12) en petites lettres :

(11) Les mystères des archives de la D.G.S.E.

(12) En reprenant le dossier Greenpeace, Paul Quilès, le nouveau ministre de la Défense, aurait constaté que des pièces importantes avaient été détruites.

Pour le lecteur habituel, ce jour-là, dans ce journal, (11) n'avait pas de double sens : on ne pouvait pas penser qu'il cherchait à permettre la construction d'un deuxième sens correspondant, par exemple, à celui des énoncés (13) ou (14) :

(13) Les mystères des bandes du Watergate

(14) Les mystères du dossier Kennedy

Rien n'empêche évidemment que le titre (11) suggère à un lecteur donné une idée correspondant aux énoncés (13) ou

(14); on peut même supposer que plus d'un lecteur aura pensé, à propos des "archives de la D.G.S.E." à d'autres affaires politico-criminelles où des pièces à conviction ont "disparu". Mais rien ne permettait à ce lecteur de juger que le rédacteur du titre (11) avait donné à ce titre un double sens en calculant (11) de façon que dans le contexte de ce lieu et de ce jour, lui, lecteur, puisse "récupérer" un deuxième sens, caché "sous" cet énoncé : (13) ou (14) ne peuvent aucunement être "transmis" par (11) dans le contexte considéré. De même, l'énoncé (15), qui figure en bas de la même page du journal **Libération** du 24-09, dans un encadré, à l'intérieur d'une photo :

(15) Le Mexique enterre ses morts

ne peut aucunement être considéré dans ce contexte, où ne figure sur la page nul autre énoncé que ceux que nous avons cités, comme voulant mener le lecteur à construire outre le sens strict de (15), un deuxième sens correspondant à l'énoncé (16) :

(16) Hernu enterre ses ambitions

bien qu'un tel énoncé eût paru tout à fait naturel dans le contexte des informations politiques de ce jour. A nouveau, rien, en effet, ni linguistiquement ni pragmatiquement ne

permet de conclure que l'énonciateur veut conduire le lecteur à passer de (15) à (16) - ce qui n'empêche pas, cela va sans dire, qu'un lecteur ait pu le faire. On peut penser que pour que le lecteur suppose qu'on a "caché" à dessein un sens à son intention dans un **titre à la une** (information qui a un rôle particulier), mieux vaut qu'il puisse identifier une justification quelconque à cette "occultation". Les énoncés (13), (14) ou (16) n'ont aucune raison d'être cachés par un journal d'informations. Mais le lecteur sait qu'il en va autrement pour (8). Antérieurement, un titre à la une du même journal (le 14-08-1985) annonçait précisément des poursuites judiciaires contre un journal ayant donné "en clair" une information du même type : "Greenpeace : l'Elysée porte plainte", titre immédiatement suivi de ce commentaire : "Au milieu des révélations multiples et contradictoires provoquées par l'affaire Greenpeace, l'hebdomadaire "VSD" accuse l'Elysée d'être directement à l'origine de l'attentat contre le "Rainbow Warrior" (...) l'Elysée dément et porte plainte". Si l'on peut supposer que l'énonciateur de (1) a caché intentionnellement (8), c'est d'abord parce que (8) doit être caché. Mais, comme l'énonciateur n'aurait pas à craindre d'énoncer (8) s'il était en mesure de le prouver, le recours à une phrase à double sens pour communiquer (8) - recours qui bafoue la Maxime de Clarté de Grice ("Be perspicuous") - implique que l'information que donne (8) ne peut pas être énoncée ouvertement comme une information avé-

rée.

Le "double sens" que nous reconnaissons ici à (1) ne vise pas un phénomène d'interprétation "libre", mais d'interprétation "contrainte" : la construction de ce deuxième sens à partir d'indices dûment communiqués (c'est-à-dire mis en commun) à l'interprète par un énonciateur donné dans un contexte (au sens le plus large) donné d'énonciation. Nous avons qualifié le "deuxième sens" de (1) de sens **caché**. Nous entendons par là que l'énonciateur de (1) avait choisi **consciemment** d'énoncer (1) et non (1) et (8) (ou (9)), et de "laisser entendre" (8) en rédigeant (1) de manière à ce que (8) y soit aussi entendu par qui sait "lire entre les lignes". Ici il s'agit d'un cas bien distinct de ceux où l'auditeur entend un deuxième sens là où l'énonciateur n'en construit consciemment qu'un seul (dans l'interprétation analytique par exemple), le sens caché y étant présent à l'insu de l'énonciateur. L'énonciateur de (1) joue à dire (8) **entre** les lignes de (1) parce qu'il ne veut (et/ou ne peut) le dire **sur** la ligne. Mais ce sens caché qui fait de (1) une phrase à double sens, n'en fait pas une phrase à sens "crypté", que seuls les détenteurs d'un code convenu peuvent décrypter, à la façon, par exemple, des messages diffusés par la B.B.C. aux résistants français pendant la seconde guerre mondiale. Les phrases à sens crypté de ce type n'ont pas "deux sens" : elles communiquent seulement le

deuxième sens, celui qui est "crypté", le sens "apparent" n'étant là que comme "déguisement" du "vrai" sens (on rencontre évidemment beaucoup de cas intermédiaires entre ces deux extrêmes). Au contraire, dans l'emploi de (1) comme titre, les deux sens sont communiqués au lecteur habituel, comme deux informations tout à fait distinctes, l'une et l'autre destinées à "éclairer" le lecteur; et le passage de (1) à (8) ne demande la connaissance d'aucune convention de décryptage particulière pré-établie, mais se fonde sur les principes généraux de la construction du sens dans la communication linguistique ordinaire, dont l'appui sur les ressources contextuelles fait partie. Le problème qui nous intéresse ici consiste à étudier comment est communiqué le deuxième sens d'une phrase à double sens (compte tenu du fait que communiquer le premier sens pose nécessairement des problèmes apparentés), c'est-à-dire à la fois comment l'énonciateur fait pour que le sens "caché" puisse être repéré et récupéré, et comment le récepteur peut juger que le sens caché qu'il découvre n'est pas le produit de sa seule activité d'interprétation, mais de cette activité en tant qu'elle a été guidée par l'intention qu'il suppose à l'autre.

Bien que nous travaillions ici sur un seul énoncé, notre mode de traitement d'un tel problème relève de l'approche sociolinguistique en ce qu'il s'agit d'un exemple d'usage observé en contexte. Dans les exemples fabriqués par les

pragmaticiens, la méthode consiste souvent à poser un énoncé puis à imaginer un contexte linguistique et/ou pragmatique où cet énoncé se verra interprété de telle manière. Cette méthode de recherche s'est révélée très efficace, puisque la sémantique pragmatiquement orientée est depuis quelques années le lieu d'un renouvellement très remarquable. Elle connaît aussi des limites : le linguiste n'explore de cette sorte que ce qu'il connaît déjà, même s'il active à cette occasion des connaissances implicites. Le cas est assez semblable sur ce point à celui des phonologues travaillant sur la liaison : le recours à l'introspection ne livre pas toutes les régularités observables dans le comportement linguistique du linguiste lui-même. Mais les exemples attestés ne valent que s'ils sont accompagnés d'une analyse précise de l'ensemble du contexte dans lequel ils ont été utilisés comme énoncés. La méthode sociolinguistique consiste ici à reconstruire autant que possible, par **enquête**, et par analyse, les éléments pertinents du contexte, en tenant compte chaque fois que nécessaire des dimensions sociologiques en jeu (3). Reste que, là encore, le but de cette approche n'est pas d'aboutir à une description mais de mettre en oeuvre les hypothèses explicatives de la linguistique pour les éprouver et, si possible, en proposer des développements nouveaux.

Dans un cas comme celui du "double sens" de (1) l'analyse en

contexte réel nous paraît d'autant plus utile que le "deuxième sens" est construit à partir d'une dérivation **généralisée** de (1) vers (8), en passant éventuellement par (9), puisque chaque lexème va renvoyer à un autre. Il est assez clair que la "conduit-metaphor" convient ici très mal. Reddy (1979) a mis en évidence comment notre façon de parler du langage est structurée par la métaphore complexe selon laquelle les idées, les significations sont des objets dont les mots et expressions linguistiques sont les **contenants** : le locuteur met les idées dans les mots qu'il fait passer à l'auditeur, lequel sort les idées de ces mots-boîtes. Après Reddy, Lakoff et Johnson (1980) ont souligné l'inadéquation de cette métaphore à laquelle Fauconnier (1984, pp. 9-10) propose de substituer celle d'une "construction mentale permanente, relativement abstraite, d'espaces, d'éléments, de rôles, et de relations à l'intérieur de ces espaces, de correspondances entre eux et de stratégies pour les construire à partir d'indices tantôt grammaticaux et tantôt pragmatiques". "Parler, ajoute-t-il, c'est s'engager dans ce type de constructions (...) La communication réussie implique, au moins dans sa forme ordinaire, une grande analogie des schémas conceptuels, modèles cognitifs idéalisés, scénarios, scripts et rôles stéréotypés qui servent de fondation nécessaire à la construction d'espaces". Cette conception nous paraît constituer le cadre théorique le plus approprié au développement de l'étude du sens. La phrase (1) ne contient

nullement en elle-même, de façon interne, le sens de (8) (ou de (9)). En tant que phrase autorisant une dérivation généralisée vers (8), (1) n'est pas une phrase ambiguë, qui posséderait de façon permanente et liée à sa structure syntaxique et sémantique deux interprétations possibles, l'une correspondant à (1) l'autre à (9). Il n'y a pas d'espoir de rendre compte de ce "double sens" en cherchant à associer (1) à deux "formes logiques" différentes à un niveau abstrait de structuration. Même l'adversaire le plus radical du point de vue pragmatique en linguistique pourrait en convenir. La possibilité de donner à (1) la signification de (8) est liée à des constructions mentales du type étudié par Gilles Fauconnier, comme d'ailleurs la construction du "premier" sens de (1), celui que nous avons paraphrasé en (7); et la communication du double sens de (1) au lecteur ne se réalise pas par le simple fait de lui faire parvenir les mots de (1) d'où il "sortira" comme d'un paquet les sens en cause, mais suppose que le lecteur pourra opérer à partir des indices linguistiques et pragmatiques qui lui sont disponibles, dans le texte et dans le contexte (au sens le plus large), des constructions mentales identiques ou très voisines. Ce qui nécessite, naturellement, que ces structures cognitives historiquement (et donc socialement) constituées que sont les habitus (qui "contrôlent" les schémas, cadres ou scénarios mis en jeu dans les constructions d'espaces) soient au moins partiellement accordées, de l'énonciateur à

l'interprète.

Le rejet de la "conduit-metaphor", et, avec elle, de toute la conception sémantique qui la reprend à son compte, nous paraît d'autant plus nécessaire dans ce cas que nous avons constaté à quel point la construction du deuxième sens par le lecteur était fragile, éphémère : présenté comme titre de journal mais sans indication de date permettant de reconstruire le contexte général des informations politiques, même accompagné du contexte linguistique "contigu" formé par les énoncés (4), (5), (6), deux mois après son utilisation par **Libération**, (1) ne semble pas pouvoir permettre de construire spontanément le sens de (8) ou de (9) (cf. note 2). Le "deuxième sens" du titre (1) est le produit d'une activité mentale de construction de sens qui s'opère dans l'usage. La mise en relation des éléments "contextuels" et des constructions de sens réalisées permet de faire des hypothèses sur certains principes généraux mis en oeuvre dans ces constructions et sur certaines caractéristiques proprement linguistiques qui y interviennent.

On peut mettre en doute, sinon le fait qu'un lecteur habituel ait établi la dérivation généralisée (8) à partir de (1) - puisqu'on peut rencontrer des lecteurs attestant qu'ils l'ont faite (cf. note 1) -, du moins le fait que l'énonciateur ait réalisé la même dérivation et cherché à la pro-

duire chez le lecteur. Ce doute est légitime. Il est même précisément le moteur de notre analyse : si la connexion entre (1) et (8) allait de soi, il n'y aurait pas lieu de s'y attarder. Soulignons que la recherche consistant à établir, par exemple, que **Libération** a cherché, par l'utilisation, ce jour-là, de l'énoncé (1) comme titre, à produire chez le lecteur l'opération en question, est la forme systématisée d'une activité très banale, à laquelle s'adonnent couramment, et sans doute quotidiennement, tous les "sujets parlants". Rien de plus fréquent que de se demander si quelqu'un en disant "quelque chose" n'a pas "voulu en dire" une autre. Tout sujet parlant s'interroge ainsi très souvent, et une partie importante des conversations consiste à réfléchir sur le sens de ce qu'a "voulu dire" un tiers, sans que ces interrogations se limitent, évidemment, aux cas de "double sens". Loin d'être futile, cette activité est directement liée au fait que les énoncés ne sont pas en eux-mêmes "porteurs" de sens, en dépit de la "conduit-metaphor", mais se voient attribuer leur(s) sens dans des opérations de construction mentale. D'où suit la nécessité quasi-permanente de reconstruire les constructions de sens effectuées, en se remémorant à fin de réanalyse les données du "contexte", si l'on veut s'assurer qu'on a "bien compris". On se souvient du narrateur de **La recherche du temps perdu**, reconstruisant à l'infini le sens de ce qu'avait dit Albertine, ou plutôt de ce qu'elle avait bien pu "cacher" de sens dans ses phra-

ses dans telle et telle situation. Examiner de près la connexion entre (1) et (8) consiste à mener le même type d'enquête, mais dans une intention et sur un mode scientifique, en adoptant et adaptant les outils d'analyse de la recherche pragmatique actuelle (4).

## 1.2. "Contexte"

Nous avons parlé du **lecteur habituel** du journal qui avait produit (1) comme titre. Nous n'impliquons pas par là que le lecteur occasionnel de ce titre ne pourrait pas établir une connexion (1)-(8). Nous pensons le contraire (cf. plus bas). Néanmoins, le lecteur qui entretient avec les rédacteurs du journal à la fois une connivence d'habitus et une relation d'habitude, et qui, par sa lecture régulière, a pris connaissance des énoncés antérieurement imprimés dans ce journal (au moins en titres), était le mieux placé pour construire cette connexion et pour se convaincre que le rédacteur du titre l'avait aussi construite, et visait à la lui communiquer. Ce "lecteur habituel" est socialement caractérisé par une fréquentation (présente ou passée) de l'enseignement supérieur (tel est du moins le lecteur visé par les rédacteurs des informations politiques de ce quotidien). Ce lecteur est tout disposé à entrer dans les **jeux de langage** qui caractérisent particulièrement les titres de **Libération**, et il est habitué à traiter ces titres comme tels. Héritier direct de la presse subitement apparue en Mai 68, presse d'origine étudiante mais non militante et visant le "grand public intellectuel" (dont le modèle fut le quotidien **Action**), **Libération** a conservé, notamment dans ses ti-

tres, le rapport libre et humoristique au langage qu'elle empruntait à la fois au souvenir du surréalisme et aux usages des publicitaires. Bien que depuis quelques années d'autres journaux aient plus ou moins suivi **Libération** dans cette voie, ces jeux de langage restent une caractéristique marquante de ce quotidien dont le lecteur habituel s'attend à trouver, notamment à la une, une information plus ou moins indirecte qui exigera de lui quelque subtilité d'interprétation (5).

C'est dans ce contexte général du "style Libé" dans la pratique du titrage que le lecteur habituel interprétait l'énoncé (1) le 24-09. A l'opposé, le lecteur du **Monde** (qui est souvent aussi, par ailleurs, lecteur de **Libération**) sait que ce journal a une conception telle de l'information et de sa responsabilité d'institution "impartiale" qu'il ne risquera jamais à la une, sur une question politique sérieuse, un titre pouvant "prêter à confusion". Le même jour où **Libération** titre avec l'énoncé (1), **Le Monde**, à propos du même évènement, titre en première page :

(17) La chute du dollar : tournant ou faux espoir?

Le lecteur régulier de l'un et l'autre journal, lorsqu'il prenait connaissance de (17), ne pouvait qu'être renforcé dans sa construction d'un deuxième sens à partir de (1),

(17) l'invitant à douter de l'exactitude descriptive du terme **couler** à propos du dollar dans ce contexte. Cet élément n'est pas négligeable car, pour beaucoup de lecteurs, **Le Monde** fournit un contexte discursif permanent pour l'interprétation de **Libération** (et inversement).

Mais le lecteur régulier possédait aussi des éléments beaucoup plus précis provenant du contexte discursif constitué par les titres (et par les articles) antérieurs de son quotidien. Même si le rédacteur des titres ne peut supposer chez son lecteur une longue mémoire des énoncés utilisés précédemment, il peut sans doute s'appuyer sur le titre de la veille (en dehors du week-end). Le titre de la veille, 23-09, qui barrait toute la largeur de la une, sur deux lignes, était l'énoncé (18), imprimé avec le caractère le plus gros utilisé par le journal (à savoir, en lettres capitales deux fois plus grosses que celles qui composaient, le lendemain 24-09, le titre (1)) :

(18) Sur ordre de qui?

titre immédiatement suivi, également sur toute la largeur de la page une, d'un commentaire commençant par (19) :

(19) Déclaration surprise du Premier ministre, hier soir à la clôture des journaux télévisés: "Ce sont des agents de la D.G.S.E. qui ont coulé le Rainbow Warrior". "Ils

ont agi sur ordre".

Autre élément important : à l'intérieur du journal l'information sur l'affaire en question occupait cinq pages dont chacune portait en titre de rubrique l'énoncé (20) :

(20) L'affaire du bateau vert.

énoncé accompagné d'une vignette représentant un bateau encadré par les mots **Green** et **Peace**. Cet ensemble "énoncé (20)-vignette", qui était déjà apparu dans **Libération**, se trouvait donc, ce 23-09, répété cinq fois (6).

Le lecteur occasionnel du titre (1) qui ignorait l'emploi des énoncés (18) et (20) fait par le même journal le jour précédent, disposait cependant d'une question correspondant à celle de (18), dont la forme générale était (21) :

(21) Qui a donné l'ordre de couler le Rainbow Warrior?

Cette question était, en effet, posée par tous les médias audiovisuels et par toute la presse les 23 et 24-09, n'ayant pas encore reçu de réponse officielle (elle fut donnée le 25). Mais à notre connaissance, l'expression **bateau vert** pour désigner le **Rainbow Warrior** n'était pas généralisée. Notons que de nombreux locuteurs (non journalistes) évoquant

cette affaire, notamment parmi les hommes politiques s'exprimant dans les médias, désignaient inexactement le Rainbow Warrior par le nom **Greenpeace** (nom de l'organisation propriétaire du bateau coulé) et demandaient (jusqu'au jour où le Premier ministre désigna la D.G.S.E. comme responsable de l'attentat) :

(22) Qui a coulé le Greenpeace?

alors même qu'un bateau différent portait ce nom. Cette connexion Rainbow Warrior-Greenpeace bien établie dans le discours des médias était tout particulièrement disponible pour le lecteur régulier de **Libération** où elle prenait la forme Rainbow Warrior-Bateau vert-Greenpeace, où la caractéristique emblématique **vert** (**green**, de l'organisation propriétaire du bateau) était attribuée au bateau lui-même.

### 1.3. Connecteurs, espaces et dérivation généralisée

#### 1.3.1. Connexions dans un même espace

La relation entre (1) et (8) nous paraît dépendre d'un cas particulier de connexion entre **espaces mentaux**. D'un point de vue non-technique, une fois rappelé le contexte situationnel cette mise en relation peut paraître aller de soi, parce que banale et couramment expérimentée par chacun. Mais techniquement ce cas est assez complexe, et nous devons démontrer que le cadre des espaces est approprié à son traitement.

Indépendamment de ce point, la conception que nous avons évoquée en rejetant la "conduit-metaphor" doit être précisée par rapport aux questions en jeu. Avec le courant de recherche contemporain désigné couramment par le terme de pragmatique, et particulièrement sous la forme qu'il prend dans les travaux d'auteurs comme Georges Lakoff, Charles Fillmore, Elizabeth Sweetser, Geoffrey Nunberg, Oswald Ducrot, Jean-Claude Anscombe, et Gilles Fauconnier, nous pensons que le sens des expressions linguistiques se construit dans l'usage (cf. Encrevé et de Fornel (1983)). La conception sémantique développée dans le courant chomskyen, et notamment la notion de "forme logique", implique que le sens

d'une expression linguistique peut être représenté structurellement ce qui a, entre autres conséquences, celle que la plurivocité d'une expression est une de ses caractéristiques internes et qu'elle est donc **permanente** : le nombre de ses sens possibles reste le même quelles que soient les circonstances d'utilisation de cette forme. La conception "procédurale" de la sémantique, selon le terme de Fauconnier, envisage tout différemment la construction du sens : "les formes grammaticales n'ont pas de niveau sémantique structural caché. Elles sont interprétées plutôt comme formant des "instructions" pour effectuer (mentalement) certaines constructions, qui, elles, sont extérieures à la langue et vont dépendre des conditions et situations de production" (Fauconnier, 1984b, p.5) (7). De ce point de vue, la multiplicité des sens que peut prendre un énoncé linguistique s'explique alors tout autrement : "On s'aperçoit rapidement en étudiant les principes de construction et les "instructions grammaticales" que ces dernières sont souvent compatibles avec plusieurs, voire un grand nombre, de constructions (...) Les constructions mentales sont sous-déterminées par les instructions grammaticales : à une expression correspondent virtuellement plusieurs constructions, et qui plus est, le nombre de ces constructions variera sans limites suivant la situation - c'est-à-dire suivant les constructions déjà effectuées" (id.). Bien que Fauconnier ne vise probablement pas ici le cas d'un deuxième sens caché (totalement implici-

te), ses formules semblent s'appliquer immédiatement à ce genre particulier de polysémie affectant une phrase entière. Cette sémantique procédurale, qui fait intervenir toutes les données pragmatiques, est une sémantique cognitive en ce qu'elle met directement en jeu des configurations mentales. Elle n'en est pas moins concernée par les dimensions sociologiques de la construction du sens, au contraire : les constructions mentales sont structurées par des schémas cognitifs historiquement (donc socialement) constitués qui, nous l'avons dit, nous paraissent être les manifestations, à ce niveau, de l'habitus de position sociale des locuteurs-interprètes. Comme l'observe encore Fauconnier, "il ne suffit pas de mettre au jour les constructions mentales guidées par les formes du langage; il faut encore comprendre pourquoi, dans telle ou telle circonstance une construction mentale a lieu plutôt qu'une autre" (1984b, p.13). C'est ce que nous cherchons à faire.

Considérons à nouveau les énoncés (1) et (8) :

(1) C'est Reagan qui a coulé le billet vert.

(8) C'est Mitterrand qui a coulé le Rainbow Warrior.

Nous disons que, dans le contexte historiquement identifié que nous avons décrit, (1), unique énoncé effectivement "réalisé" graphiquement comme titre principal dans tel jour-

nal, tel jour, reçoit le sens paraphrasé en (7) et, **simultamment**, un deuxième sens que le lecteur formule lui-même dans les termes de (8), en passant éventuellement, s'il a gardé en mémoire les titres de la veille, par exemple, par la variante (9) :

(9) C'est Mitterrand qui a coulé le bateau vert

Nous disons qu'il y a ici une connexion entre les constructions mises en oeuvre respectivement pour interpréter (1) et pour "entendre" (8), et que c'est cette connexion particulière, que nous appelons **dérivation pragmatique généralisée**, qui permet de construire (8) à partir de (1) sans "annuler" (1). Connexion est un terme très général : il y a plusieurs types de connecteurs et plusieurs types de connexions. Avant de considérer le problème sous l'angle de la connexion entre deux espaces, il faut l'envisager sous celui de la connexion entre différents éléments, ou entre différents schémas, à l'intérieur d'un même espace.

Dans **Espaces mentaux** (1984a) - ouvrage déplaçant toutes les perspectives qui fournit un apport décisif à la sémantique procédurale - Fauconnier définit les espaces mentaux (qu'on peut aussi, avec lui, désigner par le terme simple de "domaine" ou par celui de "point de vue") comme un "niveau" distinct aussi bien de celui de la référence que de celui

des expressions linguistiques : ce sont des constructions intermédiaires qui se réalisent au fil du discours en accord avec les instructions fournies par les expressions linguistiques. Dans ce modèle les espaces sont représentés par des ensembles structurés et modifiables (on peut leur ajouter de nouveaux éléments ou établir de nouvelles relations entre leurs éléments).

Dans un discours où est mis en place un seul espace mental certaines relations peuvent être établies à l'aide de connecteurs du type étudié par Nunberg (1978) sous le nom de **fonctions pragmatiques** dans son travail sur la **référence différée**. On sait que Quine (1969) avait soulevé le problème de "l'ostension différée", qui intervenait "lorsque nous montrons la jauge et non pas l'essence pour indiquer la présence d'essence" - cas très clair de dérivation pragmatique d'un référent vers un autre (8). Geoffrey Nunberg a étudié systématiquement la dérivation pragmatique intervenant dans les cas de référence différée, qu'il s'agisse de référence ostensive ou de référence descriptive. Il montre que c'est un principe pragmatique qui permet de référer à un objet au moyen d'un autre objet entretenant avec le premier une relation donnée. La correspondance se fait grâce à une **fonction pragmatique** qui définit le type de relation existant entre les deux objets. A la suite de Fauconnier (1984a) nous considérons ces fonctions pragmatiques comme une variété de

**connecteurs**, et nous appelons le principe général en jeu Principe d'identification, dont nous donnons la formulation simplifiée (23) :

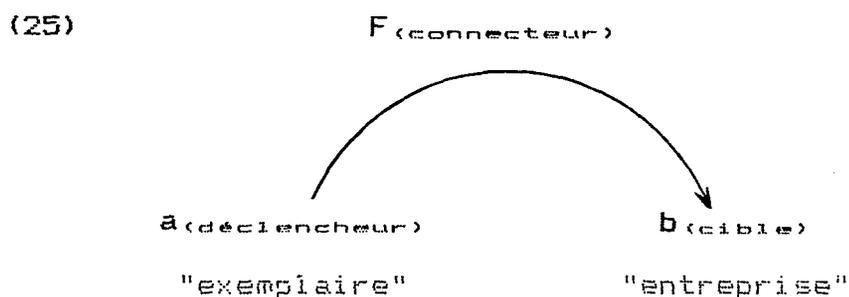
(23) Principe d'identification (PI) : si **a** et **b** sont liés par un connecteur **F**, une description de **a** peut servir à identifier son correspondant **b**.

Comme Fauconnier encore, on appellera **a** le **déclencheur** (de référence), et **b** la **cible** (de référence).

Nunberg a mis en évidence des exemples convaincants tels que (24) :

(24) Hersant a acheté le journal que tu es en train de lire.

exemple où l'usage de **journal** peut s'illustrer par la figure (25) :



Si l'on admet qu'il existe une fonction pragmatique qui re-

lie les exemplaires d'un journal à l'entreprise qui les produit, on comprend que le terme **journal** puisse permettre, selon le Principe d'identification, de référer à la cible "entreprise" au moyen du déclencheur "exemplaire" (9). Il en va de même, dans l'exemple, devenu fameux, faisant intervenir le "scénario" du restaurant dans lequel un connecteur pragmatique "plat commandé-->client" rend possibles et interprétables des énoncés comme (26) :

(26) Le canard à l'orange a renversé son vin

Là encore le Principe d'identification autorise la référence différée. Lorsque la référence n'est pas **différée**, on dira que la fonction pragmatique utilisée est la **fonction identité** qui est la fonction référentielle privilégiée. Ainsi en (27) :

(27) Pierre a acheté **Libération** un dollar

c'est la fonction identité qui est mise en oeuvre : elle établit l'identité de la cible ("exemplaire") avec le déclencheur ("exemplaire"). Alors que dans l'énoncé (28), "structuralement" identique, c'est la fonction dérivée "exemplaire-->entreprise" qui permet de construire la référence :

(28) Hersant a acheté **Libération** cinquante millions

Les deux fonctions en cause dans (27) et (28) respectivement peuvent être utilisées dans un même énoncé complexe. Ainsi dans l'exemple (25), la référence de **journal** est une référence différée (a-->b), mais le pronom relatif **que**, qui a **journal** pour antécédent, est relié à son référent par la fonction identité FI : l'antécédent est le déclencheur **a** et non la cible **b**. Fauconnier appelle **ouvert** un connecteur dont la cible et le déclencheur sont tous les deux des antécédents possibles, et qui s'applique aux pronoms.

Notons encore le fait très important que les connecteurs intervenant dans ce type de "métonymie généralisée" (Fauconnier (1984a et 1985)) relie nécessairement des objets situés dans un même espace mental (et non un objet situé dans un espace à un objet situé dans un autre espace). Ces fonctions pragmatiques-là sont des connecteurs **intra-spatiaux** (et non des connecteurs trans-spatiaux).

Considérons à nouveau l'énoncé (1) en tant qu'il apparut comme titre du journal **Libération** le 24-09-1985. Nous ne nous intéressons pas aux différentes interprétations que (1) pourrait avoir dans les différents espaces où il pourrait être interprété dans les divers contextes où il pourrait être écrit ou prononcé, mais seulement au double sens qu'il

recevait de la part d'un lecteur régulier dans le contexte et la situation où nous l'avons trouvé attesté. Dans ce cas précis, (1) recevait indiscutablement une interprétation dans un espace qui n'était pas introduit explicitement, mais construit à partir des expressions linguistiques utilisées : l'espace géographico-politique "Etats-Unis d'Amérique" (désormais EU). En effet, ce n'est que dans cet espace que **Reagan**, **couler** et **billet vert** pouvaient apparaître comme éléments du schéma "pouvoir politique" où les relations établies entre eux permettaient de construire un sens à l'énoncé. En outre cet espace était lui-même inclus (au sens où il y trouvait un correspondant pour chacun de ses éléments) dans un espace parent : l'espace "réalité pour **Libération**" ce jour-là, espace lui-même inclus dans l'espace "réalité pour le locuteur". Assurément, il aurait pu s'agir d'un film où un acteur représentait le Président actuel des Etats-Unis. Ou encore, Ronald Reagan ayant été acteur, d'un film où il représentait un spéculateur (ou plutôt le responsable ou l'agent d'un groupe puissant de spéculateurs). Mais, sauf introduction explicite d'un espace de ce type, à la une d'un journal d'informations générales, le titre principal introduit normalement, implicitement, un espace du type "réalité". La preuve que cette convention est bien établie se trouve dans le fait que des actions judiciaires sont possibles contre le journal s'il publie des informations tenues pour contraires à la réalité (terme qui renvoie ici à ce que

nous appelons "un espace de type réalité"). Sans doute y a-t-il des cas ambigus quant au domaine où un titre de ce genre est valide. Si à la une, le 29-09, ce journal avait fait précéder (1) non par (4) mais par (29) :

(29) "Tempête sur Washington"

le lecteur qui aurait reconnu en (29) le titre français d'un film de Preminger, sachant par ailleurs que Reagan a été acteur de cinéma, aurait pu se demander si le sens de (1) n'était pas à construire dans un espace "film" et aurait peut-être dû lire (5) et (6) pour retenir l'interprétation construisant un espace "réalité politique" (c'est-à-dire un espace réalité dans lequel soit inclus l'espace EU comme espace politique "réel", et non pas "représenté" ni hypothétique - cette précision parce que, à l'évidence, les films aussi appartiennent à la "réalité" du journal, du locuteur, etc...).

C'est d'ailleurs parce qu'en l'absence de toute introduction explicite d'un autre espace les titres à la une comportant des informations politiques sont toujours construits dans un espace "réalité politique", que (1) sera situé dans l'espace EU. En effet dans un journal politique, l'emploi du nom **Reagan** met immédiatement en place l'espace politique EU. Car, dans ce contexte, ce nom ne renvoie pas à l'acteur de cinéma

des années cinquante mais à la valeur actuelle du rôle "Président des Etats-Unis". De même, dans cet espace "réalité politique" en tant qu'elle est conçue par **Libération**, et pour le lecteur habituel de **Libération**, c'est-à-dire d'un point de vue français, **billet vert** ne peut pas référer aux divers billets de banque de couleur verte émis par différents pays du monde, mais à la monnaie des Etats-Unis. Dans la construction du sens de (1) dans cet espace EU diverses opérations de type "dérivation" ont lieu. On construit la référence de **billet vert** par une "métonymie généralisée" qui, par **PI**, permet d'identifier la cible "unité monétaire" à partir du déclencheur "billet de banque de couleur verte" (avec un connecteur "représentation concrète-->valeur abstraite"); cependant cette connexion n'est pas mise en place sur l'instant : elle est lexicalisée depuis longtemps. D'autre part, **couler** est ici employé métaphoriquement, au sens où, selon Lakoff et Johnson (1980), l'emploi métaphorique consiste à structurer un concept dans les termes d'un autre concept - ce qui est aussi une forme de "dérivation" sémantique. Ici les concepts servant à penser la réalité monétaire sont structurés dans les termes de la navigation. C'est la métaphore courante en ce domaine : on dit que les monnaies "flottent", que les taux de change sont "flottants", que les monnaies "montent" et "descendent" au gré de "vagues" de spéculation, et de "flux" financiers et autres "tempêtes monétaires" dans lesquelles certaines "coulent" ou

"sombrent". Enfin la construction du sens de (1) s'appuie sur l'instruction que donne la forme syntaxique employée, qu'on peut formuler comme (30) :

(30) C'est X qui Y le Z

La forme syntaxique de la construction clivée employée ici, où l'élément mis en valeur a l'implication de focus contrastif, en fait la forme privilégiée de la réponse à une question du type (31) :

(31) Qui Y le Z?

bien qu'elle puisse être utilisée pour d'autres emplois (10). Employée dans un titre comme (1), elle incite le lecteur à chercher la question de type (31) à laquelle (1) pourrait répondre, c'est-à-dire la question (32) :

(32) Qui a coulé le billet vert?

D'autant qu'employée avec des items lexicaux à connotation négative, comme ici le verbe **couler**, la forme (30) est la forme type de l'accusation ou de la dénonciation où X est visé comme "coupable" d'avoir Y le Z. Le lecteur prenant connaissance de (1), pouvait s'étonner de l'emploi de la structure (30) parce qu'il n'avait pas connaissance dans le

contexte de l'information politique du jour d'une question telle que (32). La lecture du contexte discursif immédiat du gros titre à la une, soit (4), (5) et (6) le conduisait d'ailleurs à abandonner la connotation négative de couler, puisque d'après (6) la baisse qui était l'effet de l'action décrite par ce terme avait "satisfait tout le monde et en particulier les Etats-Unis". D'où un certain effet de bizarrerie de ce titre (cf. plus bas, 1.4.). Mais cet effet ne pouvait jouer que secondairement sur l'interprétation de (1) puisqu'il ne ressortait vraiment qu'à la comparaison de (1) et de (6), alors que dans la lecture de l'énoncé (1) le deuxième sens (on pourrait presque dire le deuxième énoncé que communiquait ce titre, à savoir (8)), s'imposait immédiatement au lecteur.

Techniquement deux aspects doivent être examinés : comment se faisait la connexion entre (1) et (8), quelle y était la part du texte et celle du contexte, et comment interagissaient-elles? De quelle nature est cette connexion, comment peut-elle se créer, quels principes et quelles constructions mettait-elle en oeuvre?

Considérons (8) et (9). Comme nous l'avons déjà remarqué, ces énoncés s'obtiennent par "remplacement" des éléments de (1) correspondant dans la forme (30) à X (Reagan/Mitterrand) et, pour (8), à Z (billet vert/Rainbow Warrior), pour (9), à

un élément de Z, le nom (**billet/bateau**). Mais l'interprétation de (8) et (9) implique aussi, par rapport à celle de (1), une construction différente du sens de l'élément Y : **couler** dans (8) et (9) n'est pas une métaphore (11); et l'interprétation de (9), une construction différente de l'élément de Z commun à (1), **vert** : dans (9), **vert** est un cas de référence différée construite par recours à une fonction pragmatique couramment employée (cf. "idéologie tricolore", "militants rouges", etc) du type "'objet'-->utilisateur de cet 'objet' comme emblème" qui relie le déclencheur "de couleur verte" à la cible "de l'organisation politique ayant pour emblème la couleur verte". Si le lecteur peut construire à (1) un deuxième sens qui est celui de (8) (avec, ou non, (9) comme intermédiaire), c'est qu'il établit une connexion entre ces énoncés. Plus précisément : c'est la connexion de chacun des éléments de (1) que nous venons de signaler avec les correspondants que nous venons de décrire qui permet au lecteur d'énoncer (tacitement) (8) en construisant un sens qui lui apparaît comme le deuxième sens, caché, de (1).

On observe d'abord que la connexion qui permet la dérivation généralisée de (1) vers (8) n'est pas du type des connexions étudiées par Nunberg dans les cas de "métonymie généralisée". C'est bien une connexion du type "fonction pragmatique" qui agit à l'intérieur de l'espace mis en place en (1),

l'espace EU, pour relier le déclencheur "billet vert" à la cible "unité monétaire des EU"; mais on ne voit pas quelle fonction pragmatique similaire pourrait relier ici **billet vert** à **Rainbow Warrior** ou à **bateau vert** à l'intérieur du même espace mental EU dans le contexte considéré. Si tel était le cas, (1) pourrait être suivi par la phrase (33) :

(33) [C'est Reagan qui a coulé le billet vert] et la Nouvelle Zélande lui réclame des compensations.

Mais (33) - qui serait acceptable comme suite de (1) pris au sens de (8) - était absolument exclu dans le contexte considéré : dans ce lieu il était en effet indispensable que (33) puisse, en tout cas, être interprété comme suite de (1) au sens premier, c'est-à-dire avec **Reagan** comme antécédent de lui. Or, dans ce contexte, il est clair que cela aurait impliqué que la réclamation était liée à la chute du dollar, qui aurait des conséquences fâcheuses pour la Nouvelle-Zélande; comme ce n'était pas le cas, le journal ne pouvait passer la suite (1)-(33) en titre à la une. Mais s'il s'était trouvé, le 24-09-1985, qu'on pouvait lier pragmatiquement le dollar et le **Rainbow Warrior** à l'intérieur de l'espace EU (on pourrait imaginer un scénario politique où une telle connexion serait possible) cette suite aurait pu faire le titre (12).

Il en va de même pour le lien entre Reagan et Mitterrand. Pour qu'un connecteur F du type mis en place dans les exemples (24) à (28) puisse relier ces deux "objets" de sorte que l'on puisse continuer, dans ce contexte donné, à identifier l'un par l'autre, il faudrait à la fois que soit mis en place un espace où ces deux noms puissent être réunis et que des conditions locales très particulières autorisent la mise en place d'une fonction pragmatique spécifique appropriée. On peut penser à un cas de ce genre, à peine imaginaire : au Sommet des chefs d'Etat réunis à Versailles, Mitterrand et Reagan ont déjeuné côte à côte; mais Reagan s'est trompé de place et s'est assis à la place de Mitterrand qui, poli, a pris la place de Reagan. Le serveur préposé à servir la place prévue pour Reagan n'a pas remarqué l'erreur, et, retournant aux cuisines, a désigné par "Reagan" celui qui était en fait Mitterrand. Comme il se trouve que le vin servi était un "Château Billet Vert", le serveur pouvait énoncer (34) :

(34) C'est Reagan qui a descendu le Billet Vert

alors qu'en réalité il visait la personne de Mitterrand, qui avait bel et bien vidé la bouteille. Et comme David Lange, du fait de l'erreur de Reagan, était assis à la droite de Mitterrand, rien n'empêchait que le serveur ajoute (33), bien que, dans la réalité, ce soit à Mitterrand que Lange ait exprimé son humeur. Dans (33) et (34) l'Identification

se fait, dans ces conditions, sans difficulté : toutes les "fonctions pragmatiques" utilisées ici pour traiter les cas de "métonymie généralisée" le sont, comme il se doit, à l'intérieur d'un même espace ("réalité du locuteur") où fonctionne un scénario "repas officiel". Dans ce cadre, les connecteurs sont instanciés sans peine ("place-->personne", "contenant(nom du)-->contenu", "pays(nom du)-->chef d'Etat de ce pays") (13). A contrario, on constate que des conditions pragmatiques de ce type n'étaient pas réunies le 24-09-1985 à la une de **Libération** où se lisait (1), très proche de (34). Dans l'espace EU, introduit implicitement pour construire le premier sens de (1), le contexte ne permet pas d'instancier un schéma où on pourrait appliquer PI pour viser **Mitterrand** au moyen de **Reagan** par simple référence différée.

### 1.3.2. Connexions entre deux espaces

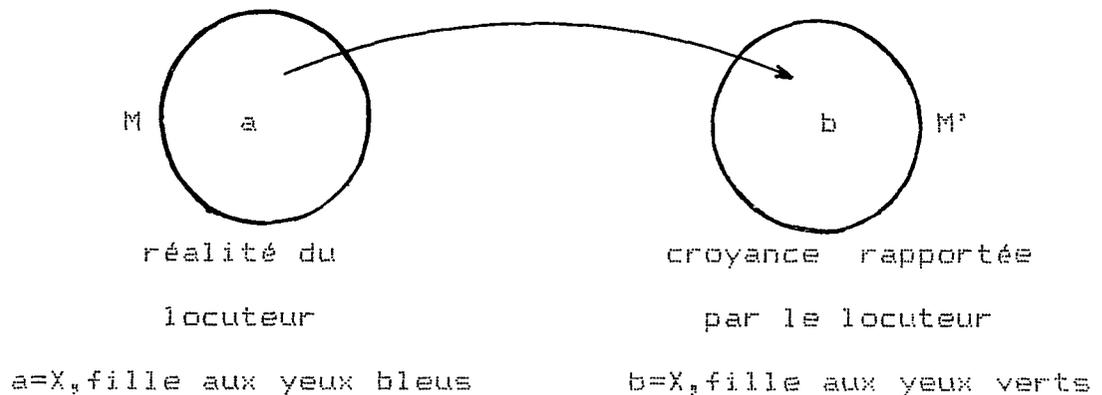
Mais il existe d'autres types de connexions et de connecteurs. Fauconnier (1984a) explore tout particulièrement les connexions entre deux espaces, et les connecteurs qui y contribuent. Il constate que le Principe d'identification (23) s'applique aussi entre deux espaces. Quand un espace est connecté à un espace déjà introduit (espace parent), il doit y avoir un connecteur capable de faire le lien entre les déclencheurs et les cibles des espaces parent et enfant. Ainsi dans l'exemple (35) :

(35) Luc croit que la fille aux yeux bleus a les yeux verts

l'espace des "croyances" de Luc (yeux verts), telles qu'elles sont rapportées par le locuteur, et l'espace de la "réalité" (yeux bleus), telle que l'appréhende le locuteur, sont connectés par un connecteur qui établit une correspondance pragmatique entre un élément de chacun de ces deux espaces, connexion qu'on peut représenter par (36) :

(36)

connecteur



Fauconnier souligne le point très important que les cibles n'ont pas besoin d'être introduites de façon explicite : "le système utilise ici un raccourci : au lieu d'introduire explicitement les cibles dans M', il laisse le PI s'appliquer librement à des éléments déclencheurs de M, avec l'instruction implicite "raisonnable" suivante : si l'Identification s'applique, supposer qu'il y avait une cible pour son application" (1984a, p. 38). Deux espaces peuvent être liés

par plus d'un connecteur. Fauconnier a étudié les stratégies générales mises en oeuvre pour remplir, et donc structurer, les espaces. Il formule deux **Principes stratégiques** (37) et (38), le premier prenant le pas sur le second :

(37)  $SP_1$  : Eviter la contradiction dans un espace.

(38)  $SP_2$  : Structurer l'espace M et son espace parent R de manière aussi semblable que possible, en ce qui concerne les présuppositions **implicites**, et d'une façon générale les autres suppositions contextuelles.

Ces stratégies sont guidées par un **Principe d'optimisation** que Fauconnier exprime informellement comme (39) :

(39) **Optimisation des espaces** : quand un espace M est mis en place à l'intérieur d'un espace parent R, structurer M implicitement de façon à maximiser la similitude entre M et R. En particulier, en l'absence de stipulation contraire **explicite**, on supposera que :

- les éléments de R ont des correspondants dans M,
- les relations satisfaites dans R le sont aussi pour les éléments correspondants dans M,
- l'arrière-plan de R sert d'arrière-plan à M.

Ce qui est essentiel dans la construction d'espaces connectés, c'est le fait d'établir des correspondances d'un domai-

ne à un autre. Lorsque la construction du sens conduit à des mises en relation d'éléments qui deviennent contradictoires dans un même espace (ce qui viole SP<sub>1</sub> (37)), le sujet construisant le sens est amené à mettre en place un deuxième espace où les connexions, devenues transpatiales, ne sont plus contradictoires.

Ces rappels du cadre théorique des espaces mentaux nous permettent de situer notre traitement du double sens de (1), dans son emploi attesté comme titre de journal, par rapport à ce cadre théorique. Nous pensons que (1) est un cas de connexion de deux espaces mentaux, un cas par excellence où les cibles situées dans le deuxième espace ne sont pas introduites explicitement, mais un cas très particulier, qui diffère assez nettement de ceux étudiés par Fauconnier (1984a, 1984b, 1985), au moins sur deux points essentiels qui sont liés : la connexion entre les deux espaces se fait **sans Identification** au sens plein (cf. PI, (23)); par suite, les connecteurs en jeu sont fermés, alors que pour Fauconnier les connecteurs reliant deux espaces sont "invariablement ouverts". Nous verrons aussi comment les schémas déjà instanciés dans des connexions pré-établies des mêmes espaces en cause peuvent intervenir de façon spécifique dans l'utilisation des Principes stratégiques et du Principe d'optimisation qui sous-tendent les stratégies mises en oeuvre dans le "remplissage" des espaces.

Les connexions qui relient (1) à (8), à savoir : **Reagan**-->  
**Mitterrand, couler** ("métaphorique")-->**couler** ("propre"),  
**billet vert**-->**Rainbow Warrior**, seraient, nous l'avons vu,  
contradictoires avec les connexions déjà mises en place à  
l'intérieur de l'espace où se construit le sens premier de  
(1), l'espace EU. C'est donc que (1) et (8) sont situés dans  
deux espaces différents : (1) dans l'espace EU, et (8), à  
l'évidence, dans un espace connecté mais absolument dis-  
tinct, l'espace géographico-politique "République Française"  
(désormais RF). Si ce deuxième espace peut être introduit  
implicitement pour construire un deuxième sens, caché, à  
(1), c'est parce que dans le contexte des informations poli-  
tiques générales dans lequel se situe le titre de la une  
d'un quotidien français comme **Libération**, l'espace RF est  
disponible en permanence pour le lecteur. Néanmoins, comme  
nous l'avons observé à propos de (15), n'importe quel espace  
géographico-politique introduit dans un titre à la une n'est  
pas mis automatiquement en connexion avec l'espace RF. Il  
semble que ce qui introduit l'espace RF ici c'est d'abord la  
construction syntaxique clivée (cf. (30)) utilisée dans l'é-  
noncé (1). Cette forme, nous l'avons remarqué, est un indice  
suggérant au lecteur de chercher dans le contexte discursif  
(non seulement celui du journal en question mais aussi celui  
des informations politiques du moment en général) une ques-  
tion du type (31) correspondant à l'énoncé (1), soit la  
question (32) ("Qui a coulé le billet vert?"). Mais cette



question n'était pas posée antérieurement dans le contexte. Elle n'avait pas lieu de l'être, puisque la une du journal fournit en (1) la réponse à une telle question simultanément à l'information sur la baisse du dollar : la réponse précède la question. Le lecteur, qui n'a pas de raison de supposer que le journal viole le Principe de coopération gricéen (cf. la Maxime de relation : "be relevant"), sera conduit à penser qu'il lui faut chercher une autre question, du même type (31), déjà posée et restée sans réponse et à laquelle (1) fournirait une réponse "raisonnable". Or nous savons que dans le contexte politique du jour la question (21) ("Qui a donné l'ordre de couler le Rainbow Warrior?") est extrêmement présente et qu'elle apparaissait en titre principal à la une du journal en question de la veille sous la forme de la variante (18) ("Sur ordre de qui?"). (21)-(1) ou (18)-(1) forment dès lors pour le lecteur une paire Q-R et (1) va acquérir un sens dans l'espace où se construit le sens des Q (21) ou (18), l'espace RF.

Reste que le simple fait de la présence de (21) et (18) dans le contexte immédiat de l'énoncé (1) ne suffirait pas à connecter l'espace de (1) et celui de (21) et (18). Par exemple, si au lieu de (1), **Libération** le 24-09 avait titré à la une :

(40) C'est Ceaucescu qui a coulé le leu

le lecteur aurait eu plus de peine à "récupérer" (8) comme sens caché de (40) et, surtout, à se convaincre que son journal le lui communiquait. Il nous semble en effet que ce qui autorise à considérer la dérivation de (1) à (8) comme communiquée par l'énonciateur, ce n'est pas seulement l'indice fournit par l'emploi de la construction clivée du type (32), mais toute une série de renforcements fournis par le matériel lexical de (1) et les potentialités de connexion avec (8) qu'il recèle, et c'est aussi que la connexion EU-RF est pré-établie en général, et en particulier à propos de l'affaire Greenpeace. Considérons d'abord ce deuxième aspect.

Il existe une connexion générale pré-établie entre les espaces géographico-politiques EU et RF. Quoi que puissent en penser les constitutionnalistes, pour le lecteur habituel de **Libération**, dans ces deux espaces s'instancient des schémas correspondant à l'organisation du "pouvoir politique" qui sont extrêmement semblables; en particulier, les rôles de "Président" sont généralement considérés comme s'y correspondant terme à terme. Il n'en va pas de même pour la relation entre l'espace "République Populaire de Roumanie" et l'espace RF : les relations qui s'établissent entre le rôle "Président" et les autres éléments du schéma "pouvoir politique" dans chacun de ces deux espaces ne permettent pas d'appliquer aussi facilement le Principe d'optimisation (40)

(l'un des schémas sera celui d'une "dictature du prolétariat", l'autre celui d'une "démocratie parlementaire"). D'autre part, l'actualité politique française avait conduit les médias audiovisuels et la presse à établir une connexion entre les deux espaces EU-RF sur le point particulier de l'affaire Greenpeace, connexion introduite par exemple dans un titre de **Libération** du 17 et 18-08-1985 :

(41) L'ombre d'un Watergate tricolore

Depuis la mi-août, en effet, l'affaire du "Watergate" était couramment évoquée à propos de l'attentat contre le Rainbow Warrior. L'expression "Watergate tricolore" connecte, explicitement, les espaces EU et RF en ce qu'ils sont structurés par des schémas de "pouvoir politique" très semblables auxquels sont rattachés les scénarios "Watergate" et "Greenpeace". La mise en correspondance des éléments et des relations qu'ils entretiennent dans le cadre de scénarios et schémas relativement assimilables (notamment la place du rôle "Président" dans la structure du schéma, et son rattachement au scénario en cause), sont très importants ici : la mise en relation des deux espaces EU et RF en (41) n'est pas un vague rapport entre les deux espaces mais une connexion étroite entre schémas et scénarios qu'on y rattache, avec mise en oeuvre de stratégies conformes au Principe d'optimisation (39). Le 24-09, donc, une connexion des deux espaces EU-RF

était pré-établie et précisément à propos de l'affaire "Greenpeace" d'une manière telle que le rôle "Président" dans le schéma "pouvoir politique" instanciable dans chacun de ces deux espaces était un élément saillant dans la connexion. On s'explique mieux que la construction clivée utilisée dans (1) puisse contribuer à faire contruire un deuxième espace où cet énoncé trouve un deuxième sens.

Mais la dérivation entre (1) et (8) ne se réalise "terme à terme" que parce qu'une série de connecteurs transpatiaux relie chaque élément lexical de (1) à un élément correspondant dans l'espace RF pour aboutir à l'énoncé (8). Le terme le plus décisif qui force à construire (8) est sans doute **couler**. Il permet en effet de reconstruire la  $\emptyset$  à laquelle (1) est une réponse sous la forme :

(42) Qui a coulé le Z?

Le terme **couler** ayant un correspondant extrêmement disponible dans l'espace RF (**couler** au "sens propre"), lui-même absolument disponible, (42) trouve sans problème dans cet espace une description de l'élément Z comme "Rainbow Warrior", et, du même coup, sa réponse en (8). C'est ici qu'il faut répondre à la question : comment remplir (et structurer) les espaces? La stratégie se laisse guider par le **Principe d'optimisation** (et  $SP_2$  qui y est lié). Le nom **Reagan**

qui est la valeur du rôle "Président" dans le schéma "pouvoir politique" instancié dans l'espace EU permet de passer immédiatement à la valeur du rôle correspondant dans l'espace RF c'est-à-dire **Mitterrand**. Fauconnier (1984a) a étudié le problème des noms propres, en rapport avec la thèse du "désignateur rigide" avancée par Kripke (1972). Il a montré que les noms propres ne désignent pas des rôles, mais directement des valeurs de rôles (sauf conventions pragmatiques particulières). C'est bien le cas ici où **Reagan** désigne la valeur du rôle "Président" dans l'espace EU, aujourd'hui. Cependant la communication du deuxième sens semble indiquer que, s'agissant d'un espace géographico-politique, le nom, valeur du rôle, renvoie immédiatement au rôle, parce qu'il instancie un schéma particulier (en ce sens qu'à un moment donné de l'histoire le rôle "Président" est unique et a une unique valeur) où c'est en tant que rôle ("Président") et non en tant que valeur du rôle qu'il a des relations avec les autres éléments du schéma. C'est, apparemment, la pertinence, au sens gricéen, qui veut que, lorsqu'une valeur ne vaut d'être citée que pour autant qu'elle occupe un rôle, ce qui est le cas pour le nom d'un chef d'Etat dans le cadre d'informations politiques, cette valeur évoque immédiatement son rôle (14).

Mais une fois les espaces EU et RF connectés et **Mitterrand** construit à la place de **Reagan**, il semblerait que l'Optimi-

sation doit conduire à (43) plutôt qu'à (8) :

(43) C'est Mitterrand qui a coulé le franc

Si le lecteur ne construit pas (43) mais (8), on pourrait supposer que c'est parce que le contexte informationnel ne le conduit pas à trouver **franc** comme correspondant de **billet vert**, puisqu'il sait que le franc n'a pas suivi le mouvement de baisse du dollar - quoique ce pourrait être une information nouvelle révélée par **Libération** de manière cachée, précisément parce qu'elle n'est pas encore établie. Mais nous pensons plutôt que l'emploi de l'expression **billet vert** le conduit à une autre correspondance. Eût-on utilisé **dollar** à sa place, la construction de (43) comme sens caché de (1) aurait été moins improbable, pour peu que le contexte s'y soit prêté. Mais **billet vert** comme objet de **couler** permet la mise en place d'une connexion transpatiale qui a pour cible **Rainbow Warrior**. Soulignons que cette connexion est une connexion forcée, en soi tout à fait arbitraire. Les connecteurs examinés jusqu'à présent n'avaient pas ce caractère. Aucune fonction pragmatique dérivée ordinaire du type envisagé par Nunberg ne peut conduire "logiquement" de **billet vert** à **Rainbow Warrior**. La connexion se fait de plusieurs manières à la fois. La mise en place de l'espace **RF** en connexion avec l'espace **EU** réactive la connexion pré-établie par des expressions comme le **Watergate tricolore**, et favori-

se donc l'instanciation, dans l'espace RF mis en place, du scénario "Greenpeace". Dans ces conditions, l'Optimisation conduit naturellement à découvrir le **Rainbow Warrior** comme correspondant de **le billet vert**. Autrement dit, le scénario instancié dans l'espace RF n'est pas le même que celui qui joue dans l'espace EU. Mais cette différence n'est pas seulement due à la présence dans le contexte des connexions du type "Watergate tricolore". Elle est due au texte lui-même de l'énoncé : le "vert" de **billet vert** est pragmatiquement, et de façon absolument locale, connecté au "vert" de **bateau vert**, dans l'énoncé (20) ("L'affaire du bateau vert") cinq fois répété comme tête de rubrique dans le journal **Libération** de la veille. Indépendamment même de l'usage de l'expression **bateau vert** pour désigner le bateau coulé de l'organisation des "verts" (c'est-à-dire du mouvement écologiste), le lecteur pouvait établir cette connexion arbitraire par la mise en relation du "vert" de **billet vert** avec le "green" de **Greenpeace**, nom propre de l'organisation propriétaire du bateau coulé. Soulignons qu'une série d'autres éléments contextuels pouvaient renforcer cette connexion. On peut supposer que chez certains locuteurs l'homophonie entre "peace" et "pièce" permettait d'établir un lien entre **billet vert** et **Greenpeace** par l'intermédiaire de **Green pièce** : "la pièce de monnaie verte" (15). Plus généralement, le fait que **Rainbow Warrior** et **Greenpeace** soient des mots anglais et que toute l'affaire se joue entre la France et les nations de

langue et d'obédience politique anglo-saxonne (Nouvelle-Zélande, Australie et Grande-Bretagne, puisque le Rainbow Warrior était un bateau anglais) contribuait peut-être aussi, pour certains locuteurs, à la connexion entre les espaces EU et RF à propos de l'affaire Greenpeace. Enfin, la métaphore ordinaire sur les monnaies comme objets flottants (qui se concrétise par le fait que, lorsque **Libération** illustre le flottement des cours relatifs de diverses monnaies, chaque monnaie figure sur ce tableau par le dessin d'un bateau), mise en place par l'emploi de **couler**, facilitait la mise en jeu d'un connecteur reliant **billet vert** à **Rainbow Warrior**. Reste qu'un seul de ces éléments de connexion entre les deux "objets" ne suffisait sans doute pas : la connexion doit être "forcée" par le cumul des renvois d'un espace à l'autre. Une phrase comme (44) :

(44) C'est Craxi qui a coulé la lire

n'aurait vraisemblablement pas autorisé le lecteur à juger qu'on voulait lui faire construire (8) (bien que l'espace "République Italienne" ne présente pas les problèmes évoqués plus haut avec l'espace "République Populaire de Roumanie"). Peut-être l'aurait-il fait si **Libération** avait eu l'occasion de titrer sur (45) :

(45) C'est Lange qui a coulé l'Europe Verte

(titre tout à fait vraisemblable à l'occasion d'une des crises agricoles provoquées par la question des moutons néo-zélandais). Mais le fait que l'aspect "flottant" de l'Europe soit beaucoup moins bien établi que celui du dollar, et l'absence d'une connexion du type "Watergate tricolore" (malgré la mise en relation très forte qui s'était effectuée entre les espaces RF et "Nouvelle-Zélande") rendent la dérivation nettement moins convaincante ici, à nos yeux, qu'à partir de (1).

En résumé, la connexion entre les deux espaces EU et RF se fait par l'intermédiaire d'une série de connecteurs hétérogènes dont certains sont très arbitraires mais qui se renforcent mutuellement. Dans **Espaces mentaux**, Gilles Fauconnier étudie trois types de connexions et de connecteurs :

- les connexions à l'intérieur d'un seul espace (métonymie généralisée);
- les connexions rôle-valeur, qui peuvent jouer soit à l'intérieur d'un seul espace soit d'un espace à l'autre;
- les connexions entre deux espaces.

Dans le cas étudié ici, qui relève du dernier type, il semble pourtant qu'on ait affaire à une quatrième sorte de connecteurs. En effet, comme nous l'avons observé, le Principe d'identification (23) ne joue pas au sens strict : il n'y a pas Identification complète à proprement parler. Chacun des

termes de (1) - Reagan, a coulé, billet vert - conserve son identification à l'intérieur de l'espace d'origine, tout en permettant d'atteindre, en outre, un élément correspondant dans le deuxième espace mis en place, simultanément, quoique de façon radicalement implicite. De plus, les connecteurs reliant les deux espaces ne sont pas ouverts : on ne peut pas prendre la cible dans le deuxième espace comme l'antécédent d'un pronom. Dans le titre de **Libération**, nous l'avons déjà signalé, on ne peut pas faire suivre (1) par (33) sans que **lui** ait nécessairement comme antécédent **Reagan** repéré selon la fonction Identité (alors que dans la suite (34)-(33), interprétée dans l'espace "réalité factuelle", **lui** a pour antécédent la cible correspondant au déclencheur de **Reagan**, c'est-à-dire **Mitterrand**). Si l'on veut utiliser la connexion établie entre **Reagan** et **Mitterrand** d'un espace à l'autre, il faut réintroduire explicitement l'espace RF quand on réutilise **Reagan** pour désigner **Mitterrand**. Ainsi ce jour-là à la une, on aurait pu faire suivre (1) par (46) :

(46) Mais le Reagan français [variante: notre Reagan à nous]  
navigue pavillon haut

où la construction complète du sens de (46) suppose la dérivation généralisée de (1) vers (8) (16). De même (47) :

(47) Notre Reagan à nous a coulé autre chose

aurait aussi été parfaitement interprétable comme suite de (1) dans les mêmes conditions. La possibilité des suites (46) et (47) pour l'énoncé (1) montre qu'on peut faire comme si une valeur dans le premier espace (Reagan) était un rôle dans le second espace : "notre Reagan à nous", "le Reagan français"; ce qui prouve qu'un connecteur est mis en place, bien qu'il n'y ait pas Identification véritable. Notre indique explicitement qu'il faut identifier un élément dans un espace et chercher son correspondant dans l'autre. De même dans (41) on a "Watergate tricolore"; si l'on poursuit l'énoncé on ne peut pas employer simplement "Watergate" pour désigner "Greenpeace" : il faudra dire "notre Watergate" (ou un équivalent). Ainsi la non-application du Principe d'identification au sens plein conduit à dire que le connecteur est fermé dans les deux directions (on ne peut prendre ni le déclencheur ni la cible comme antécédent pronominal). À ce titre, les cas d'énoncés à double sens tels que (1), où le deuxième sens est construit par une dérivation généralisée, sont des cas extrêmes de connexion entre deux espaces. Peut-être doit-on proposer pour eux une version faible du Principe d'identification, qu'on appellerait Principe de repérage.

Notons encore qu'une phrase comme (48) à la place de (1) :

(48) C'est notre Reagan qui a coulé notre billet vert

aurait permis, certes, l'identification de **Mitterrand** du fait du rapport particulier, dans ce cas, entre la valeur et le rôle, mais n'aurait pas autorisé à passer de **billet vert** à **Rainbow Warrior** (ou **bateau vert**) : les correspondances entre schémas d'un espace à l'autre auraient conduit à interpréter **notre billet vert** comme **le franc**. Nous en revenons à l'observation déjà faite plus haut (cf. (43)) : si l'Optimisation jouait à la façon ordinaire, la mise en connexion des deux espaces conduirait à maximiser la similitude entre eux par la mise en correspondance terme à terme des éléments et relations entre éléments des schémas instanciés dans chacun des espaces. Mais dans la dérivation de (1) à (8) on n'a pas une connexion établie par un connecteur unique ou par une série de connecteurs de même type, comme dans les connexions entre espaces étudiées jusqu'ici par Fauconnier, mais une connexion établie élément par élément par une série de connecteurs très différents : le lien entre **Reagan** et **Mitterrand** se fait par le renvoi de la valeur au rôle; le lien entre **couler** en (1) et **couler** en (8) se fait par inversion des rapports métaphoriques; le lien entre **billet vert** et **Rainbow Warrior** se fait par une connexion exclusivement contextuelle et tout à fait arbitraire (**billet vert** - **bateau vert** - **Greenpeace** - **Rainbow Warrior**) à laquelle le lecteur est forcé par le recours de l'énonciateur à des jeux de langage. Cette connexion établie au moyen d'une série de connecteurs hétérogènes, cas limite, n'en est pas moins sûre.

On trouve une preuve linguistique indirecte mais claire qu'un deuxième espace est assurément construit, dans la possibilité d'emploi de mots comme **mais**, déclenchant une implicature, dans ce contexte (17). Ainsi après (1) la suite (49) aurait été possible, et interprétable sans difficulté, dans le contexte d'énonciation considéré :

(49) [C'est Reagan qui a coulé le billet vert], mais lui ne s'en cache pas.

**Mais** ne peut s'interpréter que dans la relation à un deuxième espace mis en place, qu'on contraste implicitement avec l'espace **EU** : il présente la correspondance avec l'autre espace et permet de faire nombre d'inférences ("Mitterrand lui se cache d'avoir coulé le Rainbow Warrior", "si couler le dollar, qui semble à première vue une bêtise, satisfait tout le monde, peut-être que couler le Rainbow Warrior est aussi une excellente idée malgré les apparences", etc).

Ces questions nouvelles, amenées par un exemple singulier mais généralisable, viennent confirmer l'aptitude de la théorie des espaces mentaux à rendre compte du cas difficile de la construction d'un deuxième sens, totalement implicite, qui ne remet pourtant pas en cause le premier sens communiqué, explicitement, par l'énoncé. Il est non-trivial dans ce cadre de montrer qu'il y a des types très différents de con-

nexions, qu'il existe de véritables identifications mais aussi d'autres relations entre "objets" (ou espaces, ou éléments d'espaces) connectés; ou d'établir, par exemple, l'opposition entre les connexions mises en place dans la suite (1)-(33) qui ne paraît pas possible à la une de **Libération** du 24-09-85 et dans la suite (34)-(33) qui paraît tout à fait possible dans le contexte que nous avons imaginé. Il est remarquable, d'ailleurs, que dans cette opposition ce soit le cas "possible" qui appartienne au contexte imaginaire, et le cas "non-possible" au contexte attesté. Le cas "possible", où les connecteurs sont ouverts - c'est-à-dire conformes au cadre théorique - peut être imaginé; mais ce que l'exemple réel nous présente ce sont des connecteurs fermés, où une suite telle que (1)-(33) (ou n'importe quelle autre dont le sens serait fondé sur l'ouverture des connecteurs) n'est pas attestée. L'approche sociolinguistique, parce qu'elle explore des fragments de langage attesté, présente l'intérêt pour la pragmatique comme pour la phonologie d'offrir des exemples d'usages inattendus, et donc porteurs de possibilités de développements théoriques nouveaux.

#### 1.4. L'interprétation d'un énoncé à double sens

Un dernier mot sur cet exemple. Nous avons souligné combien l'interrogation sur le sens de ce qu'un énonciateur a voulu dire nous paraît se tenir au coeur même du travail d'interprétation, de construction du sens de l'énoncé de l'autre, qui est une face peu explorée de l'activité langagière (18). Le lecteur de **Libération**, le 24-09-1985, après avoir lu le titre, et construit son double sens, s'il doutait de son interprétation, trouvait plusieurs arguments pour la confirmer. Le contexte discursif immédiat du titre principal, les énoncés (4), (5) et (6), exposait sans ambiguïté que le dollar n'avait pas coulé : loin de sombrer, la monnaie américaine demeurait forte entre toutes, ne baissant que de cinq points ((4)) ; loin d'être une catastrophe cette baisse ((5)) satisfaisait "tout le monde aux Etats-Unis". Comme nous l'avons fait à propos de la construction clivée employée en (1), on peut invoquer ici le raisonnement de Grice : le fait que l'information "Reagan a coulé le dollar" ne soit pas tout à fait pertinente (parce qu'elle est outrée) peut impliquer que l'énoncé a un autre sens - particulièrement s'agissant de **Libération** qui pratique volontiers "l'écriture entre les lignes". Que le "deuxième sens" soit à construire dans l'espace RF sur la base du scénario "Greenpeace" était

largement confirmé au lecteur dès qu'il ouvrait son journal, puisque les pages 2, 3, 4, 5 et 6 étaient entièrement consacrées à cette affaire (chaque page était chapeautée du titre de rubrique **L'événement**), insistaient sur la nécessité pour le pouvoir politique français de répondre à la question posée la veille sous la forme (18), à laquelle le sens "caché" de (1) apportait une réponse - comme le Premier ministre, le lendemain soir (25-09) se verra contraint à son tour à en fournir publiquement une. Mais la non-pertinence de (1) n'est pas telle que le sens premier de (1) soit à rejeter (au contraire, il est à retenir). De plus, l'implicature n'est pas nécessaire pour que soit construit le deuxième sens de (1) (nous avons rendu compte de sa construction sans la faire intervenir). Produite par le contraste entre (1) et les énoncés (5) et (6) qui le suivent, elle intervient secondairement dans ce temps de l'activité d'interprétation où le "destinataire" évalue la qualité de sa construction de sens compte tenu de l'ensemble des indices dont il dispose. Une sémantique procédurale, qui prend en compte la sous-détermination des constructions mentales par les expressions linguistiques, devrait être amenée à réfléchir sur ce temps, qui fait partie intégrante du processus dit de communication et avec lequel le destinataire compte, qu'il en soit conscient ou non.

Il est temps d'élargir le regard. Si nous avons considéré

très en détail la dérivation généralisée de (1) à (8), ce n'est pas pour traiter un cas d'espèce : ce genre de connexion éphémère nous paraît très usité dans l'usage ordinaire de la parole (19). L'analyse de détail de l'ensemble des éléments textuels et contextuels qui interviennent dans la connexion entre espaces mise en place dans ce genre de cas - qui paraîtrait superflue à l'utilisateur du langage, tout prêt à accorder qu'il pratique en effet ce genre de constructions mentales pour peu qu'on lui évoque le contexte - met en lumière des problèmes touchant les principes généraux intervenant dans les opérations de construction mentale du sens. Le cas particulier de communication d'un double sens présenté par l'énoncé (1), même s'il est commun, comme nous le pensons, ne doit pas faire oublier les autres cas de double sens, dont nous l'avons distingué.

Dans un contexte où le destinataire attend une information garantie par le destinataire (cas de l'exemple examiné) il est important pour le locuteur de décider si le destinataire cherchait ou non à lui communiquer le sens "caché" qu'il a construit. Mais, à supposer qu'il conclue négativement son "enquête" sur ce point, il n'en aura pas moins construit le deuxième sens. De même s'il "enquête mal" : admettons qu'un lecteur de **Libération** du 24-09-85 "entende" (13) ou (14) à partir de (11) (ou (16) à partir de (15)), et qu'au lieu de suivre le raisonnement que nous avons tenu en 1.1., il esti-

me que l'énonciateur avait construit ce double sens et visait à le lui faire construire, bien qu'il soit, selon notre analyse, dans l'erreur sur ce point, il réalise effectivement les opérations mentales correspondantes. Ceci vaut aussi pour tous les cas où le lecteur (ou auditeur) n'attend pas de l'énonciateur une information garantie, mais s'interroge pourtant sur ses intentions (par exemple dans la lecture d'un roman, tout particulièrement s'il s'agit d'une oeuvre de Joyce ou de Faulkner). Il en va de même pour un autre cas évoqué en 1.1., celui où le destinataire conclut à la présence d'un sens caché, mais communiqué par le destinateur **inconsciemment** : à son insu (cas de l'interprétation psychanalytique, par exemple); et pour tous les cas où un auditeur ou lecteur construit un sens "caché" sans même s'interroger du tout sur la validité de cette construction. Des études devraient être menées sur des exemples de chacun de ces cas, mais, à priori, nous sommes tenté de faire l'hypothèse que les principes de connexion mis en oeuvre seraient de même nature que ceux que nous avons rencontrés ici. Nous posons que, dans tous les cas de "double sens" où le deuxième sens est **totale**ment implicite, dans tous les cas de dérivation généralisée au sens où nous avons pris cette expression, on rencontrera des mises en relation non-usuelles, arbitraires, forcées, hétérogènes qui conduisent à la mise en place (et la structuration) d'un deuxième espace en connexion directe avec le premier, mais ne permettront pas une véritable

Identification entre éléments d'un espace à l'autre et contrarieront l'"ouverture" normalement attendue des connecteurs reliant les deux espaces.

Ce qui nous paraît caractéristique de l'approche sociolinguistique telle que nous l'avons mise en oeuvre ici, c'est de prendre en considération les deux "partenaires" de la relation de communication langagière : le locuteur-auditeur et son "socius". Bien que nous nous soyons situé du côté du lecteur, nous avons tenu compte de l'énonciateur en lui attribuant un "calcul" du texte en fonction du contexte de sorte que le lecteur puisse à la fois construire le deuxième sens, caché, de (1) et s'assurer que ce deuxième sens lui était bel et bien communiqué par l'énonciateur. Le langage est saisi en tant que relation entre sujets parlant-à-quelqu'un-et-entendant-sa-réponse, même s'il se trouve que, dans une situation de langage où la relation passe par l'écrit, comme dans notre exemple, un seul sujet énonce tandis que l'autre interprète sans pouvoir se faire entendre de l'énonciateur. Reste que la relation de langage est toujours, ipso facto, une relation sociale, où le "socius" n'est pas seulement un partenaire interactionnel dont la caractérisation se bornerait à sa place dans l'interaction, mais un sujet social doté, dans cette interaction même, de caractéristiques sociales liées à sa position dans la structure sociale générale (ainsi qu'au parcours social qui l'a

conduit de sa position d'origine à cette position) - caractérisé par un "habitus" social qui contribue à structurer les activités mentales intervenant dans la construction du sens (20). L'étude menée ici ne permettait pas d'aborder cette question qui demande nécessairement du matériel empirique portant sur des exemples socialement distribués saisis de telle manière (avec leur contexte, etc) qu'on puisse les traiter aussi complètement que l'énoncé que nous avons examiné. Sur un problème de ce type, il n'est pas sûr qu'on puisse disposer d'un tel matériel. Mais l'utilisation que nous avons faite des notions d'espaces mentaux, de schémas et de scénarios, suggère cependant une direction de recherche, indépendante de la question particulière du double sens.

Trois aspects peuvent être distingués :

- la capacité à mettre en place cognitivement des espaces mentaux, au fil du discours, relève de la "faculté de langage" en tant que toute langue la manifeste;
- si la plupart des espaces mentaux banalement mis en place semblent être à la disposition de l'ensemble des membres d'une même communauté linguistique et culturelle (ainsi les espaces géographico-politiques EU et RF sont apparemment à la disposition de tous les locuteurs français, mais non de tous les hommes en tous temps et en tous lieux, à l'évidence), il semble clair qu'un certain nombre de domaines (ou

points de vue) particuliers dépendent de connaissances spécifiques socialement distribuées (on pourrait en trouver un exemple dans l'opposition que traite Bourdieu (1984) entre point de vue épistémique et point de vue doxique, et dans la difficulté qu'il relève de faire conserver par le lecteur ordinaire le point de vue épistémique au fil de la lecture dès qu'est introduit le nom propre qui déclenche presque inévitablement le point de vue doxique (21)).

- quant aux réalités cognitives très mal connues que nous désignons nous aussi par les termes inévitablement flous mais suggestifs de schémas, scénarios, cadres et, plus généralement, I.C.M. (modèles cognitifs idéalisés), dont on peut dire à la fois qu'ils fondent la construction des espaces mentaux et que, une fois ces espaces construits, on les y instancie, il apparait que leur structuration est clairement dépendante de l'expérience (sociale) du sujet construisant le sens (même des schémas très communs comme celui du "pouvoir politique" évoqué ci-dessus sont certainement l'objet de variations très fortes, significatives, et systématiques; il en va de même pour les scénarios tels que celui de "l'affaire Greenpeace"). Dans cette perspective, les variations dans les "représentations du monde" en tant qu'elles relèvent d'habitus de position sociale différents se rencontrent en partie dans le type et la variété des points de vue (c'est-à-dire des espaces mentaux) adoptables, mais principalement dans les schémas cognitifs utilisés. Ce qui n'empê-

che pas que, comme l'écrit Bourdieu, "tous les agents d'une formation sociale déterminée ont en commun un ensemble de schèmes de perception fondamentaux", structures mentales qui sont des structures sociales incorporées, rendant possible la construction commune de sens, c'est-à-dire la production de ce qu'on appelle le sens commun (22).

Dans le chapitre suivant, nous allons travailler sur un corpus tout différent d'énoncés produits par cinq couples socialement bien différenciés, qui nous permettra d'aborder un autre aspect de la construction du sens et de tenter une mise en relation entre les comportements linguistiques, les "représentations du monde" qui y sont associés et les habits des sujets parlants.

## NOTES DU CHAPITRE I

1. Nous n'avons pas été le seul lecteur de ce titre à interpréter immédiatement, **ce jour-là**, (1) comme communiquant, outre son sens premier, le sens dérivé indiqué directement par (8) : la dizaine de lecteurs habituels du journal **Libération** que nous avons interrogés le jour même et le lendemain, à la question : "Que veut dire, à ton avis, le titre de **Libé?**" ont tous répondu : "C'est Mitterrand qui a coulé le Rainbow Warrior" (variante : "le Greenpeace"). Il est clair que le fait de poser cette question laissait entendre que le titre en question avait un double sens, et que rien ne permettait de savoir si le lecteur construisait sur le champ ce deuxième sens, devinant celui que le questionneur avait lui-même "entendu", ou s'il l'avait construit de lui-même dès sa première lecture du titre. N'ayant pas l'intention sur le moment d'étudier de près la dérivation généralisée que nous constatons dans notre lecture, nous nous sommes borné à vérifier que notre interprétation était par-

tagée par d'autres lecteurs habituels du journal. Quand nous avons songé à travailler ce point de près, l'enquête n'était plus possible. Mais, la question intervenant à l'intérieur de commentaires généraux sur la situation, tous les lecteurs questionnés ont donné l'impression que cette lecture allait de soi.

2. Nous employons l'imparfait parce qu'un mois plus tard, le même titre présenté à d'autres lecteurs habituels du journal, alors que nul ne parlait plus de l'"affaire Greenpeace", n'en conduisait que quelques-uns à construire le sens dérivé (8), et n'y conduisait aucun des non-lecteurs de **Libération** que nous avons interrogés.

3. Pour un type d'enquête apparenté, cf. Darde (1982). La phrase sur laquelle porte cette étude a été énoncée par écrit; pourtant s'agissant du poids du contexte sur la construction de son sens complet (son double sens), il relève plutôt du registre habituellement noté comme **oral** (lequel ne s'étudie, hormis en phonétique, que sur "transcription", c'est-à-dire écrit) : notre analyse démontre en effet que le "deuxième sens" n'est pas "contenu" dans la suite des mots de (1), même accompagnée du contexte discursif immédiat que forment les énoncés (4), (5) et (6) qui le "commentent" dans la une où il est apparu. Dans un cas de ce type les écrits restent, certes, mais s'envole un contexte, devenu rapi-

dement inaccessible, qui contenait l'ensemble des connaissances antérieures ou contemporaines réunies dans la conjoncture informationnelle par le destinataire, ainsi que les constructions mentales (espaces, schémas et scénarios) pré-établies à l'instant de la lecture, sans lesquelles la dérivation généralisée ne pouvait être mise en place. Le travail sur ce type d'énoncé écrit est bien différent du travail sur texte littéraire, comme l'étude de Ducrot et al. (1976) sur **Occupe-toi d'Amélie** de Feydeau. Dans cet article les auteurs soulignaient la nécessité de prendre en considération des facteurs extra-linguistiques : "il faut faire intervenir non seulement le contexte explicite mais les intuitions des locuteurs, leurs jugements implicites sur la situation et les attitudes qu'ils s'attribuent les uns aux autres par rapport à cette situation" (p. 47). En ce sens, ce travail est situé du même côté que le nôtre par rapport aux conceptions sémantiques traditionnelles. Mais il s'en distingue, parce que le texte étudié est considéré comme contenant "en lui même" tout son sens : il est à lui-même un contexte auto-suffisant (compte-tenu des aspects implicites énumérés ci-dessus); c'est un écrit dont le sens est censé devoir être construit à l'identique chaque fois qu'il sera lu ou dit (puisque'il s'agit d'une pièce de théâtre), quel que soit le contexte général où se trouve situé le lecteur ou l'auditeur. Si les rapports entre les personnages du texte sont pris en compte, jusque dans les constructions mentales qu'ils sont supposés

établir, pour rendre compte des emplois de **mais** dans ce dialogue de théâtre, les constructions de sens effectuées par les auditeurs (ou lecteurs) ne sont pas prises en considération (tout se passe comme s'il allait de soi que l'auditeur opère les constructions attribuées aux personnages). Non seulement le texte est pris dans son éternité (la permanence de son (ses) sens), mais il est étudié du point de vue du "locuteur" qu'est chaque personnage mis en scène. Dans une autre étude sur **mais**, Ducrot (1980) montre son intérêt pour l'étude pragmatique sur exemples attestés plutôt que construits en étudiant un énoncé oral en contexte : un fragment d'un discours télévisé de Valéry Giscard d'Estaing à la veille de l'élection présidentielle de 1974. Cependant, à nouveau, le point de vue qui prévaut est celui du locuteur.

4. Il va sans dire que le lecteur ou l'auditeur peut se tromper dans l'intention qu'il suppose à l'énonciateur au terme de son "enquête"; il le sait, mais n'en continue pas moins à "calculer", et à conclure sur cette intention. Notre analyse ne vise pas à établir si oui ou non le titre de **Libération** avait réellement cette intention, si elle était consciente ou inconsciente, ou s'il en avait une toute autre; mais à établir comment ce deuxième sens était construit par le lecteur, et comment le contexte lui permettait de juger (même à tort) que le "double sens" lui était délibérément communiqué.

5. Très souvent ces titres retiennent par une bizarrerie en première lecture, comme, à la une du 29-11-1985, le titre principal :

Paysans : les partis font labour à quatre

Le jeu de mot correspondant assez mal à l'information empirique qu'il devait annoncer. Même lorsqu'ils ne sont pas contournés, les titres de ce journal semblent chercher systématiquement à faire "travailler" le langage. Ainsi, le premier titre utilisé dans "l'affaire Greenpeace", qui annonçait à la une du 12-07-1985 que le bateau de l'organisation pacifiste Greenpeace, le Rainbow Warrior, avait été coulé dans le port d'Auckland :

(a) Attentat contre Greenpeace : une bombe dans le pacifisme

ou, quand "l'affaire" prit de l'importance politique, les titres (b), à la une du 15-08-1985, ou (c), à la une du 23-08 :

(b) La piscine déborde

(c) Des agents de moins en moins secrets

ou encore, après les demi-révélation faites par le Premier ministre, le 26-09-1985, le titre (d) :



(d) La vérité à double tour

6. Ce titre de rubrique, **L'affaire du bateau vert**, est apparu dans **Libération** le 23-08. A notre connaissance il n'a pas été utilisé ensuite jusqu'au 23-09, les articles consacrés à cette affaire apparaissant dans des rubriques intitulées soit **L'événement** (c'est aussi le cas le 24), soit **L'affaire Greenpeace**. L'intitulé **L'affaire du bateau vert** sera à nouveau utilisé ensuite (30-09, 22-10, 4-11,...).

7. On rencontre une conception très voisine chez Ducrot : "la signification de la phrase (...) n'est pas un constituant de l'énoncé, mais lui est, au contraire, complètement hétérogène. Elle contient surtout, selon nous, des **instructions** données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur" (Ducrot et al., 1980, p. 12).

8. Cf. Quine (1969), tr. française p. 53.

9. Pour une brève présentation des thèses de Nunberg (1978, 1979), cf. Encrevé et de Fornel (1983), pp. 10-11. Pour une présentation critique, cf. Kleiber (1983).

10. Les constructions clivées ne présupposent pas nécessairement une question. On peut les employer dans des énoncés sans question préalable tels que (a) ou (b) :

(a) C'est Pierre qui a écrit cette lettre mais c'est Jean-Pierre qui l'a signée.

(b) - Cette lettre a été écrite par Jean-Pierre.

- Non, c'est Pierre qui l'a écrite.

Mais, même dans ces emplois, cette construction a pour effet de présenter le rapport entre X et Y comme une "révélation". Sur les clivées en français, cf., par exemple, Fradin (1978).

11. Dans cet emploi non métaphorique, **qui a coulé**, dans ce contexte précis, nous paraît avoir nécessairement l'interprétation correspondant à (3) pour le sens métaphorique : **qui est le responsable (volontaire) du naufrage de**. Dans le "second sens" comme dans le "premier sens" l'expression **qui a coulé de (1)** est interprétée comme une action délibérée. C'est logique pour le sens premier puisque (5) et (6) l'explicitent; c'est tout aussi logique pour le sens second, puisque (19) (dans le journal de la veille) précise que le Rainbow Warrior a été coulé "sur ordre", et que (8) répond à la question (18) : Sur ordre de qui? Le fait que l'interprétation du type (3) prévaut sur celle du type (2) dans les

deux sens facilite évidemment la connexion entre eux, et, en tout cas, la renforce.

12. On rencontre ici une des contraintes sur l'emploi d'une phrase à double sens par un énonciateur qui est légalement tenu de pouvoir apporter la preuve de ses dires : non seulement il faut des raisons pour cacher le deuxième sens, mais il faut aussi que le premier sens soit acceptable dans le contexte "informationnel" général.

13. Merci à Michel de Fornel pour nous avoir soufflé une partie de ce scénario.

14. Il en irait tout différemment s'il s'agissait dans **Les cahiers du cinéma**, du même mois de septembre 1985, du titre **(a)**, où le nom propre désignerait directement une valeur sans désignation automatique d'un rôle :

**(a)** C'est Reagan qui a coulé "A bout portant"

Rien n'indique que **(a)**, dans le contexte évoqué, aurait conduit à construire **(B)**. La question du schéma est essentielle dans la mise en correspondance. Elle explique pourquoi des titres possibles, eux, à la une de **Libération** ce jour-là, comme **(b)** ou **(c)** :

(b) C'est Sophie Marceau qui a coulé "Police"

(c) C'est Godard qui a coulé "Déetective"

n'auraient pas autorisé la dérivation vers (8), parce que ces valeurs, ici, techniquement parlant n'évoquent pas immédiatement un rôle (au sens de Fauconnier) : les schémas en jeu n'étant pas assimilables à celui qui est en jeu dans (8), les valeurs ne permettent pas la mise en correspondance des rôles et, de là, des valeurs.

15. C'est Gilles Fauconnier qui nous fait cette remarque, parmi beaucoup d'observations plus fondamentales qui ont largement contribué à enrichir notre analyse.

16. Dans (46) **naviguer pavillon haut** est valide dans deux scénarios rattachés au schéma "pouvoir politique" dans l'espace RF : le scénario "système monétaire" et le scénario "affaire Greenpeace", car (46) est valide aussi bien comme suite de (1) dans son sens premier que comme suite de (8), deuxième sens de (1). Mais il n'y a pas **double sens**, et un seul espace est construit.

17. Ce test nous a été suggéré par Gilles Fauconnier.

18. Nous avons délibérément étudié un cas d'énoncé situé dans un contexte où le destinataire attend une information

garantie par le destinataire. Dans ce cas, comme nous l'avons souligné, "ce que l'énonciateur a voulu dire" vise les intentions **conscientes** du destinataire. Mais dans la plupart des contextes l'interrogation sur les intentions **inconscientes** de l'énonciateur, et de ce qu'il veut dire sans savoir qu'il a ce vouloir, relève aussi du travail d'interprétation mené ordinairement par les sujets parlants (qu'ils aient ou non connaissance de la psychanalyse).

19. L'étendue de la présente analyse montrant assez la difficulté qu'il y a à établir de façon satisfaisante que la connexion est réellement communiquée par l'énonciateur à celui qui interprète l'énoncé, on ne s'étonnera pas que nous ne puissions pas fournir des chiffres de fréquence à l'appui de cette affirmation. Nous ne pouvons qu'inciter chacun à observer sur ce point le langage ordinaire. Notons que les "métonymies généralisées", qui semblaient si exceptionnelles à tant de linguistes lorsque Geoffrey Nunberg présenta son étude, sont aujourd'hui reconnues comme un emploi des plus communs par tous ceux qui sont attentifs à l'usage de la parole.

20. cf. Bourdieu (1972), p. 184 : "C'est une position présente et passée dans la structure sociale que les individus entendus comme personnes physiques transportent avec eux en tous temps et en tous lieux, sous la forme des habitus" (Sur



la même question, voir aussi Bourdieu (1971) et (1980)).

21. cf. in **Homo Academicus**, tout le chapitre 1 ("Un livre à brûler") et notamment les pp. 35-44.

22. cf. Bourdieu (1979), pp. 545-546 : "Les structures cognitives que les agents sociaux mettent en oeuvre pour connaître pratiquement le monde social sont des structures sociales incorporées. La connaissance pratique du monde social que suppose la conduite "raisonnable" dans ce monde met en oeuvre des schèmes classificatoires (ou, si l'on préfère, des "formes de classification", des "structures mentales", des "formes symboliques", autant d'expressions qui, si l'on ignore les connotations, sont à peu près interchangeable), schèmes historiques de perception et d'appréciation qui sont le produit de la division objective en classes (classes d'âge, classes sexuelles, classes sociales) et qui fonctionnent en deça de la conscience et du discours. Etant le produit de l'incorporation des structures fondamentales d'une société ces principes de division sont communs à l'ensemble des agents de cette société et rendent possibles la production d'un monde commun et sensé, d'un monde de sens commun".



## CHAPITRE II

### Construction de la référence ostensive, structure de l'interaction et habitus des locuteurs

#### 2.1. Données sociologiques

Bien que nos buts soient identiques, la démarche que nous allons adopter dans ce chapitre diffère de celle que nous venons de suivre, du fait même des objets abordés ci-dessus et ci-dessous (1). Le corpus que nous étudions dans ce chapitre présente en effet des possibilités de comparaison précise entre les usages linguistiques de dix locuteurs différents sur lesquels nous sommes sociologiquement bien documentés. Aussi exposerons-nous les données sociologiques avant de nous livrer à une analyse pragmatique puis à une analyse de la distribution de la parole dans l'interaction. Il s'agit, là aussi, de formuler des généralisations concep-



tuelles, des principes de construction du sens à l'intérieur du discours pour rendre compte, de manière empirique et pourtant explicative, des comportements linguistiques. L'analyse porte sur un corpus de discours enregistrés, tenus par des locuteurs dont les principaux déterminants sociaux nous sont connus et dans des circonstances socialement spécifiées. Les ethnométhodologues et les analystes de la conversation ont établi la nécessité d'utiliser des interactions discursives observées pour l'étude des phénomènes pragmatiques (2). Mais ils en restent le plus souvent à l'examen d'une catégorie de conversations (appels téléphoniques, demandes de renseignements, récits) dont le contexte proprement social leur paraît assez peu décisif pour pouvoir être négligé. Cherchant, au contraire, à tirer, ici, toutes les conséquences du recours au discours observé pour mener à son terme l'analyse proprement pragmatique, nous prenons en compte la réalité sociologique des différents locuteurs et la **structure objective** de leur relation qui ne saurait se réduire, on le sait, à la **structure conjoncturelle** de l'interaction dans telle situation particulière.

Nous avons travaillé quelques aspects d'un fragment de discours constitué de "paires adjacentes" (3) question-réponse (Q-R) extraites des premiers échanges d'une série d'entretiens enregistrés à Genève en 1978, auprès de cinq couples, par une équipe de journalistes de télévision. L'ensemble du



corpus consiste en une douzaine d'heures d'enregistrements image et son dont des extraits d'une cinquantaine de minutes ont été montés et diffusés à la Télévision suisse romande. Les dix interviewés, interrogés chez eux, étaient saisis par la caméra deux par deux sans jamais qu'apparaisse l'image de la journaliste qui posait les questions. Nous n'avons travaillé que sur la bande-son des questions et des réponses, dont nous avons établi la transcription. Les interviews s'inspiraient d'un questionnaire issu de la lecture d'"Anatomie du goût" (P. Bourdieu et M. de Saint Martin (1976)) qui avait pour objet l'ensemble des goûts et pratiques culturelles de cinq couples de Genève ou du canton de Vaud, d'âge voisin (entre 35 et 45 ans) mais socialement bien différenciés. Ces dix interviewés ne constituent pas un échantillon représentatif d'une communauté, pas plus qu'ils ne composent en eux-mêmes un groupe social naturel (même éphémère, l'enquête ne les ayant jamais réunis). Cependant la nature des questions qui leur ont été posées les a conduits à fournir, en réponse, un vaste ensemble d'informations sociologiquement pertinentes qui, rapportées par exemple aux analyses de **La distinction** (Bourdieu (1979)), permettent d'affirmer que chacun de ces couples est particulièrement proche, par ses goûts et pratiques déclarés, des goûts et pratiques de sa catégorie sociale d'appartenance. Il n'est pas question de négliger ces informations, alors que nous avons précisément choisi ce corpus dans l'intention de dis-

poser d'un savoir sociologique sur les locuteurs beaucoup plus complet que celui dont on dispose d'ordinaire en sociolinguistique. Mais il n'est pas nécessaire de développer ici une analyse systématique du contenu sociologique de ces longs entretiens. Pour deux raisons : parce que le sociolinguiste peut légitimement s'appuyer sur les acquis de la sociologie sans avoir à les ré-établir à chaque étude; ensuite, parce qu'une analyse sociologique complète des dix interviewés n'aurait de sens que si nous devions utiliser tout ce que nous pourrions établir. Ce n'est pas le cas : l'information apportée par ces réponses est très riche; or, pour les buts limités que nous visons ici, il nous suffit de pouvoir repérer chez eux des pratiques assez unifiées pour permettre de supposer à leur origine un principe unificateur, l'habitus, qu'on supposera à l'oeuvre également dans les pratiques linguistiques que nous étudions. D'ailleurs nous délaissions aussi par nécessité la majorité de l'information sociolinguistique fournie par ce corpus, ne posant le regard que sur quelques faits seulement : l'analyse sera poursuivie ailleurs. Nous avons donc pris le parti d'établir une sorte de portrait social de chacun des locuteurs en rassemblant des extraits de leurs réponses.

## Portraits des locuteurs

### A/ Couple N

(Age estimé du couple N : une trentaine d'années)

**Monsieur N** : Le père de M. N était manoeuvre, sa mère était concierge dans une usine. Il a suivi l'école primaire, est entré en apprentissage comme ferblantier-appareilleur et exerce encore ce métier. Sa famille était "vraiment modeste"; ses parents ne lisaient pas, sauf des journaux quotidiens. Il aurait "bien aimé faire carrossier", mais c'est son père qui a choisi son apprentissage. S'il avait "eu les moyens", comme il était "assez attiré par la médecine", "ça (lui) aurait plu d'être chirurgien"; mais "c'était exclu, financièrement exclu".

Il aimerait que sa fille puisse être "maîtresse de rythmique" comme elle le souhaite : "Ca sera, disons, comme une institutrice, pas plus. Disons que c'est pas considéré comme un ouvrier, quoi. Parce qu'un ouvrier, on est souvent pas tellement apprécié".

Son entourage? "Disons, on a deux couples d'amis, mais il faut les compter. Les amis maintenant c'est rare, c'est terrible à l'heure actuelle, c'est le plus dur. L'amitié ça existe plus, vraiment, c'est vraiment terrible. C'est ce que je regrette le plus à l'heure actuelle".

Pour son travail, il s'habille en bleu de travail. Il a "un seul costume, très simple", qu'il met toujours "dans des occasions", "ou alors c'est la veste et le pantalon, qui vont pas ensemble".

M. N n'écoute pas beaucoup la musique, mais il "l'aime, bien sûr" : "On aime bien la musique, un peu de tout, que ce soit disons du classique, ou moderne, du moment que ça ne crie pas trop fort. On a quelques disques, on a un album de deux disques où il y a un peu de tout dessus, et aussi ce que j'aime surtout c'est Glenn Miller, l'orchestre de Glenn Miller". Il ne va pas dans les musées. Peut-il citer un peintre qu'il aime? "Non, disons que je connais un peintre, il est décédé maintenant, disons c'est un peintre de quartier que j'aimais bien, c'était Grivaldi qui était à Carrouges, mais il vivait pas disons de sa peinture... Non, je peux pas dire des noms de peintres".

M. et Mme N ont une voiture, "assez grosse, pour tirer la caravane", qu'ils ont achetée d'occasion, le moins cher pos-

sible, sans choisir la couleur : "La couleur se présente comme elle se présente, on n'a pas un choix particulier quand on n'a pas d'argent". Pendant leurs vacances, ils "voyagent un peu". Ils font "de la caravane", "une année la Suisse, une année la France", mais n'aiment pas faire trop de kilomètres : "La Suisse, c'est malgré tout grand, on n'a pas encore tout vu". De même les week-ends : "L'été on part en week-end, le samedi-dimanche, en caravane, on aime bien, on a loué un bout de terrain, et puis on peut faire du jardin, des fleurs, pas de légumes parce qu'ils ne viennent pas et on n'est jamais sur place; on passe le temps à ça".

Comme nourriture M. N aime "les filets mignons, aussi les cocktails de crevettes" : "Disons qu'on n'a pas besoin d'avoir de grandes entrées. Bien faite, cuisine bien faite, que ça soit très bon, frais, pas des boîtes".

Ce qu'il demande à une femme c'est : "la franchise. Aussi qu'elle soit belle. C'est une qualité. Je ne sais pas ce qu'on peut demander d'autre à une femme".

Il est "satisfait à moitié" du style de vie qu'il a : "Si on pouvait avoir un peu plus d'argent quand même, on pourrait profiter disons plus encore de la vie qu'on profite actuellement (...). Si on avait un peu plus d'argent pour avoir un chalet, on pourrait finir nos vieux jours dedans, tandis qu'une caravane, finir nos vieux jours... Ca sera peut-être difficile".

**Madame N** : Le père de Mme N était mécanicien, sa mère "faisait des ménages". Elle-même a "fait l'école de commerce et puis un apprentissage de bureau vers 15 ou 16 ans", mais elle n'a "pas réussi le diplôme, malheureusement". Elle "travaille dans les bureaux, à la demi-journée, comme opératrice - (il) y a mieux". "Au départ", elle aurait "beaucoup aimé faire infirmière" : "Ca alors, ç'aurait été mon rêve. Mais on commençait quand on avait 18-19 ans, fallait savoir une deuxième langue, j'avais pas trop les moyens". Ses parents habitaient un trois pièces, elle avait sa chambre; elle passait ses vacances en France : "J'aimais bien car j'avais tous les amis. Alors j'étais vraiment heureuse". Ses parents ne lisaient pas du tout de livres; son père "bricolait tout le temps" : "On n'a jamais été orienté sur la lecture et je regrette beaucoup".

Elle ne voudrait pas que sa fille fasse le même métier qu'elle. Mais elle ne fait "pas trop de rêves : on ne sait jamais". Maîtresse de rythmique lui plairait, parce qu'elle "aime bien l'artistique, cette liberté d'expression". Elle voudrait prendre des cours de toute sorte, mais elle est "limitée en argent" : "Il y a tellement de choses à apprendre. On ne peut pas. Parce que si vous faites un cours de

couture par exemple, il y a le tissu, il y a le fil, il y a le cours, et si on fait de l'anglais à côté, on peut pas faire encore d'autres cours à côté, sortir, si on a envie de cinéma, comme ça. On ne peut pas. C'est exclu".

Ils sont meublés "en plastifié", mobilier qu'elle n'aime pas. Son goût : "Tout ce qui est rustique". Elle fait une collection de petites poupées en costume folklorique, et de petites cuillères en argent. Le hobby qu'elle aimerait avoir, c'est "des boîtes à musique", mais c'est "au-dessus de (ses) moyens". Elle "aime bien les habits", mais en achète très peu : "On me les donne. Des gens où ma mère travaille et qui sont fortunés, qui m'offrent des habits qu'ils mettent plus, je trouve vraiment formidable. C'est vraiment de très beaux habits". Elle regrette qu'aujourd'hui, "même si vous allez au Grand Théâtre", les gens "ne s'habillent plus". Elle aime manger "de tout, surtout ce qui est bon" : "On aime bien la viande, la bonne viande, les bons légumes, j'aime les légumes".

Elle "aime bien lire les journaux" : "Jours de France, L'Illustré, et puis Point de vue, j'aime bien. 'Le grand bal des têtes couronnées', ou 'les noces d'argent du Luxembourg', je trouve que ça reflète vraiment l'histoire, on voit vraiment tous ces rois qui sont... tous correspondent. Ils montrent tous les rois qui, dans le fond, la Grèce alliée avec l'Italie, avec le Comte de Paris, toutes les mêmes familles, avec le Comte de Barcelone, moi j'aime bien puisque tout se ramène à des générations en arrière, dans le fond tout correspond. J'aime bien".

Que demande-t-elle à un homme? "Enfin déjà travailleur, qu'il aime son métier, qu'il soit travailleur; et la franchise, la fidélité... je ne sais pas comment expliquer, c'est important, c'est..." C'est ne pas aller avec d'autres femmes? "Non, c'est égal sur ce point là, mais j'entends qu'il soit pas faux".

Mme N est-elle contente de son style de vie? "Oui, disons que oui, mais j'aimerais beaucoup d'autres choses oui, on peut pas dire (...) mais je crois que c'est toujours dans la vie qu'il y a beaucoup de choses qu'on aimerait et qu'on n'a pas".

#### **B/ Couple L**

(Age estimé du couple : entre 30 et 40 ans)

**Monsieur L** : Le père de M. L était maître d'hôtel, sa mère

"travaillait dans les bureaux". Il a "fait l'école primaire", suivie de "l'apprentissage comme mécanicien automobile"; puis, "pour des raisons de rentabilité", il a "exploité une carrosserie", et, ensuite, "monté un commerce d'importation d'articles de voitures", qu'il dirige actuellement. "Si c'était à refaire", il ferait "exactement le même apprentissage et puis la même suite professionnelle"; son "seul regret" : n'avoir pas "appris les langues", car il est maintenant "obligé de les étudier". Il était fils unique. Ses parents habitaient un appartement de trois pièces où il avait sa "propre chambre". Il passait ses vacances avec sa mère car son père ne pouvait pas en prendre pendant les congés scolaires. Son oncle était peintre, aussi avaient-ils "passablement de tableaux à la maison". Sa mère lisait "un peu de tout".

M. L achète des vêtements "classiques". Pour son travail, il met "des jeans avec une chemise", ou, s'il doit "rencontrer des gens", "un pantalon qui est un peu plus habillé et une veste". Il a aussi "un complet, qui est uniquement réservé pour les cérémonies". Il aime bien manger, et fait volontiers la cuisine. Il aime particulièrement "les scampis, les fruits de mer, les poissons" mais n'en consomme qu'au restaurant. Il aime boire du Bourgogne, du Bordeaux, du pastis "de temps en temps", et le week-end une Williamine "en pousse-café".

Les L ne reçoivent pas d'amis : "Premièrement parce qu'on a peu de temps pour recevoir, et qu'on a également peu d'amis". M. L ne fait partie d'aucune association. Leur mobilier correspond, dit-il, à leur goût : "C'est assez chaud, on aime assez ce qui est rustique. Voilà, disons, les critères du choix du mobilier. On n'aime pas ce qui est moderne". De ses fréquents voyages à l'étranger, il aime ramener des bibelots, des objets de décor. De Marseille il a rapporté "des petites statues" : "Dans une auberge, où il y a des Noirs qui sont venus vendre. (Il) y avait ces statues, (il) y avait des chapeaux, (il) y avait que des choses authentiques. (Il) y avait qu'une paire de statuette et je les ai ramenées". Il aime les bibelots en bois, en fer forgé : "Tout ce qui est assez travaillé. Ça vient peut-être du fait que j'ai travaillé le fer dans mon apprentissage, ce qui m'a donné une certaine habitude".

Ce qui lui plaît en peinture, c'est "la mer, tout ce qui est la nature, des sous-bois, également les animaux". Il n'aime pas "tout ce qui est moderne, abstrait" : "Ça n'a pas de chaleur, pour moi, ça ne représente rien". Il connaît certains peintres, Picasso, Van Gogh, Salvador Dali, mais il "n'aimerait pas acheter leurs tableaux" : "Je regarde c'est tout, mais disons ils ne m'intéressent pas". Il a choisi les tableaux qui sont chez lui parce qu'ils correspondent à son

goût propre, contrairement à "passablement de personnes qui achètent en fonction des amis qu'ils ont, des conditions sociales qu'ils ont, plutôt par goût de snobisme que pour leur goût qu'ils ont eux-mêmes. Si on lui donnait un Picasso ou un Van Gogh, il le prendrait "dans un but de spéculation, pas dans un but personnel".

Il aime bien "tout ce qui est journaux tels que **Minute, Le Meilleur**, parce que les articles sont un peu plus osés que les articles en Suisse, plus virulents". Il aime "beaucoup tout ce qui est photo, caméra également, la musique, le sport également aussi". Il aime le rock. Les concerts? "J'ai eu été souvent, oui, bien avant que je sois marié, on suivait Eddie Mitchell, Johnny Halliday, j'ai même eu l'occasion de passer une journée avec lui". Il regarde la télévision : "Je regarde beaucoup le sport, ce que je n'aime pas regarder, ce sont passablement de films d'horreur qui passent de plus en plus à la télévision, mais autrement, en principe, à part ce genre de films, on regarde tout". Il n'a "pas l'occasion de lire, pas le temps, à part disons des documents professionnels".

Le dimanche, il le "réserve pour la famille" : "Disons on a de petites habitudes, c'est d'aller de temps en temps jouer au **tiércé**, d'aller à Divonne comme ça, ça fait un but de sortie". Il ne prend pas de vacances : "Avec l'entreprise je suis obligé de rester ici".

Quelles qualités M. L. demande-t-il à une femme? "Pour moi c'est une femme d'intérieur, c'est le principal, une mère de famille. Ce sont des choses qui priment pour moi. Si on a déjà ceci, eh bien le reste n'a pas beaucoup d'importance".

**Madame L** : Son père était employé communal, sa mère était vendeuse. Elle a deux soeurs qui sont "mères de famille", comme elle aujourd'hui. Elle a "fait l'école primaire", puis "un apprentissage de bureau et un apprentissage de télégraphiste". Elle a travaillé comme secrétaire. Elle ne désire pas faire autre chose

Elle aime la musique rock. Elle a des disques : Elvis Presley, Eddie Mitchell, Michel Sardou, etc.; mais elle n'a "jamais l'occasion d'aller au concert". Elle n'écoute pas la musique classique. Pour leur voyage de noces, ils ont été à Paris. Au marché aux Puces, ils ont acheté des éléphants en bois foncé qu'elle aime bien. Elle ne sait pas d'où ils viennent : "C'est des Noirs qui nous les ont vendus".

Elle aime bien faire la cuisine, mais n'a pas de spécialités. Elle aime manger "la pizza et un peu de viande". Elle boit des eaux gazeuses. Elle s'habille "classique" : "une jupe avec un petit pull, ou alors un pantalon"; pour les

grandes occasions, elle a "une jupe longue avec une blouse", elle a aussi une robe "pour les mariages". Elle a une voiture, "une station-wagon". Elle ne choisit pas son véhicule : "C'est mon mari qui l'achète". Si elle avait le choix, elle prendrait "une plus petite auto, genre Datsun. La forme n'a pas beaucoup d'importance. La couleur non plus". Elle conduit beaucoup. L'été, elle part en vacances avec ses deux enfants.

Elle aimerait aller au cinéma "pour rire". Mais "avec les enfants, ce n'est pas possible". Elle "aime assez les ballets classiques" mais n'a pas "l'occasion d'y aller"; elle n'en avait pas non plus l'occasion auparavant. Elle n'a qu'un seul journal, **Modes de Paris** : "J'aime assez les recettes, j'aime assez la mode, et puis il y a des petites histoires que j'aime assez lire, pas trop longues". Elle aime beaucoup "tricoter, crocheter"; elle "aime énormément les plantes". Elle regarde la télévision mais "n'aime pas la politique et les matchs de football". Elle n'aime pas la peinture moderne parce qu'elle "ne la comprend pas". Elle apprécie, chez elle, un tableau qui représente une tête de cheval : "Elle a un regard un peu réel; j'aime assez, j'aime beaucoup ce qui est vivant". Elle ne va jamais dans les musées ou les galeries; elle a choisi ses tableaux à domicile : "Mon mari connaissait un monsieur qui avait une galerie, alors il nous a apporté quelques tableaux à choisir".

Elle aime lire "les romans d'aventure : Simenon, Alexandre Dumas". Elle ne va pas dans les librairies : "J'ai reçu les prospectus à la maison, j'étais abonnée. Plus maintenant. Maintenant j'ai fait un peu ma collection, et puis j'ai pas tellement le temps de lire".

Que souhaite Mme L comme avenir pour ses enfants? "La même chose que le mien". Ça veut dire? "Ça veut dire avoir un chez-soi, avoir un mari comme j'ai". Elle est satisfaite de leurs revenus matériels "C'est ce qui nous manque le moins". Aimerait-elle changer de style de vie? "Non, mais j'aimerais que mon mari ait plus de temps pour passer avec nous, et puis j'aimerais aussi avoir une maison, un jardin, et puis j'aimerais aussi avoir un chien. C'est tout".

---

**Remarque :** Mme L répond très brièvement aux questions, souvent par oui ou non, ou bien par "moi aussi" après que son mari a répondu; le plus souvent, elle répond directement au contenu propositionnel de l'interrogation, sans reprise du prédicat verbal.

## C/Couple M

(Age estimé du couple M : entre 30 et 40 ans)

**Monsieur M** : Il est né dans les Alpes vaudoises, dans une famille de paysans. Sa mère était "au foyer". Aîné d'une famille nombreuse, il est entré à l'École normale et est devenu instituteur. Ses deux frères sont respectivement mécanicien et maçon et ses deux soeurs employées de bureau. M. M aurait aimé entrer dans une école secondaire et faire des études universitaires mais "le collège secondaire était privé à l'époque" : "Pour des raisons financières je n'ai pu suivre cette école".

Dans la vie quotidienne, il porte en général "un jeans, une chemise et un pull", bref "des habits passe-partout" qu'il met "aussi bien au travail que pour aller rencontrer des amis ou au cinéma". Pour les mariages ou le théâtre, il possède un costume "avec deux possibilités de cravates".

Il n'aime pas la nourriture grasse et son menu-type est "un potage, des légumes par exemple, une viande grillée", mais il "attache beaucoup d'importance au dessert". Le plus important reste néanmoins les légumes et il "pourrait presque être végétarien". Sans jamais faire de réception, M. et Mme M reçoivent souvent : "Les gens viennent là surtout, très souvent, pour manger, ils viennent des petits moments, pour passer une soirée. On n'a pas des invitations qui durent des heures et des heures à faire la conversation, où il faut un tas d'artifices, où il faut sortir la belle vaisselle, on ne reçoit pas comme ça, tout simplement dans le cadre où nous vivons habituellement, une assiette de plus et c'est tout".

Sa femme et lui sont abonnés à un quotidien qu'il lit "de la première à la dernière page". M. M aimerait se consacrer plus à la lecture et "n'arrive pas à faire la différence entre la lecture professionnelle et la lecture pour se divertir". Ce qu'il demande à un bon livre? "Une certaine richesse de vocabulaire, avant tout, et puis que le sujet traité le soit avec une certaine objectivité quand même".

Il aime beaucoup les dessins d'enfants : "Ce qui me plaît la spontanéité, très souvent, et puis l'inspiration". Y a-t-il des peintres qui lui plaisent? "Je visiterais volontiers un musée, je m'intéresse, je m'intéresse beaucoup, disons que j'ai beaucoup de plaisir à voir certains peintres, Bruegel ou autres, j'ai aussi du plaisir à voir Van Gogh par exemple. La peinture moderne, je ne m'y intéresse pas". S'il devait posséder un tableau, il choisirait un Van Gogh : "Je ne sais pas exactement le titre mais, sauf erreur, c'est un semeur et il y a un très beau ciel avec un soleil". Il n'aime pas "certains tableaux que l'on vend très facilement dans

la rue par exemple, un sous-bois exagéré, une montagne très connue avec un petit chalet à côté, quelque chose de très artificiel".

Il aime aller au cinéma pour se divertir mais aussi "pour voir des films qui font un peu réfléchir". Il va quelquefois à l'opéra : "Le dernier que nous avons vu c'est un opéra allemand de Wagner, nous avons eu beaucoup de plaisir"; mais il ne va pas à des spectacles de ballets : "Moi, ça ne m'intéresse pas tellement, je crois que je laisserais aller ma femme toute seule". A cause des enfants, ils ont réduit leurs activités sportives, mais ils font "passablement du ski en hiver" et aimeraient "faire pas mal de marche en été et au printemps".

Il demande à une femme "qu'elle soit franche mais aussi qu'elle ait du coeur, qu'elle puisse donner beaucoup" : "Je pense que c'est les principales qualités". Il juge favorablement son style de vie : "Je crois que, personnellement, je suis satisfait". S'il n'envisage pas un avenir précis pour ses enfants, il souhaite "qu'ils puissent s'épanouir au maximum et puis qu'ils se rappellent du temps de leur enfance".

**Madame M :** Elle est la fille cadette d'un "fonctionnaire des chemins de fer. Sa mère est décédée très jeune. Sous l'influence de sa soeur aînée, elle a fait l'école secondaire. Elle est devenue institutrice comme ses deux soeurs. La famille a habité différents logements de service : "Nous vivions dans une pièce près de la cuisine tous à cause du chauffage qui n'existait pas dans toutes les pièces". Ses parents "lisaient très peu, nous n'allions pas au cinéma, rien". Pour ses enfants, elle souhaite "leur donner une bonne base, qu'ils aient une enfance heureuse, qu'ils s'en souviennent", "après, ils feront ce qu'ils voudront". Elle évite "qu'ils regardent la télévision" : "La discussion est beaucoup plus importante que le fait de regarder une émission tout à fait passive".

Comme leur appartement est petit, leur chambre est aussi la salle de séjour : "Nous avons vendu notre chambre à coucher, nous avons acheté ce grand lit et une armoire qui n'est pas belle à notre goût, mais qui peut être utilisée pour ranger beaucoup de choses; et puis il fallait caser tous les livres, alors nous avons fait cette bibliothèque, c'est mon père qui l'a faite, il fallait utiliser les locaux au maximum, et puis nous avons un fauteuil qui est l'élément de luxe de cette pièce".

Elle aime faire chez elle une cuisine "tout à fait traditionnelle", par exemple "un potage, ensuite un légume de saison, une viande et pas forcément un morceau de très bonne

qualité" : "Une nourriture qui soit saine". Indifférente à la coupe de ses vêtements, elle aime beaucoup les robes, "les robes qui ont un cachet, pas les robes de grands magasins qu'on trouve à tous les coins de rue, mais comme matière les matières naturelles de préférence". De même pour les chaussures : "Je préfère acheter une chaussure que je trouve belle, et ça coûte assez cher en général, et je préfère la faire réparer si c'est faisable plutôt que d'en avoir toute une gamme de bon marché".

Elle aime lire les romans : "J'aime beaucoup les histoires, ça je crois que c'est un reste de l'enfance, mais j'aime aussi des récits de voyages ou d'aventures". Elle aime tout particulièrement Saint-Exupéry car "à travers **Le petit Prince** on arrive peut-être mieux à penser à cerner et les enfants et les hommes en général". Elle écoute de la musique classique et comme son mari surtout de la musique chorale. Quant au jazz et à la musique pop : "J'aime pas tellement, j'essaye de m'y mettre, de m'y intéresser, mais c'est difficile, j'ai de la peine à comprendre". Ils ne vont pas dans les galeries de peinture, mais elle pense "qu'il faudra y aller pour amener nos enfants, leur faire connaître la peinture et certaines formes dans ce domaine". Ils visitent fréquemment des musées d'histoire ou d'archéologie, mais pas "de peintures" : "Si nous allons à Paris, nous irons voir le Louvre et d'autres musées parce que ça fait partie de la culture, mais pas par intérêt véritable". Elle aime "qu'un tableau représente une atmosphère", "l'état d'esprit de l'artiste à ce moment-là" et a "beaucoup de peine à apprécier la peinture non figurative".

Pourquoi aime-t-elle passer les vacances dans la région? "Parce qu'il y a des tas de choses à découvrir dans la région". Les dimanches sont d'ailleurs consacrés "à une balade en montagne, à la visite d'un musée, à la visite à la famille". Elle essaye "chaque fois que toute la famille y trouve un intérêt".

Elle demande à un homme "qu'il ait du coeur" et "une certaine vivacité d'esprit" : "Je pense que j'aurais de la peine à m'attacher à quelqu'un qui ne pourrait pas discuter, qui ne pourrait pas s'intéresser à un livre, à une activité de théâtre". Son souhait principal : "J'aimerais avoir quelquefois un peu plus d'argent pour peut-être donner un peu plus, pour pouvoir m'acheter, si on va faire des voyages, pour faire plus de voyages, mais au point de vue professionnel, familial donc, non je n'ai pas de désir".

## D/Couple P

(Age estimé du couple : une trentaine d'années)

**Monsieur P** : Il est le fils d'un grand négociant. Après avoir fait des études commerciales et des stages à l'étranger pour se perfectionner en anglais et en allemand, il est devenu manager de l'entreprise commerciale paternelle. Sa jeune soeur était secrétaire de direction avant son mariage. La famille "habitait un très joli appartement avec beaucoup de place", avec "des tableaux aux murs, pas mal de gravures".

Il estime faire "quand même partie des gens privilégiés" puisque lui et sa femme habitent dans une maison avec jardin en ville. Celle-ci est "toujours ouverte, il y a toujours du monde ici" : "On n'aime pas tellement vivre repliés sur nous-mêmes, on a besoin toujours de contact". Il a choisi le mobilier de la salle de séjour pour "qu'on puisse se coucher, qu'on puisse vraiment être très à l'aise, et c'est très sympathique quand on a des amis, on peut se mettre un peu par terre ou bien s'asseoir plus à l'aise que sur des chaises Louis XVI ou sur des meubles où l'on doit se tenir très droit". Le mobilier allie le moderne et l'ancien : "J'aime bien une base moderne, quelque chose qui fasse un peu généreux, qui soit décontracté, et j'aime bien quelques objets ou un meuble ancien, qu'on puisse mélanger les deux styles".

Il possède quelques tableaux achetés dans les galeries où il "aime flâner et regarder" : "Plutôt que de posséder, j'aimerais pouvoir louer les tableaux pour pouvoir changer de place plus souvent chez moi". Il aime "la peinture contemporaine espagnole", en tout premier Picasso, "la peinture contemporaine italienne, Chirico", et "n'aime pas les impressionnistes". Un tableau doit être "une tâche reposante sur un mur" et avoir "dans le fond une certaine, comment dire, un thème, qui correspond à l'image que je me suis fait de la vie, de l'évasion".

Comment s'habille-t-il? "Pas spécialement à la mode, mais j'aime bien être... me sentir dans mes habits, parce que je suis souvent en voiture, et puis j'aime bien les habits bien coupés, de toute façon". Pour le travail "quand je vais voir des clients, c'est très souvent un costume avec une chemise et une cravate, comme maintenant et si je n'ai pas de client, je vais à mon bureau même en blue jeans". Il aime bien manger, et surtout "des repas simples" : "Par exemple quand on mange souvent au restaurant, j'aime bien manger une soupe aux légumes, j'aime bien manger les oeufs au plat, enfin tout ce qui est maison".

Comme quotidien du matin, il lit **La Suisse** : "Je la regarde, je regarde les résultats sportifs, les articles politiques, le cours des devises qui m'intéresse beaucoup puisque j'achète des marchandises à l'étranger, et puis j'achète **L'Express** de temps à autre, on peut dire presque toutes les semaines mais je le lis jamais entièrement, des fois, je le lis même pas du tout, je l'achète un peu par habitude et puis il y a certains articles qui m'intéressent, les articles sur les arts, certains articles politiques". La lecture est un de ses loisirs favoris : "J'aime bien Simenon, j'aime bien d'autres auteurs policiers, Mac Lean", "plutôt des livres de détente, et puis j'aime bien les livres, les deux livres de Salinger, j'aime bien les livres de Kozinski; les livres qui sont un peu aussi, comme dans le cinéma, qui ont du rythme, et par exemple, justement chez Simenon, par exemple, ce que j'aime c'est que c'est malgré tout assez rapide, un peu Balzac sans les longueurs". Il écoute "la musique de jazz", "principalement la musique pop"; quant à la musique classique, il aime bien en entendre de temps à autre : "Je recherche surtout une certaine sensualité, une musique très instinctive".

Il préfère "les vacances un peu aventure" : "J'ai aucun intérêt à voir des sites archéologiques ou des choses comme ça, c'est des choses qui me - pas qui me rebutent mais qui ne m'intéressent pas tellement; on peut les voir, il y a toujours des cartes postales, ou bien j'aime sentir l'atmosphère d'un pays ou bien j'aime bien rencontrer, aller à la pêche avec les gens du pays. J'aime bien aller prendre - pas prendre des habitudes mais voir, aller dans les bistrotts du coin, faire des choses de ce genre-là, j'aime pas partir avec un but, c'est, tout est improvisé". De même pour les week-ends : "On est déjà programmés toute la semaine, on n'a pas envie de savoir ce qu'on va faire samedi ou dimanche, on verra, on improvisera". Il a "l'impression un peu de perdre (son) temps en regardant la télévision" et suit surtout le foot-ball, "et puis aussi quelques émissions littéraires".

M. P demande à une femme "la douceur et puis la compréhension" : "Chez une femme, j'aime bien qu'elle garde constamment sa féminité, qu'elle se surveille et puis, ça c'est très important, on va chez des gens des fois, on sent qu'il y a pas d'atmosphère; dans d'autres maisons, on rentre, on sent que la femme est là, on sent qu'elle participe à la vie, elle participe d'une certaine manière, on sent, on rentre chez soi, on est vraiment chez nous".

**Madame P** : Le père de Mme P a fait des études de géologie et est devenu ingénieur des mines. Sa mère, jusqu'à son mariage, "avait un commerce de lampes, une petite fabrique de lampes". Fille unique, Mme P a été au lycée et dans une école de commerce. Après des stages en Angleterre, elle a tra-

vallé comme traductrice jusqu'à son mariage. Elle aurait aimé "faire les Beaux-Arts" mais son père voulait qu'elle ait "une activité sûre et certaine". Chez ses parents, "il y avait tous les tableaux de famille" : "J'avais un grand-père qui était un très bon peintre". Il y avait aussi "une bibliothèque relativement importante". Ses parents étaient de "véritables fanatiques des voyages" et la famille a visité "toute l'Europe, le Proche-Orient, l'Afrique".

Elle espère que ses "enfants se sentiront toujours bien dans leur peau" : "Qu'ils soient bien à leur aise quoi qu'ils fassent, je n'ai vraiment aucune idée précise, la seule chose que je souhaite : qu'ils fassent dans la vie exactement ce qu'ils veulent faire".

Contrairement à son mari, elle aimerait mieux vivre à la campagne : "J'aime beaucoup la verdure, l'espace". Elle voudrait "une vie calme, c'est-à-dire avoir une sorte de noyau de famille où je me sens très bien, parce que j'ai besoin de beaucoup de sécurité dans ce sens, beaucoup plus que financièrement, c'est un noyau de famille qui tient bien, et en fait c'est un but en même temps".

Elle aime cuisiner, "faire des nouveautés". Elle n'a "pas vraiment de menu-type" : "Je n'aime pas faire toujours la même chose pour les gens qui viennent, je ferai une grillade avec une petite sauce, je ne sais pas, béarnaise, ou un poisson préparé d'une manière spéciale, avec une sauce aux herbes".

Elle achète beaucoup de vêtements, surtout quand elle est "déprimée" : "J'achète quelque chose qui me va très bien, pour me sentir bien, être à l'aise, pas quelque chose qui serre (...) pour vivre dans mon vêtement tout de même". Son choix ne dépend pas de la mode : "J'aime bien les vêtements qui sont décontractés, mais j'estime aussi qu'il faut avoir un peu de classique aussi". Elle évite "le mauvais goût".

Elle allait "très souvent dans les galeries avant" : "encore maintenant quand il y a des expositions comme ça je visite volontiers, mais évidemment quand on voit un musée comme Amsterdam, c'est un terrain extraordinaire, justement pour visiter, pour voir". Elle est "très sensible aux couleurs d'un tableau, aussi au style" : "Je pense que c'est un sentiment, je peux pas dire parce que c'est figuratif, ou c'est abstrait, ça ne veut rien dire pour moi, ça peut être une atmosphère qui a été créée par les couleurs, par la forme d'un homme ou d'une maison".

Elle dit qu'elle "ne peut vivre sans musique". Elle en écoute souvent : "Par exemple, une musique classique comme celle de Grieg, j'aime énormément parce que j'ai été très souvent

dans ces pays-là et il me semble que je la comprends, ça transmet vraiment l'étendue de ce pays et cette beauté tout à fait à mon sens, et quand je la mets, ça me calme, ça me donne un bien-être extraordinaire; d'autres musiques, musique pop, alors je suis très gaie, très envie de danser ou comme ça, ça me fait énormément plaisir".

Elle lit "tout, à peu près tout" : "Il y a quelques auteurs que je préfère, j'aime bien aussi Simenon, Kozinski, mais ce sont des styles d'auteurs que je préfère, et puis à part ça, je lis tout sans idée préconçue, parfois ça me plaît vraiment pas mais parfois je lis quand même". Le style est très important, "de même que l'atmosphère d'un livre", "la situation qui est créée au départ".

Pour Mme P, la télévision est "un moyen de facilité" : dans les informations télévisées, "il y a toujours quelque chose qui est tendancieux, toujours quelque chose qui vous forme votre opinion, alors qu'en se contentant des journaux, même quotidiens, on arrive à sa propre idée de la politique, disons dans tous les domaines, il me semble qu'on est plus libéré au niveau pensée, tandis que la télévision très souvent les sujets nous sont mâchés".

Elle demande à un homme "une certaine présence, d'être là quand on a besoin de lui, avoir beaucoup de compréhension, ne pas être, je ne sais pas, petit, mesquin, des tas de choses, être généreux, je crois que c'est important, voilà".

#### **E/Couple R**

(Age estimé du couple R : entre 40 et 45 ans)

**Monsieur R** : Le père de M. R fut professeur d'histoire du droit pendant près de 50 ans à l'Université de Genève. M. R est entré au Collège de Genève, puis a fait sa médecine, suivie "de huit ans d'internat, particulièrement médecine interne". Il s'est ensuite "installé comme interniste au Quartier des Eaux-Vives". S'il a fait des études universitaires, "c'est qu'il n'y avait pas d'autres choses à faire dans une famille d'universitaires, c'était la voie, et c'était la voie qu'on suivait naturellement sans se poser de questions".

Sa femme et lui habitent actuellement "une maison du 18<sup>e</sup>", la maison de ses parents, qui se sont retirés dans leur maison de Suisse orientale. Le mobilier est resté "à peu près le même" : "Il y avait un piano mi-queue à la place de la

bibliothèque là, une armoire baroque à la place de cette commode, mais tout le reste est identique et ce mobilier est celui des noces de mes grands-parents".

M. et Mme R reçoivent "plusieurs fois par semaine" : "Nous allons souvent chez des amis et nous avons souvent des amis chez nous". Outre son appartenance à la société médicale, M. R fait "partie d'une quantité de sociétés où on est membre sans être vraiment actif, ce sont des sociétés d'histoire, d'ethnographie, etc."

En peinture, il aime beaucoup l'époque impressionniste, en particulier Renoir et Boudin : "Il y a deux façons d'avoir des tableaux - je suis collectionneur de tableaux - on a une galerie personnelle, ou bien ces tableaux s'intègrent au même titre que les meubles, que les tapis, que le lustre, ou les bibelots, que tout l'ensemble de la pièce, pour pouvoir créer une certaine harmonie". "Je demande à un tableau de pouvoir vivre avec lui, qu'il me plaise, qu'il m'apporte quelque chose". Le tableau le plus "charmant" de sa salle de séjour est pour lui "le portrait de trois enfants, du 18<sup>e</sup> siècle, par un peintre de Versoix, Le Brun, qui était particulièrement miniaturiste (il a fait rarement des tableaux de cette taille, lequel est traité un peu comme une miniature)". Il ne croit pas que "les tableaux non figuratifs feraient corps avec (sa) maison". Il est collectionneur et bibliophile : "Je suis collectionneur, du moins mes amis le prétendent, car je ne suis pas un collectionneur monomane qui collectionnerait un type objets, des timbres-poste, des pièces de monnaie, et je m'intéresse depuis longtemps et tout particulièrement à tout ce qu'on pourrait appeler l'archéologie de la science, et mon principal intérêt se porte aux instruments scientifiques anciens, 17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles".

M. R lit régulièrement les journaux et il est abonné à plusieurs revues, tel **Le Livre du Mois**, **Demain l'Afrique**. "Je lis la presse locale quotidiennement, mais en m'attachant aux articles qui présentent un intérêt actuel, au point de vue social, politique, historique, en fait genevois; d'autre part, je lis la presse professionnelle". A propos de la lecture, il affirme : "C'est le seul vice que j'ai, la lecture est un vice impuni, c'est ce que l'on me reproche en famille, c'est que je lis trop". Il a deux grands sujets d'intérêt : "l'histoire, particulièrement l'histoire moderne", et l'art : "Je m'attache aux arts des pays où j'ai eu l'occasion de vivre, ou de voyager, particulièrement L'Orient et l'Extrême-Orient, et en dehors je m'attache aussi à lire certaines oeuvres de littérature contemporaine".

Ils n'ont pas la télévision : "Je la regarde occasionnellement lorsqu'une émission m'intéresse chez des voisins ou des parents qui la possèdent". Il regarde "les émissions soit

sur un sujet d'actualité, soit des émissions historiques soit sur un sujet scientifique". Ils possédaient une télévision, qu'ils ont supprimée à cause des enfants : "Il y a un côté passif dans la télévision, qui est très anti-éducatif". De plus, ils n'avaient "pas le temps de la voir".

Pour aller à son cabinet, il met un complet avec une chemise et une cravate : "pas par convention, pour moi-même, mais simplement par respect pour les gens qui me font le plaisir de s'adresser à moi". Chez lui, il met "un pantalon quelconque, une chemise", mais pas de jeans : "C'est cher, mal pratique, ça ne sèche jamais, c'est laid et ça, et c'est affreusement conventionnel. On est déjà trop obligé de porter un uniforme dans certaines circonstances de la vie pour aller encore le faire dans les loisirs". Pour les soirées, le théâtre, il met "quelquefois, exceptionnellement, un smoking", et pour les fêtes au dehors "un veston blanc".

Quelles qualités demande-t-il à un ou une amie? "C'est le questionnaire de Proust, la fidélité c'est une excellente qualité, la fantaisie, nous avons des amis qui sont de milieu, de profession, de nationalité extrêmement divers et je pense qu'ils apportent quelque chose parce qu'ils ne sont pas comme nous". Et à une femme? "C'est une question embarrassante, je ne sais pas si on aime les femmes pour leurs qualités", "je pense... qu'on se sente bien avec elle et qu'elle soit agréable, intelligente, de bonne humeur, une compagne charmante..."

A la question : est-ce que vous avez des souhaits particuliers pour vos enfants, il répond : "Nous sommes de bons bourgeois... J'ai deux souhaits - comme tous les parents, je pense - le premier est qu'ils acquièrent un métier qui les intéresse, et le second qu'ils soient capables de profiter de leurs loisirs d'une façon intelligente, constructive".

**Madame R** : Le père de Mme R était directeur d'une entreprise de constructions métalliques. Elle a été à l'école secondaire puis a choisi d'étudier des langues "au cours de deux années d'école supérieure". Après des études d'infirmière, elle a "travaillé deux ans comme diplômée à l'hôpital cantonal" et continue de le faire "depuis cinq ans à temps partiel" : "Je suis très heureuse d'avoir ce travail à côté de mes activités de maîtresse de maison et de mère de famille". Sa famille habitait dans une grande maison : "Il y avait beaucoup de meubles victoriens, assez lourds, assez massifs et qui ne correspondent plus maintenant à ce qui nous plaît à nous. Et puis il y avait aussi beaucoup de très beaux meubles de style Louis XV, Louis XVI, et énormément de tableaux, dont beaucoup de portraits de famille et autres", "des bibliothèques avec pas mal de livres anciens". Elle avait constitué "une petite bibliothèque de jeune fille de

(son) côté".

Le tableau qu'elle préfère, chez elle, "montre un cheval qui était le cheval d'un de (ses) ancêtres du côté de (son) père, qui a, semble-t-il, sauvé sa vie dans une bataille en 1830". Que demande-t-elle à un tableau? "Je pense que les critères sont vraiment presque impossibles à définir, c'est quelque chose que l'on sent, je ne peux pas dire que certains genres de tableaux me plaisent plus que d'autres, j'aime beaucoup la peinture ancienne et beaucoup moins la peinture moderne, probablement ou simplement parce que je la comprends beaucoup moins bien et que j'en ai beaucoup moins l'habitude".

Elle écoute les chansons françaises, genre Georges Moustaki, Joe Dassin que ses enfants apprécient et "aussi beaucoup les classiques, très classiques, c'est-à-dire Beethoven, Mozart, Chopin". Elle aime lire "plus souvent en vacances que tout au long de l'année" : "Je lis souvent des livres que mon mari prend avec lui s'ils me plaisent, je fais très peu de sélection, je lis un peu et si ça me plaît je continue, et si ça ne me plaît pas, j'arrête; au fond, ça m'est assez indifférent".

En hiver, elle porte généralement "des jupes classiques, chemisier et jaquette, ou jupe et pull, quelquefois les pantalons", et en été "beaucoup de vêtements jeans, en tissu jeans, des jupes", et "un type de chemisier tout fait classique, simple" : "J'achète des choses qui me plaisent, mais j'achète toujours des choses le moins cher possible, parce que ça me contrarie de dépenser beaucoup pour m'habiller, mais par contre, je change assez souvent".

Quelles qualités demande-t-elle à une amie? "Je pense que surtout j'aime pouvoir compter sur mes amis et je leur demande pas mal de discrétion; j'aime pas beaucoup qu'on viole mon secteur personnel et qu'on se mêle de mes affaires. Et puis je pense que c'est important d'avoir beaucoup d'intérêts communs, de faire quelque chose ensemble". Et à un homme? "Si je m'arrange à laisser beaucoup de liberté à un homme, qu'il m'en laisse beaucoup aussi et qu'il soit capable d'apprécier ce que je fais, ce qui m'intéresse. Le reste, c'est certainement appréciable, donner un sentiment de sécurité - enfin pour parler de la femme en tant qu'épouse -, être de parole, être ponctuel et puis garder une certaine imagination que tout le monde, hélas! a tendance à perdre avec le temps".

Est-elle satisfaite de son style de vie? "Oui, je suis satisfaite dans le sens que je pense que nous arrivons à vivre selon les buts que nous nous sommes posés, quoique nos buts, je pense, au départ, n'étaient pas tout à fait les mêmes. Je

pense que mon mari a des buts plus élevés et demande dans le fond à l'existence plus que moi".

Elle souhaite que ses enfants "arrivent à apprendre, à s'adapter à toute personne, à n'importe quel entourage, à n'importe quelle activité, et c'est pas très facile actuellement puisqu'on ne sait pas très bien que conseiller aux enfants. Les débouchés sont rares dans tous les domaines". "Ce qui est le plus important, c'est de leur donner une formation - si on peut dire une formation en ce qui concerne ce que les parents peuvent donner à leurs enfants - qui leur permette de se couler un peu dans n'importe quelle situation, selon les possibilités".

Lorsqu'on prend en compte les informations données par les locuteurs sur leur origine sociale, leurs études, leur profession, il est clair que le capital économique, culturel (dont le capital linguistique) et social des différents locuteurs (tant dans son volume que dans sa structure) les distingue nettement les uns des autres (4). Les analyses de Bourdieu (1979) sont ici particulièrement pertinentes. Les couples A (ouvrier) et E (médecin) sont aux deux extrêmes par le volume et la structure de leur capital. Les réponses du couple A le font apparaître comme dépourvu aussi bien de capital culturel qu'économique, social ou symbolique. Qu'il s'agisse de mobilier, de voiture, de vacances ou d'espérances sociales, ses choix relèvent du principe de conformité, de l'intériorisation de la nécessité ("nécessité faite vertu"), et du renoncement à tout profit symbolique. Le couple B (commerçant), dont le capital scolaire ne diffère pas sensiblement de celui du couple A, s'en distingue par l'import-

tance relative de son capital économique et social; il est représentatif des classes moyennes en ascension (acharnement au travail et manque de temps, sacrifices de socialité et repli sur le monde familial, goûts culturels "petit bourgeois", opinions très conservatrices). Le couple C (instituteur) s'oppose clairement au couple précédent pour la structure du capital : il dispose de moins de capital économique, mais de plus de capital scolaire et culturel et donc de capital linguistique (bien qu'il soit symboliquement dominé par la journaliste tout comme les couples A et B); ses goûts et pratiques sont révélateurs de la "bonne volonté culturelle" et du sérieux devant la culture typique de cette fraction des classes moyennes (5). Le couple D (manager) est doté de plus de capital (économique, culturel, social) que tous les couples précédents et surtout d'ancienneté dans la constitution du capital (origine bourgeoise). Sur le plan culturel sa situation est assez semblable à celle de la journaliste avec qui il se sent à l'aise. Il a "le sens de la distinction" mais, appartenant professionnellement au secteur du commerce privé, il n'est pas totalement assuré dans son rapport à la culture et cherche à s'affirmer comme participant de la modernité. Le couple E est assez représentatif de la grande bourgeoisie traditionnelle (profession libérale; rattaché aux institutions publiques : CRI, hôpitaux). Il dispose largement de toutes les espèces de capital, et particulièrement de plus de capital culturel social

et symbolique que le couple précédent (mais c'est surtout l'homme qui garantit et gère ces capitaux : il est le seul des dix interviewés à posséder plus de capital scolaire que la journaliste). Il en tire un rapport de domination à la culture. Tous ses choix visent à affirmer sa distinction.

Si on tient toute interaction linguistique comme un marché, c'est-à-dire comme un lieu d'échange de biens linguistiques où s'exerce une loi (abstraite, mais efficace) de formation des prix établissant la valeur relative des biens en question en fonction du rapport de force symbolique dû à la mise en présence de capitaux symboliques et culturels inégaux ainsi que de rapports au langage différents, les cinq interviews se présentent comme autant de marchés singuliers eux-mêmes implicitement référés au marché "institutionnel" (scolaire, celui où les biens linguistiques sont jugés et pourvus ou non de diplômes qualifiant socialement leur porteur pour toute son existence) et au marché dominant (qui n'est pas nécessairement le même) (6).

## 2.2. Questions et Réponses

### 2.2.1. Le questionnement et son double

L'interview est une forme spécifique d'échange conversationnel. On a souvent examiné le couple Q-R, mais peut-on mener à terme l'analyse pragmatique de cet enchaînement discursif sans y repérer l'inscription linguistique d'un rapport social exigeant que l'on remonte de la **question** à l'acte de **questionnement**? Les pragmaticiens, comme la plupart des linguistes, se fondent en général, explicitement ou non, sur une conception du langage comme moyen de communication; mais le langage, parce qu'il est un moyen de communication, se révèle aussi un moyen de lutte dans le cadre d'interactions sociales où le conflit symbolique n'est jamais absent, indépendamment des intentions conscientes des locuteurs qui y importent nécessairement les capitaux qu'ils ont incorporés, réinsérant ipso facto toute interaction dans la structure sociale générale.

A la différence des approches sémantiques traditionnelles, les recherches pragmatiques sur les questions étudient le contexte linguistique et extra-linguistique de la question et s'intéressent en particulier à l'ensemble du couple Q-R (7). De plus la question est décrite comme un acte de langa-

ge, qu'il s'agisse d'une requête d'information ou d'une requête d'action dont l'emploi est régi par des conditions.

Brown et Levinson (1978) se proposent de montrer comment les facteurs extralinguistiques, liés à l'interaction sociale, participent de la détermination du sens de la question. La sociologie mise en oeuvre est celle de l'interactionnisme symbolique d'Erwin Goffman. Le principal concept retenu est celui de **face**; c'est l'image de soi que l'on reçoit des autres et que l'on incorpore. "Habituellement, garder la face est une condition de l'interaction et non son but. Mais les buts, qui sont par exemple de se trouver une face (...) sont généralement poursuivis de façon à ne pas contredire cette préservation" (8). Les participants des interactions se livrent donc à un **face-work** où les locuteurs utilisent un répertoire de figures (évitement, réparation) pour que leurs actions ne fassent perdre la face à personne. Défendre sa face et préserver celle de l'autre entraînent des pratiques sociales défensives et protectrices dont Brown et Levinson cherchent à déterminer les correspondants au niveau linguistique : la question est une menace pour la face de l'autre, et l'usage de l'indirection permet de l'atténuer (d'où l'intérêt manifesté pour les marques linguistiques de politesse). En outre, le sujet social subit ici le même type d'idéalisation que le locuteur-auditeur idéal de Noam Chomsky : il s'agit d'une "Model Person". Mais ce cadre interaction-

niste est discutable, la violence symbolique n'étant pas repérée comme constitutive de l'interaction. Elle est implicitement présente, en particulier à travers la notion de "face menacée", mais celle-ci ne tient compte que de la seule mise en présence des interactants. La "violence", pour l'interactionnisme, semble n'être que péril narcissique alors qu'elle est, de notre point de vue, une véritable violence sociale : étant donnés les effets sociaux tels que le fait d'être "remis à sa place", et toutes les sanctions objectives qui sont liées aux interactions face-à-face du type interrogation d'examen ou interrogatoire de police ou de justice, l'échange Q-R ne menace pas seulement la "face" de l'interactant, heureux parfois si, "perdant la face", il parvient néanmoins à "sauver sa tête". Dans une perspective sociologique limitant moins l'interaction à elle-même on verrait que le **face-work** n'est qu'un des aspects de la "négociation" perpétuelle des positions sociales qui se joue dans toute relation de langage .

Dans un cadre "juridique", Ducrot (1972) a souligné que "le destinataire d'une question se trouve mis dans l'obligation de répondre, fut-ce par un aveu d'incompétence, de sorte que la parole qui lui a été adressée crée pour lui, en vertu des lois du discours, comme un 'devoir' de parler à son tour" (9). Plus récemment, Ducrot insiste sur le fait que l'énoncé Q est une énonciation caractérisée par le pouvoir d'obliger

à donner une information "quelqu'un qui pouvait très bien auparavant garder cette information pour lui" (10). La question est donc régie par des conditions sociales, puisque l'interprétation du sens de l'énoncé dépend du repérage des "droits" de l'énonciateur et des "obligations" du destinataire, au moins pour la vérification des pouvoirs que l'énonciation se donne. Plus sociologiquement nous dirons que la question, bien qu'elle se présente comme une demande d'information, est aussi une **prise** effectuée sur un autre sujet parlant qu'elle constitue, quoi qu'il fasse, en répondant virtuel - ne serait-ce que pour établir qu'il refuse de répondre. Elle est une main-mise d'ordre symbolique sur le corps, le temps et la parole de l'autre du simple fait qu'elle brise du silence et ouvre un espace verbal : un espace langagier qui constitue par lui-même, parce qu'il est situé dans le champ général des rapports sociaux, un domaine dont l'appropriation et le contrôle sont immédiatement en jeu. Prise redoublée par le fait que la question oriente l'espace verbal qu'elle instaure ou, si l'on préfère, tente de contrôler la réponse.

Sous cet éclairage, les interviews que nous étudions sont d'autant plus exemplaires que le "contrat amiable" liant questionneuse et répondeurs a été "passé" sur le thème des **goûts**, et qu'il conduit les interrogés non seulement à répondre mais à présenter le cas échéant des objets (tableaux,

meubles, vêtements, livres, etc.) qui matérialisent leurs pratiques. L'interrogation est ici une tentative particulièrement nue d'objectivation pratique de ce qui est ordinairement éprouvé comme le plus personnel; elle tend à désapproprier les enquêtés de leurs biens les plus "privés" pour les "publier" : les rendre publics (11). Le questionnement cherche à construire une image (en tous les sens du terme) objective et différentielle de chacun des dix enquêtés qui met en cause inévitablement, par son effet de rappel au réel, et leur image narcissique propre et les images, plus ou moins construites par chacun d'eux, que leur renvoient proches et connaissances, et donc, leur insertion dans la communauté sociale, en tant qu'elle est déterminée par la représentation qu'on a (et qu'ils ont) d'eux-mêmes (12).

Dans ce cadre, la réponse apparaît non seulement comme une information faisant suite à la demande formulée par la question, mais comme une réaction du questionné face au "coup de force" plus ou moins acceptable du questionnement. Cette réaction peut aller de la coopération à la résistance passive ou même explicite, soit que l'interrogé se prête avec plus ou moins de complaisance à la prise, soit qu'il tente de s'en dégager selon ses "ressources". Quoi qu'il fasse, ce que le répondeur inscrit dans sa réponse est fonction du capital, dans ses différentes espèces (capital proprement linguistique compris), dont il dispose et de celui qu'il

évalue chez la questionneuse (et chez les auditeurs immédiats et médiats). L'interaction verbale dans les paires adjacentes Q-R manifeste donc la mise en oeuvre par les locuteurs de stratégies sur ces marchés spécifiques - stratégies qui sont le plus souvent non-conscientes, purs produits de l'habitus en tant que sa relation avec le monde est "essentiellement obscure" (13). Les échanges de paroles laissent voir des postures, des positions, des renversements, des manoeuvres et des tentatives de manipulation, notamment dans l'ordre sémantico-pragmatique.

Comme tout discours enregistré, les cinq longues interviews de Genève présentent une très forte densité d'information linguistiquement et sociologiquement pertinentes. Les portraits que nous en avons extraits rendent compte en partie de l'information sociologique primaire qui en ressort - celle dont nous avons besoin pour le travail sociolinguistique en ce qu'il requiert, dans ce cas, la mise en correspondance des comportements linguistiques et des identités sociales "massives" des locuteurs. Beaucoup de travail linguistique pourrait être mené sur les énoncés recueillis, mais, comme on a pu voir au chapitre précédent, la moindre analyse sémantico-pragmatique précise demande de longs développements. Aussi nous bornerons-nous ici à examiner sur un point le début des premiers échanges Q-R de chacune des cinq interviews doubles (puisqu'elles concernent successivement l'un

puis l'autre des membres de chaque couple) portant sur la fréquentation du théâtre. Ces énoncés nous suffiront à traiter de la référence ostensive (paragraphe 2.3.). Puis nous recourrons à l'ensemble des interviews pour juger si elles confirment, à ce sujet, nos analyses (paragraphe 2.4.). Enfin nous reviendrons à ces débuts d'interviews pour trouver un autre type de confirmation dans l'examen du **turn-taking** (paragraphe 2.5.).

### 2.2.2. Données linguistiques

Pour faciliter le renvoi aux questions et réponses de ce corpus, nous avons codé chaque intervention. La première lettre désigne l'entretien (de A à E); la seconde indique qu'il s'agit d'une question de la journaliste (Q) ou d'une réponse d'un des membres du couple interviewé (R) (l'absence de ces lettres indique qu'il s'agit d'une intervention sortant du cadre du questionnement); la lettre suivante permet d'identifier le membre concerné du couple (F ou H); le chiffre indique le rang de l'intervention dans la suite des Q et des R (et éventuellement des interviews hors questionnement). L'indice (?) indique qu'il y a eu arrêt de l'enregistrement et reprise du questionnement à partir de la "même" question; les indices (??) et (???) indiquent une deuxième, une troisième reprise. Dans le texte, la virgule désigne une pause légère, le point-virgule une intonation de fin d'énoncé suivie d'une pause nette et les trois points une pause

longue. Trois points entre parenthèses à la fin d'une intervention signifie que nous coupons l'énoncé. Trois points entre crochets situés entre deux interventions signalent que nous avons coupé un ou plusieurs échanges Q-R.

Couple A - M. et Mme N (ouvrier)

AQF1 Est-ce que vous allez au théâtre?

ARF1 Oui, on aime bien le théâtre, on va quelquefois au théâtre voir des... Grand-Théâtre de Genève, mais y a pas

AQF1' Est-ce que vous allez au théâtre?

ARF1' Nous allons au théâtre au Grand-Théâtre de Genève oui, quelquefois mais ce qui y a c'est qu'y a pas assez à notre goût des comédies, des opérettes

AQF2' Vous allez à un autre type de théâtre?

ARF2' Pas beaucoup non, non

[...]

AQH1' Et vous Monsieur vous avez les mêmes goûts?

ARH1' Moi j'aime assez le théâtre, la danse aussi c'est joli, autrement disons qu'on connaît pas tellement les acteurs, on connaît pas tellement les noms, mais on aime assez quand même

[...]

AQF1'' Est-ce que vous allez au théâtre?

ARF1' ' ' Oui, au théâtre de... Grand... Grand-Théâtre de Genève, on aime bien y aller... mais y a pas assez d'opérettes... C'est souvent pour ça que... on n'y va pas trop souvent, les opéras sont durs pour nous à comprendre... plus de peine

AQF1' ' ' Ca vous arrive d'aller au théâtre?

ARF1' ' ' Nous allons au Grand-Théâtre de Genève... Quelquefois, mais y a pas assez d'opérettes et les opéras, on a plus de peine à les comprendre

AQF2' ' ' C'est quoi la dernière chose que vous avez vue au théâtre?

ARF2' ' ' "La Veuve joyeuse"

Couple B - M. et Mme L (commerçant)

BQH1 Est-ce que ça vous arrive d'aller au théâtre?

BRH1 Malheureusement pas non, à cause du temps

BQH2 Vous n'allez jamais au théâtre?

BRH2 Non jusqu'à présent euh absolument pas, on n'a pas le temps disons d'aller au théâtre euh actuellement

[...]

BQF1 Et vous Madame?

BRF1 Moi non plus, mais j'y allais aussi donc euh avec... facilement, avec les classes on allait

BQF2 Vous vous souvenez de la dernière pièce?  
BRF2 Si euh "Le malade imaginaire" on allait voir oh la  
la je me souviens pas du reste

Couple C - M. et Mme M (instituteur)

CQF1 Madame, est-ce que vous allez au théâtre?  
CRF1 Oui, nous avons pris un abonnement pour la saison  
passée... nous y allons chaque fois que c'est possible  
CQF2 Ca veut dire en moyenne combien de fois par mois  
euh?  
CRF2 Oh disons une fois par mois environ  
[...]  
CQH1? Monsieur est-ce que vous allez au théâtre?  
CRH1? Alors cet hiver nous y sommes allés régulièrement,  
nous avons un abonnement au théâtre de Vevey,  
sauf erreur il y avait une douzaine de spectacles  
proposés qui allaient de la chanson aux pièces de  
théâtre, euh nous avons pu y aller dix fois sauf  
erreur  
[...]  
CQF1? Et vous Madame vous allez au théâtre aussi sou-  
vent?  
CRF1? Oui ben nous avons pris cet abonnement ensemble et

nous avons eu beaucoup de plaisir

Couple D - M. et Mme P (manager)

DQF1 Est-ce que ça vous arrive d'aller au théâtre?

DRH1 Très rarement

DQH2 Ca veut dire?

DRH2 Ca veut dire que quand on, quand on se déplace par exemple euh ça peut arriver qu'on aille à Paris, à ce moment-là on va au théâtre et puis on essaye de voir quelque chose de d'un peu nouveau; ça me rappelle par exemple y a deux ans j'avais vu une pièce extraordinaire, c'était drôle parce que j'avais emmené mon père il était habitué au théâtre de boulevard et puis on avait vu une (...)

[...]

DQF1 Et vous Madame vous allez parfois au théâtre?

DRF1 Non pas plus que lui en fait, si ça se trouve nous allons à Paris comme il dit alors là mais c'est très rare une fois par année et encore (...)

Couple E - M. et Mme R (médecin)

EQH1 Monsieur est-ce que vous allez au théâtre?

ERH1 De temps en temps oui

EQH2 Quel genre de pièces est-ce que vous allez voir?

ERH2 C'est très divers, généralement je vais voir des pièces dont on a parlé favorablement, ou qui sont jouées par des acteurs que je connais personnellement ou pas, ou dont le décorateur, le metteur en scène sont des amis

[...]

EQH7 Est-ce que vous pourriez citer alors une pièce que vous considérez comme mauvaise, que vous n'aimez pas?

EH1 Est-ce que tu vois une pièce mauvaise qu'on ait vue récemment?

EF1 Non

ERH7 Je ne crois pas

EQH8 Quelle est la dernière pièce que vous avez vue?

EH2 Qu'est-ce qu'on a vue comme dernière pièce?

EF2 C'est la pièce de Robert Hossein

ERH8 Voilà

[...]

EQF1 Et vous Madame est-ce qu'il y a des pièces que vous n'aimez pas du tout?

ERF1 Feuh, je crois que je peux dire que je n'aime pas d'une façon générale quand ce sont des pièces d'une réalisation par trop moderne c'est... c'est (...)

Un des intérêts spécifiques de ce corpus, est de présenter des conditions de type expérimental, sans les idéalizations inhérentes aux situations d'expérience, dans la répétition pour un même locuteur de la "même" question et de la "même" réponse : en effet, les contraintes techniques de l'enregistrement télévisé ont imposé de nombreuses reprises des mêmes séquences de l'entretien, reprises dont les variations sous les apparences de l'identité constituent un objet privilégié pour les phénomènes pragmatiques (cf. notamment pour le couple A les quatre enregistrements de la première paire Q-R).

Nous allons donc étudier linguistiquement un type de construction de la référence dans le discours, pour revenir ensuite à ce que ce matériel proprement linguistique semble devoir au rapport social où il s'inscrit, et qui s'y inscrit.

### 2.3. La référence ostensive

La première question posée aux cinq couples interviewés permet d'examiner le problème de la référence ostensive à propos de l'emploi du déictique **vous**. Compte tenu des reprises de la séquence initiale (recommencée quatre fois avec le couple A et deux fois avec le couple C), la question a été posée douze fois, sous une forme que la questionneuse voulait invariable mais qui présente des variations qu'on peut schématiser ainsi (14) :

- question au premier interrogé de chaque couple

9 cas : A(F) quatre fois, B(H), C(F), C(H), D(H), E(H) :

(M./Mme)  $\left\{ \begin{array}{l} \text{est-ce que} \\ \\ \langle (\text{est-ce que}) \text{ 9a} \rangle \end{array} \right\}$  vous  $\langle$ arrive d' $\rangle$  ALLER au th.

- question au second interrogé de chaque couple

3 cas : B(F), C(F), D(F) (15) :

Et vous Mme (vous allez  $\left\{ \begin{array}{l} \langle \emptyset \rangle \\ \\ \langle \text{parfois} \rangle \end{array} \right\}$  au th.  $\left\{ \begin{array}{l} \langle \text{aussi souvent} \rangle \\ \\ \langle \emptyset \rangle \end{array} \right\}$  ) ?

On sait que le déictique **vous** présente un cas d'homonymie :

pronom de la 2<sup>e</sup> personne, il peut viser soit un référent **pluriel** (pl), soit un référent **singulier** (sg) à la forme dite "de politesse". Il a donc deux valeurs, le singulier et le pluriel, auxquelles correspondent, dans les réponses, les déictiques singulier : **je**, ou pluriel : **nous**, **on**, de la 1<sup>ère</sup> personne (16). Cette homonymie prend toute sa dimension d'ambiguïté quant à la référence dans une situation où, d'une part, la forme de politesse est exigée, et où, d'autre part, il y a plusieurs personnes en face de la personne qui questionne. C'est le cas dans les interviews que nous examinons puisque, si les différents couples étaient interrogés séparément, chacun chez soi, les deux membres de chaque couple étaient toujours présents ensemble en face de la journaliste (17). Pour celui qui peut écouter successivement les cinq entretiens, entendre la même première question Q répétée au second membre de chaque couple après qu'elle a été posée au premier, constater que six fois sur douze la question comporte un terme d'adresse qui met le déictique en position d'anaphorique coréférentiel, connaître enfin le parti pris des réalisateurs de l'enquête, qui était de poser de la façon la plus neutre possible les mêmes questions d'un questionnaire pré-établi à chacun des dix locuteurs pour faire apparaître les différences entre eux, il ne fait pas de doute que, pour la journaliste posant Q, le déictique **vous** est la forme de politesse du pronom **sg** de la 2<sup>ème</sup> personne.

Mais pour les interviewés, pris dans l'interaction, il en va peut-être autrement. Formellement, à s'en tenir au matériel linguistique, on doit distinguer quatre niveaux d'analyse du contenu référentiel pour le déictique en jeu dans la question adressée au premier interrogé :

- 1- le pronom sujet (**vous**) de l'énoncé de Q peut avoir un référent **sg** ou **pl**;
- 2- Le destinataire de la question est **sg** (désigné par la questionneuse, éventuellement par le terme d'adresse);
- 3- l'énonciateur de R est **sg** (identique au destinataire);
- 4- le pronom sujet de l'énoncé de R peut avoir un référent **sg**, ou **pl**.

Les niveaux 2 et 3 relèvent des conventions du système de distribution de la parole dans une interview formelle; nous y reviendrons plus loin. Les niveaux 1 et 4, où les deux référents sont possibles, sont les lieux où se joue la construction de la référence du déictique dans l'échange Q-R. Au niveau 1, lorsque Q est posée au premier membre interrogé du couple, particulièrement dans les six cas où elle lui est adressée sans terme d'adresse, on ne peut distinguer si le sujet de l'énoncé de Q (c'est-à-dire le sujet de l'énoncé de la réponse à venir) est le référent **sg** ou **pl**. Mais quand la question revient au second membre du couple, précédée de **Et vous Madame**, elle n'est plus ambiguë : le **vous** y est néces-

sairement singulier. Au niveau 4, les douze réponses présentent une variation du nombre du pronom de la 1<sup>ère</sup> personne comme le montre le tableau 8 ci-dessous où elles sont classées selon qu'elles répondent ou non à une question pourvue d'un terme d'adresse, et selon qu'elles proviennent du premier ou du deuxième membre interrogé de chaque couple.

Q sans TA			Q avec TA					
R 1 <sup>er</sup> interrogé			R 1 <sup>er</sup> interrogé			R 2 <sup>ème</sup> interrogé		
A(F)	B(H)	D(H)	C(F)	C(H)	E(H)	B(F)	D(F)	D(F)
on*	on	on...	nous	nous	je	je	(sg)...	nous
nous**		je					nous	

\* prises de son 1 et 3

\*\* prises de son 2 et 4

TA terme d'adresse

TABLEAU 8

On constate, notamment, que la non-ambiguïté du **vous** de la question n'entraîne pas l'invariabilité du nombre du déictique de la réponse : dans le cas du deuxième membre interrogé du couple, on obtient aussi bien un **je** (B), qu'un **nous** (C), ou bien encore successivement l'un et l'autre nombre (D). Pour restreintes qu'elles soient, ces données observées sont extrêmement caractéristiques : les variations y sont, à première vue, surprenantes, soit, en cela, conformes à ce que le travail sur langage attesté dans l'usage apporte toujours d'inattendu à la recherche linguistique. Elles obligent à une étude jamais menée à notre connaissance, celle du lien établi par les répondeurs entre le déictique de l'énoncé de Q et le sujet de l'énoncé de R. Nous commencerons par examiner, tout d'abord, le rôle que peut jouer l'interprétation du **vous** là où il est ambigu.

Certains cas semblent clairs. Ainsi pour les premiers interrogés des couples A et B, auxquels ont été posées des questions sans terme d'adresse, on peut supposer que, malgré la convention du questionnement identique des deux membres du couple, c'est la valeur pluriel de **vous** qui est sélectionnée à l'audition de la question. D'où une réponse avec un pronom à valeur pluriel. Le premier membre interrogé du couple A (ouvrier), Mme N, répond par **on** ou **nous** lors des quatre prises de son successives (18) :

ARF1 Oui, on aime bien le théâtre (...)

ARF1' Nous allons au théâtre au Grand-Théâtre (...)

ARF1'' Oui, au théâtre de...Grand, Grand-Théâtre de Genève,  
on aime bien y aller (...)

ARF1''' Nous allons au Grand-Théâtre de Genève, quelquefois

Le premier interrogé du couple B, M. L, répond par on (BRH1 ne comporte pas de sujet exprimé de l'énoncé et c'est BRH2 qui permet de reconstruire le nombre du pronom qui est, avec le verbe, effacé) :

BRH2 Non jusqu'à présent euh absolument pas on n'a pas le temps (...)

Pour le deuxième interrogé du couple B, Mme L, et le premier interrogé du couple E, M. R, auxquels la première question est adressée par un terme d'adresse sg et qui répondent avec le pronom sg : je, il semble qu'on puisse faire la même analyse en inversant la valeur sélectionnée pour le vous de Q : c'est la valeur singulier qui est attribuée par ces répondants; d'où une réponse avec un pronom sg :

BRF1 Moi non plus, mais j'y allais aussi donc (...)

ERH2 C'est très divers, généralement je vais voir (...)

(ERH1 ne comprend pas de sujet exprimé de l'énoncé). Dans

ces quatre cas, on peut supposer que le répondeur sélectionne une des deux valeurs de nombre possibles de vous dans Q, et répond avec le pronom de même nombre. Ces quatre cas peuvent laisser penser que c'est la présence ou l'absence de terme d'adresse dans la question qui lève pour les auditeurs l'ambiguïté : le pronom qui suit le terme d'adresse sg, Monsieur ou Madame, est naturellement interprété comme anaphorique de ce terme d'adresse et se trouve donc pourvu de la valeur singulier. En outre, dans la forme de Q adressée au deuxième interrogé du couple : Et vous Madame?, le et d'énonciation placé à l'initiale marque pragmatiquement le changement d'allocutaire et implique, puisqu'il n'y a que deux personnes en jeu, que le partenaire déjà interrogé est exclu et qu'une seule personne reste inscrite dans le contexte d'énonciation. En l'absence de terme d'adresse, la présence des deux membres du couple conduirait les répondeurs à sélectionner la valeur pluriel dans l'interprétation du vous de Q. Mais les énoncés du couple C (instituteur) montrent que la sélection du nombre du déictique dans la production de R n'obéit pas à ces principes.

Le couple C fournit trois réponses: en effet, le questionnement du premier membre du couple, Mme M, interrompu à sa demande à la quatrième question, a fait l'objet d'une nouvelle prise où M. M est interrogé en premier; puis Mme M est à nouveau questionnée en position de deuxième interrogé.

nous avons eu beaucoup de plaisir

Outre le terme d'adresse et le *et* analysés précédemment, le comparatif aussi souvent (avec ellipse syntaxique de *que lui*) implique qu'on sollicite une réponse contrastée par rapport à celle du premier interrogé, et impose la sélection de la valeur *singulier* pour le *vous* de Q. Pourtant la réponse est au pluriel.

Quant au couple D (*manager*), ses deux membres répondent en employant successivement (mais pas dans le même ordre) les deux nombres du déictique. M. P, le premier interrogé du couple, reçoit une question sans terme d'adresse et emploie dans sa réponse d'abord le pluriel puis le *singulier* (DRH1 ne présente pas de sujet exprimé) :

DRH2      Quant on se déplace par exemple euh ça peut arriver qu'on aille à Paris (...) Ca me rappelle par exemple il y a deux ans j'avais vu une pièce extraordinaire (...)

Dans ce cas on pourrait, certes, supposer que le répondeur a repéré dans le déictique de Q un *vous-pl* qu'il reprend par *on* dans sa réponse, et qu'ensuite il extrait "sémantiquement" de ce pluriel un *singulier* : de ce *on*, le *je* qui y est inclus. Mais il demeure douteux, étant donné le contexte d'é-

nonciation, que le référent vous-sg visé par la questionneuse ne soit pas identifié. Enfin, Mme P, le deuxième membre interrogé du couple D (manager), fait apparaître successivement un singulier puis un pluriel en position de sujet de l'énoncé de la réponse :

DRF1 Non pas plus que lui en fait, si ça se trouve nous  
allons à Paris comme il dit (...)

(Non pas plus que lui a nécessairement un sujet non exprimé singulier, puisqu'il est exclu dans cette situation que le pluriel nous puisse désigner une autre pluralité que celle que forment les deux membres présents du couple). Mme P repère le référent visé vous-sg de Q mais, dans sa réponse, emploie sans transition, aussitôt après le singulier, un pluriel englobant ce singulier.

Les énoncés examinés présentent donc trois cas :

1- des réponses au singulier où le nombre du pronom personnel de l'énoncé correspond directement à celui du déictique de la question : Mme L (2<sup>ème</sup> int. B), Mme P (2<sup>ème</sup> int. D, premier déictique de R), M. P (1<sup>er</sup> int. E);

2- des réponses au pluriel où la correspondance est possible, liée à l'interprétation éventuelle du vous-sg de Q com-

me un vous-pl par le répondeur : Mme N (1<sup>ère</sup> int. A), Mme M (1<sup>ère</sup> int. C), M. P (1<sup>er</sup> int. D, premier déictique de R);  
3- des réponses au pluriel où il n'y a pas de correspondance directe : Mme M (2<sup>ème</sup> int. C), Mme P (2<sup>ème</sup> int. D, deuxième déictique de R), M. P (1<sup>er</sup> int. D) (20).

Les réponses au pluriel du 3<sup>ème</sup> cas manifestent un phénomène d'indirection : soit  $x$  l'objet prédiqué en Q et  $y$  l'objet prédiqué en R, l'indirection ici consiste à **répondre sur  $x$  au moyen de  $y$** . Ainsi formulé, le phénomène ne paraît pas sans rapport avec les "identifications" évoquées au chapitre précédent. Ne pourrait-on pas traiter cette indirection dans les termes de Nunberg (1978), qui a précisément abordé l'étude de la référence différée par le cas de déictiques? Mais comme nous l'avons rappelé au chapitre 1, la référence différée consiste à employer un terme donné pour viser un autre référent que celui qui est directement relié (par FI) à son démonstratum : soit, dans le couple Q-R, fournir, à une question sur  $x$ , une **réponse sur  $y$  au moyen de  $x$** . Il s'agit donc d'un tout autre phénomène d'indirection que celui que nous étudions : les réponses examinées ne visent pas un référent pl au moyen d'un déictique sg, mais au moyen d'un déictique pl : il n'y a pas de référence différée de la part du répondeur. On pourrait néanmoins supposer l'emploi d'une fonction pragmatique au niveau de l'interprétation par l'auditeur : le vous de Q, pourvu d'un démonstratum vous-sg, se-

rait relié au moyen d'une fonction pragmatique dérivée au référent visé vous-pl; c'est ce référent, qui apparaîtrait ensuite dans la réponse produite. Mais cette analyse bien artificielle, qui pourrait convenir pour Mme M (2<sup>ème</sup> int. D), ne peut en aucun cas rendre compte de la réponse de Mme F (2<sup>ème</sup> int. D) où un singulier succède à un pluriel : le déictique de Q peut se voir attribuer le référent sg ou le référent pl, mais non les deux à la fois (21).

Nos exemples attestés nous amènent à poser au sujet du nombre du déictique une question générale qui, à notre connaissance, n'a pas été soulevée par les linguistes, en rapprochant le problème de la référence des pronoms personnels utilisés de celui de la cohérence référentielle dans le couple Q-R : à une question posée sur un individu (notamment à lui-même), la réponse se fait-elle sur l'individu ou sur un groupe d'appartenance? Nos exemples attestent que l'un et l'autre sont possibles.

L'analyse de chacun des énoncés des dix interviewés a pu laisser penser que la correspondance nombre à nombre entre les déictiques de Q et de R (cas 1, 2) fournit les réponses "normales", et que c'est la discordance en nombre (cas 3) qui ferait difficulté parce qu'elle mettrait en cause, en quelque sorte, la cohérence du couple Q-R. Lorsqu'on interroge des locuteurs natifs du français sur ce point, leurs

réponses immédiates confirment cette idée. Tout se passe comme s'il existait un prototype de la réponse conforme, où cette correspondance avec la question serait respectée, prototype dont on pourrait chercher l'origine dans la prime éducation familiale ou scolaire; ou, à tout le moins, une "attente prototypique" de cette forme de réponse (22). Mais, pourtant, dans les énoncés examinés, rien ne permet de soutenir que des réponses non-prototypiques (sur ce point) sont reçues comme "anormales", du moins dans le contexte étudié. Rien ne peut laisser supposer, par exemple, que lorsque Mme M (couple C, instituteur), interrogée après son mari, répond avec un déictique pl (nous), elle répond "à côté de la question", violant la "coopération" qu'elle s'est implicitement engagée à offrir lorsqu'elle a accepté de répondre à cette interview; elle manifeste, au contraire, dans le contenu propositionnel de ses réponses une bonne volonté coopératrice évidente. En fait, s'agissant de la question initiale d'interviews librement consenties, on doit partir de l'hypothèse que toutes les réponses (celles du cas 3 aussi bien que les autres) tentent d'être des réponses appropriées, et que les réponses utilisant un déictique pl sont des réponses tout aussi convenables que celles qui utilisent un singulier. Si bien qu'on peut s'interroger : la réponse sur le groupe ne serait-elle pas la réponse la plus normale à une question concernant un individu? Ici se rencontre la limite inévitable de tout corpus, qui, par définition, ne présente

jamais qu'une variation contextuelle limitée. Il nous faut donc recourir à des exemples observés hors corpus, ou construits à partir de l'expérience générale, selon la méthode courante à laquelle l'approche sociolinguistique, qui part d'exemples observés en contexte, n'a aucune raison de se refuser pour mener le plus loin possible des analyses dont le but n'est pas descriptif mais explicatif (23).

Il n'est pas difficile de trouver une série d'exemples éclairants (le test se faisant évidemment avec la forme non ambiguë tu) :

(1) Dialogue entre la journaliste et M. R (couple E, médecin) à la fin de l'interview :

- Est-ce que vous avez des souhaits particuliers pour vos enfants, vous monsieur?

- Nous sommes de bons bourgeois

(2) Dialogue entre deux étudiants :

- Est-ce que tu as lu Le Monde de samedi?

- On n'achète jamais celui du week-end

Le on réfère à la collectivité (couple, famille, communauté) dans laquelle l'interrogé vit.

(3) Dialogue entre deux lycéens :

- Est-ce que tu as déjà fait Mallarmé?
- On en est encore à Montaigne

Le on réfère à la collectivité (classe de lycée) dans laquelle se fait l'étude des auteurs classiques.

(4) De même dans *Fin de partie* de Samuel Beckett les répliques:

Hamm : Je ne te donnerai plus rien à manger.

Clov : Alors nous mourrons.

Hamm : Je te donnerai juste assez à manger pour t'empêcher de mourir. Tu auras tout le temps faim.

Clov : Alors nous ne mourrons pas.

(5) Dialogue entre deux adultes se connaissant à peine :

- Est-ce que tu vas à l'Opéra?

- Nous y étions encore la semaine dernière...

Il s'agit d'une question semblable à celle des interviews mais l'interrogé est seul avec l'interrogeant. Etant donnée la structure sociale française, le nous sera normalement interprété comme désignant le répondeur et la personne avec laquelle il forme un couple, bien que le couple n'ait jamais été évoqué.

Ces exemples utilisent dans la réponse un pronom. Il est

intéressant de constater qu'on rencontre aussi bien des groupes nominaux obéissant aux mêmes principes :

- (6) - Monsieur le premier ministre qu'allez-vous faire?  
- Le gouvernement va se réunir
- (7) - Fais-tu grève lundi?  
- Le syndicat a signé l'appel
- (8) - Va-t-il au congrès de Mexico?  
- L'université n'a plus d'argent
- (9) - Tu as été aux sports d'hiver?  
- Toute la famille a eu la grippe
- (10) - As-tu regardé le film hier soir?  
- Ma femme a fait sauter les plombs
- (11) - Est-ce que tu vas au théâtre?  
- Calvin l'interdit

Ces exemples montrent d'ailleurs que la réponse n'a pas besoin de porter directement sur un groupe, une pluralité incluant l'individu sur lequel porte la question; elle peut référer à un autre membre du groupe pourvu qu'on puisse reconstruire le réseau de relations collectives : ainsi en (11) le répondant veut être saisi (même ironiquement) dans son appartenance à une communauté religieuse définie. Plus le lien entre les individus concernés et le groupe de référence est évident, plus l'énoncé sera facile à interpréter; plus le groupe est difficile à reconstruire, moins la répon-

se référant au groupe sera acceptable. Soit (12) :

(12) - Monsieur le Président de la République irez-vous à Moscou?

- Le ministre des Relations extérieures va en discuter avec son homologue

La réponse paraît très "naturelle" parce qu'elle met en jeu des relations pré-établies entre les éléments du schéma "pouvoir politique" évoqué, alors qu'une réponse du type

(13) :

(13) - Ma femme va en discuter avec l'ambassadeur d'URSS

serait surprenante parce que le couple n'est pas un groupe attendu dans ce contexte : il n'appartient pas, dans l'espace RF, au schéma évoqué. Il ne suffit pas que le lien entre l'individu et le groupe puisse être reconstruit, encore faut-il que le groupe mis en jeu soit relié sans difficulté à l'"activité" interrogée.

Tous ces exemples montrent qu'il est tout à fait banal, et nullement surprenant, qu'un individu interrogé sur lui-même réponde en s'insérant mentalement dans un réseau de relations sociales auquel il renvoie linguistiquement de manière directe ou indirecte. Nous pensons qu'ils manifestent la

mise en oeuvre d'un principe conversationnel selon lequel, dès lors qu'il existe une correspondance socialement établie entre une activité et un groupe de référence, la réponse la plus "naturelle" à une question sur cette activité est la réponse qui réfère au groupe en question. Nous proposons d'en rendre compte en postulant l'existence d'une maxime conversationnelle, que nous appelons Maxime de groupe, qu'on pourrait formuler ainsi (24):

**Maxime de groupe :** chaque fois qu'est en question une activité conçue comme impliquant normalement un groupe, référer au groupe.

Dans le cas de réponse à des questions, cette Maxime conduit pour toute activité associée à la vie d'un groupe à répondre "indirectement" (par un pronom personnel, un nom ou une description définie ne référant pas à l'énonciateur) même si le questionné est interrogé sur son comportement personnel. Le repérage entre "groupe" et "activité" n'est pas réglé par une correspondance proprement linguistique entre tels éléments de la question et de la réponse, mais par une correspondance sociale entre telle activité et tel groupe (institutionnel ou non) auquel peut appartenir un individu (25). Nous faisons une hypothèse supplémentaire : cette "correspondance sociale" n'intervient pas ici en tant que réalité empirique mais à l'intérieur de schémas cognitifs pré-

établis dans lesquels les relations entre les éléments sont telles que l'activité en cause est insérée dans le fonctionnement d'un groupe donné. La Maxime de groupe repose sur l'existence de tels schémas partagés par les locuteurs d'une communauté (ou d'une sous-communauté) donnée. Appliquer la Maxime revient à mettre en jeu par le discours un schéma de ce type que nous appellerons pour simplifier schéma de groupe : un schéma qui conceptualise une activité donnée en terme d'un groupe social repérable. Le locuteur employant un pronom pluriel dans les exemples (1) à (5) ci-dessus instancie dans l'espace mental où se construit le sens de son discours un schéma de groupe et l'auditeur pour comprendre la réponse doit mettre en jeu le même schéma (ou du moins un schéma équivalent) à partir de l'indice que constitue le pluriel. L'emploi de la Maxime de groupe a pour effet de déclencher des implicatures comme on voit par exemple en (3) : **Nous sommes de bons bourgeois** ne constitue une réponse à la Q posée que parce que le schéma instancié permet de faire toutes les inférences qui y sont en quelque sorte pré-établies (un couple bourgeois, se saisissant comme tel, a nécessairement pour ses enfants des espérances qu'on peut inférer). Le recours au schéma est très important parce que les inférences y sont beaucoup plus pertinentes pour la compréhension que ne seraient des inférences purement "logiques". A l'opposé, la réponse de l'exemple (13) est très surprenante parce qu'il n'existe pas, dans l'espace RF, de

schéma pré-établi où la femme d'un Président de la République joue un rôle politique : l'auditeur devrait pour construire le sens de la réponse développer un nouveau schéma, ce qui est toujours possible mais coûteux, et ne garantit pas que les inférences seront les plus pertinentes (26). En utilisant le groupe pour faire des inférences à propos de l'individu on marque son appartenance au groupe, mais en outre on réfère à une propriété du groupe (sa relation à l'activité en cause) qui ne dépend pas de l'individu. L'application de la Maxime de groupe dans une réponse où la question est posée sur l'individu (ce qui rendrait une réponse sur l'individu tout à fait acceptable) est donc une réponse beaucoup plus informative, permettant à celui qui interroge de faire un grand nombre d'inférences très pertinentes sur la forme de participation du répondeur à l'activité interrogée. En particulier la réponse au pluriel à la Question **Allez-vous au théâtre** implique que le répondeur, que sa réponse soit positive ou négative, conçoit cette activité comme impliquant nécessairement à la fois lui-même et son conjoint.

Dans ces conditions une réponse au singulier peut s'interpréter de deux façons différentes. Le locuteur peut employer le singulier parce que la Maxime de groupe est pour lui inapplicable en ce qu'il ne dispose pas de schémas de groupe pour l'activité en question. À la question (14) :

(14) Monsieur, avez-vous des palpitations cardiaques?

adressée par un cardiologue à un malade, une réponse au pluriel n'est pas la réponse ordinaire. Elle obligerait le médecin à découvrir un schéma mettant en jeu un groupe pouvant expliquer ce pluriel. De même la question (15) (extraite des interviews de Genève) :

(15) Et vous, Madame, est-ce que vous portez des robes en vacances?

adressée au membre féminin d'un couple, en présence de son mari, ne peut pas recevoir de réponse au pluriel dont le sujet serait le couple, sauf si le contenu propositionnel de la question n'est pas repris. La réponse (16) est pratiquement exclue, mais non (17) qui évoque une activité différente de celle qu'interrogeait la Question, et réussit à fournir une réponse à cette activité à partir des inférences que le schéma de groupe instancié permettra de faire :

(16) Oui, nous en portons tous les deux

(17) Nous sortons tous les soirs dans des endroits chics

On peut ainsi supposer que toute activité est conceptualisée soit comme une activité "de groupe" soit comme une activité "individuelle", cette conceptualisation se traduisant dans

des schémas cognitifs qui interviennent dans la construction du sens et sont "évoqués" par les expressions linguistiques, et notamment par les pronoms pluriels et singuliers. Cette répartition autorise à déduire de la Maxime de groupe une seconde maxime, qui n'est aucunement indépendante puisqu'elle n'est que complémentaire, mais que nous explicitons pour clarifier, la Maxime de l'individu :

**Maxime de l'individu :** chaque fois qu'est en question une activité conçue comme normalement individuelle, référer à l'individu.

La Maxime de l'individu s'applique lorsque la Maxime de groupe est inapplicable, faute de schéma de groupe (27). Elle est utile à poser pour que les emplois du singulier qu'elle entraîne soient distingués d'autres emplois du singulier correspondant à la non-application de la Maxime de groupe alors qu'elle serait applicable. Dans le deuxième cas, des schémas de groupe sont disponibles mais le locuteur ne les utilise pas : il se singularise par le choix du singulier. Répondre au singulier dans tous les cas où l'on est interrogé sur une activité reliée "naturellement" à un groupe auquel on appartient comporte, en effet, une implicature selon laquelle je diffère plus ou moins des autres membres du groupe concerné quant à cette activité :

(18) - Est-ce que tu as déjà fait Mallarmé?

- On en est encore à Montaigne, mais j'ai travaillé tout le programme

Ces cas de "singularisation" nous conduisent à considérer l'application de la Maxime de groupe et de la Maxime de l'individu comme les usages non-marqués : la réponse au pluriel pour une activité reliée à un schéma de groupe, et la réponse au singulier pour une activité conçue comme normalement individuelle constituent les réponses non-marquées. Réciproquement les réponses au singulier pour des activités "de groupe" et au pluriel pour des activités "individuelles" constituent les réponses marquées. Nous nous référons ici à une conception de la marque en pragmatique qui est directement apparentée à la conception de la marque que nous avons utilisée en phonologie : une conception où la qualité marquée ou non-marquée n'appartient pas aux éléments linguistiques en eux-mêmes, mais leur est attribuée selon le contexte où ils apparaissent (cf., par exemple, dans notre Première partie, au chapitre 4, la convention (47) ou la convention (95)). Cette conception d'un marquage contextuel est un progrès théorique important accompli par Chomsky et Halle (1968) qui se séparaient sur ce point de la conception de la marque développée par l'Ecole de Prague. Dans la formulation des conventions de marquage adoptées par SPE (conventions qui, soulignons-le, n'ont aucunement le statut de règle au

sens de SPE), le marquage des pronoms dans les réponses s'exprimerait ainsi :

Convention de marquage des pronoms personnels :

$$uR \text{ ---> } \begin{bmatrix} \alpha \text{ pl} \\ \text{PRO} \end{bmatrix} / \begin{bmatrix} \alpha \text{ pl} \\ \text{Activité} \end{bmatrix}$$

Cette formulation nous intéresse uniquement parce qu'elle souligne l'unité des deux Maximes que nous avons posées, l'emploi de l'élément pl mettant en lumière que c'est de la Maxime du groupe que se déduit la Maxime de l'individu. En effet, l'emploi de la variable  $\alpha$  signifie que la convention en réunit deux, l'une où  $\alpha$  à la valeur "plus" et l'autre où  $\alpha$  à la valeur "moins". Ces deux conventions se lisent : la réponse non-marquée (uR : unmarked R) se réalise comme le pronom pluriel (+pl) dans le contexte "activité de groupe" (+pl) et comme le pronom singulier (-pl) dans le contexte "activité individuelle" (-pl). En outre, selon la conception de SPE, cette convention permet de déduire directement les valeurs marquées puisqu'elle doit nécessairement être interprétée comme signifiant en même temps :

$$mR \text{ ---> } \begin{bmatrix} -\alpha \text{ pl} \\ \text{PRO} \end{bmatrix} / \begin{bmatrix} -\alpha \text{ pl} \\ \text{Activité} \end{bmatrix}$$

dont la lecture va de soi (mR : marked R).

Cette conception pragmatique de la marque des pronoms personnels diffère totalement des conceptions sémantiques de la marque des pronoms, où une valeur de marque est attribuée à chaque forme pronominale indépendamment de tout contexte d'usage (28).

La Maxime de groupe et la Maxime de l'individu désignant pour chaque prédicat quel est l'usage non-marqué, sont à rattacher à un principe pragmatique général, le Principe de l'usage non-marqué, qui veut que soient privilégiées les formes qui, dans un contexte donné, sont non-marquées.

Il appert, donc, que la référence du déictique dans les échanges Q-R examinés doit être située dans le cadre de l'application du Principe de l'usage non-marqué et de la Maxime de groupe. L'activité interrogée "aller au théâtre" étant assurément une activité qui n'est pas nécessairement individuelle, mais au contraire conçue en général comme concernant les deux membres d'un couple conjugal, c'est en effet la Maxime de groupe qui est mise en jeu. Les exemples construits ont permis s'établir que l'application de cette Maxime nécessite qu'on puisse grâce au contexte, repérer par instanciation d'un schéma cognitif disponible, le groupe auquel il est fait référence ainsi que la relation entre ce groupe et l'individu sur lequel porte la question. Les exemples ici étudiés de notre corpus genevois ne permettent pas

de traiter dans toute son ampleur le problème général du phénomène mis en lumière, puisqu'ils se limitent à des énoncés comportant un pronom de 1<sup>ère</sup> personne (présent ou effacé) ainsi que la reprise du contenu propositionnel de Q. Ils ont pourtant un intérêt majeur : non seulement le texte en est attesté, mais encore le contexte, de sorte que la détermination du groupe social mis en jeu et du schéma où l'activité en cause (aller au théâtre) et le groupe (couple) sont mis en relation structurée, qui n'est pas une question triviale, peut y être étudiée de façon précise et sociologiquement fondée.

La Maxime de groupe rend compte sans difficulté de toutes les réponses employant un déictique pl, celles de Mme N (couple A), M. L (couple B), M. et Mme M (couple C), que ces répondants aient identifié ou non le référent sg visé par le vous de Q. Les déictiques pl des réponses de M. et Mme P (couple D), qui présentent successivement les deux valeurs du déictique, relèvent aussi du même Principe de l'usage non-marqué. Mais la Maxime de groupe rend également compte, négativement, des réponses au singulier qu'elle qualifie comme réponses marquées. Pour le je suivant le on dans la réponse de M. P (1<sup>er</sup> int. D), le passage au singulier s'explique simplement par le fait que la Maxime n'est pas appliquée dès lors que le répondant se marque par opposition à l'autre membre du couple, dont la participation éventuelle à

l'activité n'est pas évoquée (29). Quant à la première partie de la réponse de Mme P (2<sup>ème</sup> int. D) : Pas plus que lui en fait (...) (DRF1), le déictique sg effacé qu'on doit y reconstruire constitue lui aussi une réponse marquée par non-application de la Maxime requise : Mme P fait appel à la relation entre les deux membres du groupe, mais en les dissociant linguistiquement : [je] pas plus que lui. L'usage de la réponse marquée se rencontre encore dans la réponse du médecin (1<sup>er</sup> int. E) qui répond en employant je à une question pourvue du terme d'adresse "Monsieur" : il identifie un référent vous-sg dans Q et emploie un déictique visant un référent vous-sg dans R par non-application du Principe de l'usage non-marqué (et donc de la Maxime de groupe). Même chose pour la réponse de Mme L (2<sup>ème</sup> int. B) :

BQF1 Et vous Madame?

BRF1 Moi non plus, mais j'y allais aussi donc euh avec...  
facilement, avec les classes on allait (30)

Après le singulier moi, qui correspond à l'analyse ci-dessus, apparaît un je devant un groupe verbal à l'imparfait puis un on : le je (qui correspond au référent visé par le vous de Q) provient de l'impossibilité d'appliquer la Maxime de groupe puisqu'il est fait référence à un temps où le groupe en question (le couple) n'était pas constitué; l'espace mental "passé" une fois mis en place, la Maxime devient

applicable : on apparaît alors, qui réfère à un autre groupe que le couple, à une collectivité reliée "naturellement" à l'activité "aller au théâtre" dans l'espace correspondant au temps ayant précédé la formation du couple, à savoir l'école : avec les classes on allait (...) (31). On constate ici un rapport intéressant entre la Maxime de groupe et les espaces mentaux : dans la même réponse mais d'un espace à l'autre, le locuteur peut n'être pas dans le même rapport avec un groupe évoqué (couple) et s'insérer, dans un autre schéma d'action, dans un autre groupe.

Enfin, l'opposition marquée/non-marquée ne vaut pas moins pour la question que pour la réponse : viser un référent sg dans une question adressée à un membre d'un couple, en présence de son conjoint, à propos de l'activité "aller au théâtre" qui peut très naturellement être exercée par le couple pris comme un tout, c'est employer le cas marqué de la question. Poser cette question individuellement à l'un puis à l'autre membre du couple, ce n'est pas seulement distinguer les deux membres du couple, c'est impliciter que le couple peut se diviser sur cette activité. Ainsi adresser la question : Et vous Madame? à Mme L (couple B, commerçant) dont le mari vient de répondre négativement, c'est impliciter que cette femme peut aller au théâtre sans son mari, et même éventuellement à son insu, puisque celui-ci vient de répondre au titre du couple : on n'a pas le temps (32).

Reste une question, que nous avons à peine effleurée lorsque nous avons relié l'application de la Maxime de groupe aux schémas cognitifs de groupe : pourquoi une Maxime conversationnelle de ce type intervient-elle pragmatiquement, sur l'emploi des pronoms personnels dans des réponses par exemple? N'est-il pas paradoxal qu'avec une telle Maxime une réponse au singulier à une question adressée personnellement à un individu sur lui-même puisse apparaître comme une démarche "moins naturelle" (réponse marquée bafouant la Maxime de groupe et donc le Principe de l'usage non-marqué) qu'une réponse au pluriel? Quel principe conversationnel général sous-tend-il cette Maxime? Fauconnier (1984b) a suggéré une explication : la Maxime de groupe (et la Maxime de l'individu qui en est complémentaire) reposerait sur un Principe de justification, apparenté au Principe de coopération auquel il vient s'ajouter. Selon ce Principe toute action doit être "justifiée" : le locuteur doit "justifier" et le fait qu'il prend la parole et le contenu de ce qu'il exprime. La Maxime de groupe relève de ce principe parce qu'elle met en jeu des schémas d'action sociale où l'activité du sujet est insérée dans celui d'un groupe : le groupe légitime l'individu, mais cette justification n'est efficace, évidemment, que dans la mesure où la relation entre l'activité et le groupe est socialement admise, c'est-à-dire associée à des schémas cognitivement partagés. Cette suggestion nous paraît très intéressante. Le Principe de justification, tout comme le

Principe de coopération, rend compte d'un bon nombre d'implicatures déclenchées par l'application ou la non-application de la Maxime de groupe. Le Principe de l'usage non-marqué serait en fait une des manières de se conformer à ce Principe plus général. Il est probable que, tout comme le PC de Grice, le Principe de justification peut être fondé sur la "Felicity's Condition" de Goffman (1981b) (condition "qui vaut aussi, d'une autre manière, pour les actes non-linguistiques des contextes muets") : "Chaque fois que nous entrons en contact avec autrui, que ce soit par la poste, au téléphone, en lui parlant face à face, voire en vertu d'une simple coprésence, nous nous trouvons avec une obligation cruciale : rendre notre comportement compréhensible et pertinent compte tenu des événements tels que l'autre va sûrement les percevoir. Quoi qu'il en soit par ailleurs, nos actes doivent prendre en compte l'esprit d'autrui, c'est-à-dire sa capacité à lire dans nos mots et nos gestes les signes de nos sentiments, de nos pensées et de nos intentions. Voilà qui limite ce que nous pouvons dire et faire; mais voilà aussi qui nous permet de faire autant d'allusions au monde qu'autrui peut en saisir" (33).

#### 2.4. Usage et habitus

Qu'est-ce qui gouverne, dans ces questions et ces réponses, l'alternance des usages marqués et non-marqués des pronoms personnels? On pourrait la traiter comme un exemple de "variation libre", et la renvoyer à l'humeur, à la psychologie individuelle, au hasard. L'approche sociolinguistique conduit à penser, au contraire, que le recours ou non aux maximes que nous avons dégagées (et, donc, la mise en oeuvre effective, ou non, des Principes de justification et de coopération) est à porter au compte des "stratégies" mises, obscurément, à l'oeuvre dans ces échanges de paroles par les différents locuteurs en présence, compte tenu du marché défini par le poids relatif des différentes espèces de capital qu'ils peuvent y investir. Le référent sg ou pl de la question examinée ici et des réponses qu'elle obtient est gouverné, au moins en partie, par la représentation du monde social de chacun des locuteurs, c'est-à-dire aussi par l'expérience du monde social qui est au principe de cette représentation, et par les déterminations sociales qui sont au principe de cette expérience. Ce qui intervient décisivement dans la construction de la référence du déictique (et donc dans la sélection des schémas mis en jeu), c'est ce qui gouverne aussi bien le rapport pratique que les locuteurs-



auditeurs entretiennent avec la pratique sociale sur laquelle on les interroge (aller au théâtre), à savoir l'habitus, le "système de dispositions" qu'on doit poser pour rendre compte de l'unité des pratiques et qui est à l'oeuvre dans les pratiques linguistiques comme dans les autres pratiques (34).

Si l'on rapporte l'emploi du déictique aux habitus des différents locuteurs tels qu'on peut les appréhender à partir des extraits de leurs réponses donnés plus haut (cf. en 2.1., les Portraits), il ressort que dans le couple Q-R c'est, en quelque sorte, une histoire sociale qui questionne et une histoire sociale qui répond. En effet, comme nous l'avons suggéré plus haut, la Maxime de groupe intervient dans un réseau de présuppositions et croyances extralinguistiques (qui est structuré sous la forme de schémas, cadres, folk-theories, et autres dispositifs cognitifs) : prenant en compte le lien entre une activité et un groupe social, elle réfère à une organisation sociale où ce lien est considéré comme naturel, c'est-à-dire légitime : où telle représentation du couple, par exemple, est socialement dominante. Si pour une activité comme "aller au théâtre" la réponse sur le groupe est non-marquée, c'est dans ce cadre : l'effet de marque lisible dans le matériel linguistique (je/nous-on) n'est pas d'ordre linguistique mais relève de l'interaction conversationnelle dans une structure sociale donnée. Prise

en ce sens, la marque est socialement distinctive : elle distingue, positivement ou négativement, le locuteur. La pragmatique nous entraîne ainsi à cette frontière où linguistique et sociologie ont partie liée et où l'habitus linguistique, en tant qu'il intervient à la fois dans la formation des "savoirs" (dont les savoirs grammaticaux) et dans celle de l'usage, est un concept nécessaire (35).

Les membres des couples A, B et C qui favorisent les réponses non marquées à la première question posée appartiennent par leurs origines (enfants d'ouvriers : A; d'employés de maison : B; de paysans et de cheminot : C), par leurs professions (ouvrier et employée : A; commerçant et "mère de famille" : B; instituteurs : C), par leur genre de vie, leurs goûts et pratiques culturelles, qui sont pour chacun d'eux d'une très grande cohérence, à des catégories sociales bien distinctes mais qui ont en commun d'être symboliquement dominées. Leurs divers habitus les inclinent, bien que de façon inégale, à présenter une image conforme aux représentations conformistes de la structure du couple et des pratiques qu'elles entraînent. Au contraire, la journaliste J et les couples D et E qui appartiennent par leurs origines (bourgeoisie : J et D; grande bourgeoisie : E) et par leurs professions (journaliste de la télévision : J; manager : D; médecin : E) à diverses fractions de la classe dominante, semblent plutôt prédisposés à partager des représentations

du couple selon lesquelles les conjoints peuvent, éventuellement, se rendre séparément au théâtre; ce qui est conforme à leur emploi du déictique.

Les représentations sociales sont évidemment en rapport avec les pratiques sociales. La fréquentation séparée des spectacles doit être rapprochée des conditions de vie : dans le haut de la hiérarchie sociale les couples mènent souvent des vies sociales partiellement séparées, soit qu'ils aient l'un et/ou l'autre des professions entraînant pour chacun des relations "mondaines" (déjeuners d'affaires, dîners en ville, réceptions officielles, voyages professionnels), soit que l'homme seul exerce une profession tandis que la femme appartient à une société d'amies ayant des après-midi et des "sorties" en commun (thé, bridge, visites d'expositions...). Ainsi, parmi les locuteurs de nos entretiens, la journaliste relève assurément du premier cas, tout comme le manager (souvent en déplacement d'affaires) ou le médecin (qui fait de nombreux voyages à l'étranger comme expert d'organismes internationaux), tandis que les femmes de ces derniers (bien que Mme R, la femme du médecin, travaille à mi-temps) relèvent du deuxième cas. A l'inverse, dans les autres catégories le travail entraîne rarement une vie sociale extra-professionnelle de type mondain, qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme (soit ici le couple ouvrier ou le commerçant), et l'absence de profession de la femme la conduit à

s'enfermer à l'intérieur de la cellule familiale plutôt qu'à s'intégrer à une cellule féminine douée d'autonomie (cf. Mme L, femme du commerçant). Dans ces deux cas, le temps éventuellement disponible pour aller au théâtre recouvre le temps du couple (le couple des instituteurs représente le cas où il y a indifférenciation du temps et du milieu de travail et du temps du couple). Les représentations du couple, les conditions de la vie du couple et la structure du couple sont étroitement associées. Indépendamment de l'emploi du déictique, le contenu des réponses des couples interviewés apporte une confirmation à cette analyse. Les membres du couple D déclarent expressément aller séparément au spectacle : Mme P va au Grand Théâtre avec ses copines (DH4-DF4), elle va au cinéma avec ses amies, et M. P va au cinéma pour se relaxer quand ses affaires l'ont entraîné dans une autre ville; quant à Mme R (couple E), elle préfère aller seule au cinéma parce que les films qu'elle aime assomment son mari. Rien de semblable dans les réponses des couples A, B ou C. Toutefois, si les M (couple C), instituteurs l'un et l'autre, ne vont jamais au spectacle qu'ensemble, M. M fait allusion, au conditionnel, à une éventuelle différenciation des pratiques à propos des ballets : Moi ça ne m'intéresse pas tellement, je crois que je laisserais ma femme y aller seule; mais Mme M déclare immédiatement qu'elle aurait peur de ne pas tenir le coup tout un spectacle. Sans surinterpréter ces réponses, on ne doit pas oublier que le couple C est

nettement mieux doté en capital culturel que les couples A et B : le ballet est considéré par les M comme un spectacle difficile, leur demandant un effort, or on sait que plus on monte dans les fractions intellectuelles de la hiérarchie sociale plus la femme gagne en autonomie pour les pratiques les plus intellectuelles (cf. P. Bourdieu, *La distinction*, p.445).

Pour éprouver ces analyses nous avons examiné dans la suite des entretiens, les réponses faites par les cinq couples aux autres questions portant sur des activités auxquelles s'applique la Maxime de groupe; nous présentons les emplois des pronoms personnels dans le tableau 9 (page suivante). On constate que les déictiques de référent *pl* se concentrent majoritairement dans les réponses des couples A, B, C, et les *je* dans les réponses des couples D et E. Aucun *je* n'apparaît pour les couples A, B, C dans les réponses du "premier interrogé sans terme d'adresse". La seule question qui amène des réponses avec un déictique de référent *pl* de la part des couples D et E est celle qui porte sur l'emploi des vacances, pratique qui est sans doute, parmi les sept pratiques interrogées, celle qui est le plus directement attachée au "temps du couple" et la moins individuelle (la réponse du premier interrogé du couple B, le commerçant, utilise un *je* qui "marque" le locuteur puisqu'il est le seul à ne pas prendre de vacances mais il répond lui-même sur les vacances

Pratiques

	A		B		C		D		E	
	M.Mme N ouvrier		M.Mme L commerç.		M.Mme M institut.		M.Mme P manager		M.Mme R médecin	
questions										
sur les pratiques	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>
aller au cinéma	nous	je	on		nous		je	je	je	
	on									
	F	H	H		H*		F	H	F	
aller à l'Opéra	(je)		on	je	nous		je			(ns)
	F		H	F	H*		F			F*
lire des journaux	(je)	on		je	nous	je		je	je	je
					je					
	F	H		F*	H	F*		H*	F	H*
aller en vacances	on	on	je		nous		on	je	je	je
			eux						nous	nous
			nous							
			on							
	F	H	H		H		F	H	F	H*
écouter de la musique	on						je		je	
	H*						F*		H*	
regarder la T.V.	on		je	je	nous		je	je	je	je
	F		F*	H*	H		F	H*	F*	H*
choisir une voiture	on		je	(je)	nous		je	(on)	je	
								je		
	H		H*	F*	H		F*	H*	H*	

ns=nous

Les pronoms entre parenthèses sont des pronoms non-exprimés reconstruits.

L'astérisque après les lettres F ou H indique la présence d'un terme d'adresse singulier (respectivement Madame ou Monsieur).

TABLEAU 9

de sa femme et de ses enfants, d'où la succession de : je..., euh..., nous..., on... dans la même réponse (36).

Nous avons aussi examiné, dans la suite des entretiens, les questions ne portant pas sur des pratiques mais sur des goûts. La validité de la Maxime de la réponse sur le groupe pour des activités non spécifiquement individuelles semble confirmée a *contrario* par le tableau 10 (page suivante) qui présente les réponses des cinq couples aux questions du type : "Aimez-vous (faire) X?" qui interrogent directement le goût, questions qui ne paraissent pas mettre en jeu directement des schémas de groupe. On constate que les pronoms de référent sg sont systématiquement employés, excepté par le premier interrogé du couple A, qui y recourt pourtant pour exprimer son goût pour la plus solitaire des pratiques : "aimer lire". En dehors des réponses du couple A, le seul cas d'emploi d'un pronom personnel pluriel est amené par la question interrogeant les goûts culinaires (couple C), goûts qui renvoient directement aux usages culinaires du couple. Ainsi, à l'inverse de ce qui se passe pour la question "aller au théâtre", aux interrogations portant directement sur le goût (celles qui emploient le verbe aimer), disposition culturelle qui dans la société ici en cause est représentée d'ordinaire comme individuelle et par excellence subjective, il s'avère que la réponse non-marquée relève comme nous nous y attendions de la Maxime de l'individu : le

Goûts

	A		B		C		D		E	
	M.Mme N ouvrier		M.Mme L commerç.		M.Mme M instit.		M.Mme P manager		M.Mme R médecin	
questions										
sur les	1er	2ème	1er	2ème	1er	2ème	1er	2ème	1er	2ème
goûts	interrogé		interrogé		interrogé		interrogé		interrogé	
aimer le	on	je		moi	je	je	je	je	je	je
cinéma	F	H*		F*	H	F*	H	F*	F	H*
aimer	on					je		je		
l'Opéra	H					F*		H		
aimer	je	je	je	je	je	je	je	je	je	je
lire	F	H*	H*	F*	H*	F*	F*	H	F	H*
aimer										
écouter	on	je		je	je	je		je		je
de la	H*	F*		H*	H*	F*		H*		F*
musique										
aimer	on	on	je	moi	nous			je		
manger	nous	je								
	je									
	H	F	H	F*	F			H*		

L'astérisque après les lettres F ou H indique la présence d'un terme d'adresse singulier (respectivement Madame ou Monsieur).

TABLEAU 10

déictique de référent pl apparaît alors pourvu de la marque, la représentation légitime du couple n'impliquant pas que ses membres aient nécessairement les mêmes goûts en matière de cuisine, peinture, musique et spectacle. Les tableaux 9 et 10 présentent d'ailleurs un intérêt sociologique particulier si l'on garde en mémoire le contenu propositionnel des réponses tel qu'on le trouve en partie dans les portraits (cf. 2.1.) : alors que pour leurs goûts tout autant que pour leurs pratiques les cinq couples sont socialement bien différenciés, et que cette différenciation se retrouve relativement dans l'emploi des pronoms des premiers interrogés de chaque couple s'agissant des pratiques, le tableau 10 indique que s'agissant des goûts, la différenciation sociale ne se manifeste plus qu'entre le 1<sup>er</sup> interrogé du couple A et les autres interrogés en ce qui concerne l'emploi des pronoms. A nouveau, on est très loin d'une simple co-variation.

Soulignons encore que la prise en considération des déterminations sociales des répondeurs dans l'usage de la parole ne doit jamais faire oublier que l'habitus engendre des réactions différentes selon les marchés : sur un autre marché, dans un autre rapport de force symbolique, le même locuteur pourrait suivre une autre "stratégie" pour répondre aux mêmes questions (par exemple si elles lui étaient posées par un proche dans des circonstances familiales). Ici même le contexte déterminant n'est évidemment pas limité à la pré-

sence d'une journaliste posant les questions (accompagnée d'une équipe de cinéastes) : la présence du deuxième membre du couple est assurément décisive dans l'application de la Maxime de groupe non seulement parce qu'elle mobilise symboliquement l'autre face au questionnement, mais aussi parce que le locuteur ne perd pas de vue dans sa relation à l'interview sa relation avec son conjoint. Fornel (1983b) a étudié les réponses au pluriel et au singulier sur des questions portant sur des activités "de groupe" (dans une enquête menée dans un grand ensemble de la banlieue de Bordeaux) lors d'interviews où un seul membre d'un couple était interrogé, le conjoint étant présent ou absent selon les cas. Il a constaté que, pour la même question, la présence du conjoint favorisait très nettement l'application de la Maxime de groupe. Ce qui ne rend que plus évident l'aspect marqué des réponses au singulier pour les activités "de groupe" dans les interviews des cinq couples de Genève où les deux membres des couples sont toujours présents ensemble. Inversement cet aspect contextuel est peut-être déterminant dans les réponses au pluriel du premier interrogé du couple A aux questions portant sur les goûts : en l'absence de son conjoint, il est probable qu'il ferait davantage de réponses non-marquées.

## 2.5. Les stratégies socio-linguistiques dans l'interview

Si les habitus sont au principe des représentations et des croyances qui interviennent dans la construction du sens, ils engendrent aussi les diverses stratégies et tactiques linguistiques qu'on voit à l'oeuvre dans l'interaction verbale. Ainsi, la question est réitérée quatre fois au couple A. Bien que ces reprises soient apparemment dues à des raisons techniques, on constate de la part de la journaliste plusieurs variations pertinentes : on passe de

AQF1 et AQF1' Est-ce que vous allez au théâtre?

où vous allez est prononcé [vuzale], à un style plus familier :

AQF1'' Est-ce que vous allez au théâtre?

où vous allez est prononcé [vzale] (contrairement à tous les autres cas). La dernière reprise :

AQF1''' Ca vous arrive d'aller au théâtre?

où vous arrive est prononcé [vzariv] (contrairement aux

autres cas), n'est pas seulement plus familière : elle introduit la présupposition que les locuteurs ne vont pas régulièrement au théâtre (on notera que dans le corpus le seul autre cas de réitération de la question, qui concerne Mme R (CQF1'), ne présente aucune variation). Les reprises de la question manifestent une insistance, semblent traduire une stratégie tendant, de la part de la journaliste, à la modification du rapport interactionnel. En particulier, le passage à un style plus familier de la questionneuse vise objectivement (i.e. que cette variation soit consciente ou non-consciente) à modifier la relation d'enquête en faisant varier "la loi de formation des prix" des biens linguistiques échangés sur le marché immédiat. Pourtant, malgré cette "manipulation stratégique", l'évaluation de la violence symbolique faite "objectivement" par le couple A reste apparemment constante, puisque la "résistance passive" de leur habitus conduit à la reprise imperturbable de la même réponse (37).

Mais si l'habitus engendre continûment des stratégies sans calcul stratégique, il est aussi au principe des stratégies proprement intentionnelles comme celles qui visent à une résistance organisée face au questionnement et face à la prise qu'il implique. Un usage méta-pragmatique des connecteurs (au sens de Fauconnier (1984a), cf. ici chapitre 1) peut être fait de manière stratégique. Ainsi, à la question :

EQH6 Quel genre de metteurs en scène et de comédiens est-ce que vous aimez?

M. R (couple E, médecin) répond :

ERH6 Quel genre, vous attendez que je cite des noms, ou bien que je dise le genre des personnages qu'ils représentent?

La difficulté qu'il y a à s'entendre sur des mots montre qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de mots mais de l'affrontement de stratégies dans lequel la construction du sens est un enjeu. L'activité méta-discursive du médecin, interrogeant le sens du mot genre, pourrait être apparemment traitée en termes sémantiques. M. R semble poser que la séquence genre de metteurs en scène et de comédiens est ambiguë et que la question EQH6 peut tout aussi bien porter sur le patronyme que sur l'emploi typique (genre comique, tragique, etc.) des comédiens et metteurs en scène ("de boulevard", "moderne", etc) que l'interlocuteur apprécie. En fait, la demande de précision n'est pas due à l'ambiguïté sémantique de la question mais au phénomène pragmatique de mise en rapport rôle/valeur : le médecin questionne l'emploi éventuel par la journaliste d'un connecteur permettant d'identifier un acteur au moyen d'un personnage de théâtre ou vice-versa, comme dans les exemples tels que :

(19) Depardieu a été blessé par Orgon

(20) C'est Rambo qui sera le Staline de Godard

Dans ce cadre d'analyse, la séquence EQH6 révèle la possibilité pratique d'une énonciation méta-pragmatique de nature stratégique qui interroge la mise en jeu d'un connecteur. Ici, d'ailleurs, cette énonciation paraît uniquement stratégique. En effet, "quel genre" semble spécifier que le connecteur n'est pas utilisé (comparer quel comédien / quel genre de comédien) (38). La mise en jeu des connecteurs pragmatiques apparaît, donc, indissociable des stratégies et tactiques proprement sociales à l'oeuvre dans le discours.

Si l'on revient à la suite EQH6-ERH6, on peut constater de plus que la réponse par une question à la question posée par la journaliste ne se présente pas comme un refus de répondre mais comme une demande de précision. La réponse de la questionneuse le confirme :

EQH7 Les deux.

La journaliste est mise en position de produire une assertion en réponse à cette demande de précision. Une réponse constituée par une demande de précision est en général acceptable, du moins si la question posée est ambiguë. Labov et Fanshel (1977) ont analysé la question en retour à une

question et ont proposé la règle "écarter une requête d'action au moyen d'une demande d'information", qu'ils interprètent comme ayant valeur de défi (p.90). Mais dans la suite EQH6-ERH6, cette valeur de défi n'est pas décelable. Si la demande de précision est acceptée, ce n'est pas à cause de l'ambiguïté prêtée à la question ou pour relever un défi : son caractère approprié dépend de la légitimité de celui qui énonce cet acte de langage, et non du seul contenu de la question (39). Le contenu même de la réponse le confirme, puisque la questionneuse adopte l'interprétation "ambiguë" de sa question pour la reprendre comme une double interrogation (sur les rôles et sur les valeurs). Mais une telle demande de précision s'insère dans une stratégie par laquelle le répondeur cherche à se ménager le temps de répondre, ou plus simplement à desserrer la prise qu'exerce la question en faisant douter de soi la questionneuse. Cette stratégie est mise en évidence par la réponse (ERH7) qui suit la précision (EQH7) qu'apporte la journaliste. Bien que cette précision implique sans aucune ambiguïté une réponse à la fois sur les patronymes et les emplois typiques, la réponse faite ne porte que sur le premier aspect, qui est précisément celui qui était questionné initialement (EQH6) :

ERH7        Eh bien, je pourrais citer, par exemple, euh, Martha, Vachoud, qui sont des acteurs genevois, et les autres, je n'ai pas de nom en tête.

Cette stratégie se manifeste aussi par le fait d'imposer son temps de réponse, et de ne pas se soumettre au rythme de la questionneuse. On le voit dans la séquence :

EQH8 C'était il y a longtemps?

ERH8 (a) Il y a trois semaines à peu près

EQH9 Vous allez une fois par mois au théâtre?

ERH8 (b) Enfin nous avons vu l'avant-première, la répétition générale

ERH8 (b) est en fait la suite de ERH8 (a) et ne constitue pas la réponse à EQH9. M. R fait une pause que la questionneuse remplit par EQH9 (il n'y a pas chevauchement). Les interjections comme "eh bien!", "mon Dieu!", "enfin!" à l'initiale des réponses permettent au répondeur d'imposer son propre tempo et son rythme de réponse (40). Les contraintes d'emploi de ces redondances discursives sont avant tout déterminées par les tactiques mises en jeu (à l'économie ou à l'excès). Dans le corpus étudié, les mots comme "eh bien!", "enfin", "alors" (que Ducrot appelle des connecteurs (41)) ne servent pas tant à argumenter, à orienter de manière subtile vers telle ou telle conclusion, qu'à réaliser la mise en oeuvre de telle ou telle stratégie discursive. Mme R (couple E) recourt, elle, à l'usage de verbes d'attitude propositionnelle (ERF1 : Je crois que..., ERF2 : Je crois que je peux dire..., et, plus loin, ERF11 : Je crois que

certainement..., ERF19 : Je trouve que...). Cette stratégie linguistique est semblable à celle de son mari. Elle inscrit dans le discours la possibilité d'une reprise, d'un retour sur ce qui a été dit, ce qui serait plus difficile avec des assertions sans contexte propositionnel.

En ce qui concerne la référence ostensive, appliquer la Maxime de groupe, c'est sans doute se conformer à une certaine représentation du couple, mais c'est aussi utiliser une stratégie défensive de "front commun" par laquelle on fait face en couple à la tentative de prise qu'effectue la question; et c'est, logiquement, les locuteurs les moins légitimes par rapport à la journaliste et à la situation d'interview qui pratiquent cette sorte de "concentration des capitaux" qui s'exprime dans l'emploi du déictique de référent pl. S'il en est ainsi, en l'occurrence, c'est que le questionnement séparé de chaque membre du couple sur l'activité "aller au théâtre" interroge à la fois l'individu et la structure du couple comme relation sociale dont la forme dépend des conditions sociales des sujets.

## 2.6. Don de la parole, prise de parole et structure sociale de l'interaction

L'examen de la circulation de la parole entre les participants de l'interaction verbale sur l'ensemble de la première séquence des interviews (c'est-à-dire de toutes les questions et réponses s'enchaînant à la première question et portant sur le théâtre : fréquentation, goûts, opinions sur les acteurs, les pièces, etc.) confirme de façon tout à fait indépendante les diverses stratégies repérées à propos de la construction de la référence ostensive, et leur lien à la représentation du couple; plus généralement, elle conforte l'hypothèse d'une relation structurée entre le marché linguistique, l'habitus du locuteur et son comportement pragmatique. Etant donné le caractère assez formel des circonstances, le principe d'interview adopté pourrait faire attendre un va-et-vient régulier de la parole entre la questionneuse et l'un des membres de chaque couple, puis entre la questionneuse et le second membre du couple. En fait, on constate des variations : la maîtrise du tour de parole est socialement différenciée et inégalement répartie. Face à la mise en jeu publique de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes (comme individu et comme couple), ou qu'ils sont accoutumés à présenter à autrui, image qui, dans l'entretien, ne se con-

struit pas seulement par le contenu des réponses, mais aussi par la position (plus ou moins dominante ou dominée) dans l'interaction d'interview elle-même, les interrogés mobilisent l'ensemble de leurs ressources, privilégiant tantôt l'image de soi, tantôt l'image du couple, et tantôt parvenant à lier les deux.

On sait que Harvey Sacks, Emmanuel Schegloff et Gail Jefferson (1974) ont proposé une tentative de semi-formalisation de l'enchaînement séquentiel des tours de parole dans la conversation. Ils ont notamment énoncé trois règles, selon lesquelles à la première place transitionnelle pertinente d'une unité de construction de tour, ou bien (R1a) le locuteur qui parle sélectionne le suivant, le sélectionné ayant alors, et lui seulement, le droit et l'obligation de prendre le tour de parole suivant; ou bien (R1b) la construction du tour de parole n'impliquant pas cette technique de sélection par celui qui est en train de parler, un locuteur s'autosélectionne et sélectionne ensuite le suivant; ou bien (R1c) le locuteur qui parle peut continuer à parler jusqu'à la place transitionnelle suivante. Sacks, Schegloff et Jefferson remarquent, sans donner de précision, que les débats, conférences de presse, interviews, etc. sont aussi des systèmes d'échanges linguistiques où le turn-taking est réglé mais selon des règles propres, les tours y étant au moins en partie pré-attribués. On peut relever que c'est précisément

pour ce genre d'échanges linguistiques explicitement régis par des conventions pré-établies de circulation de la parole qu'un mécanisme semblable à celui qu'ils posent comme universel est le plus justifié - alors qu'Erving Goffman (1981a, chap.1) a justement critiqué ses caractères simplificateurs pour la conversation en général.

Des interviews formelles, s'appuyant sur un questionnaire écrit, comme celle que nous étudions, reposent en effet sur certaines conventions connues des deux parties qui établissent une distribution contractuelle de la parole. Nous pensons que dans une interview la convention principale (C1) stipule que :

- C1a : le locuteur à qui est pré-attribué le rôle de questionneur (l'interviewer) sélectionne, parmi les locuteurs à qui sont pré-attribués les rôles de répondants (les interviewés), le locuteur suivant (sélection qui peut n'être pas linguistiquement marquée dans le "tour" : regard, geste...) lequel a, et lui seul, le droit et l'obligation de prendre le tour;
- C1b : le locuteur sélectionné donne sa réponse sans être interrompu mais ne doit pas, dans son tour de parole, sélectionner le locuteur suivant;
- C1c : quand le locuteur sélectionné cesse de parler, la parole revient automatiquement au questionneur pour un nouveau tour de parole.

Il existe généralement deux conventions secondaires, C2 et C3 :

- C2 : un répondeur peut sélectionner comme locuteur le questionneur sous la forme d'une demande de précision (il donne la parole au questionneur au lieu qu'elle lui revienne "de droit");
- C3 : le questionneur peut interrompre un répondeur en cours de réponse sous la forme d'une demande de précision.

Ces conventions ne sont pas pour nous des règles prédictives mais, au contraire, elles expriment la norme sur laquelle s'accordent plus ou moins explicitement les participants d'interviews de ce type. Il va de soi qu'elles sont inégalement respectées selon les cas. Ce ne sont pas ces conventions qui nous intéressent en tant que telles, mais le comportement différentiel des participants d'interviews réelles à leur égard pour ce qu'il révèle de la structure de l'interaction et de la structure sociale qui l'inclut.

Le couple B manifeste un respect parfait des conventions (C1a, b, c) de l'interview. Les réponses de M. et Mme L succèdent aux questions qui leur sont adressées dans une belle régularité, sans chevauchement ni reprise, chacun attendant qu'on lui "donne" une parole qu'il ne "prend" pas de lui-même; ils se "prêtent" au questionnement. Seule forme de résistance, la brièveté des réponses de la femme qui se ré-

duisent souvent à des oui, non, moi aussi, je sais pas.

Le couple A s'écarte de la convention C1a mais, apparemment, sans s'en rendre compte. Lors de la deuxième prise de son-image, après que M. N, interrogé en second, a répondu à la question AQH1' Et vous Monsieur, vous avez les mêmes goûts? en terminant par une réponse sur le couple : On aime assez quand même, il reçoit la question AQH2' Vous y allez souvent? qui peut très bien être interprétée, du fait de sa réponse précédente avec un vous-pl. Et, en effet, M. et Mme N répondent ensemble, entremêlant leurs voix (42) :

ARH2' (a)	Oh souvent...	[ Ca dépend Quelquefois dans l'hiver...
AF1' (a)		
ARH2' (b)	Si on a l'occasion	[ Alors, si y avait plus d'opérettes on irait plus, c'est ça
AF1' (b)		

La convention C1a implique, pour la clarté de l'interview, qu'un seul locuteur soit sélectionné. Mais l'ambiguïté de vous sans terme d'adresse peut entraîner l'ambiguïté de la sélection, d'où un chevauchement qui ne révèle pas plus une violation délibérée de la convention C1a qu'une concurrence entre les deux locuteurs, mais plutôt une coopération des deux membres du couple pour répondre exactement à la question. Dès cet échange, le couple A se constitue donc en uni-

té pour répondre, tactique qui se confirme à la quatrième prise de la même séquence. AQF2''' C'est quoi la dernière pièce que vous avez vue au théâtre? entraîne une réponse dialoguée :

ARF2''' "La Veuve joyeuse"?

AH1''' Qui c'est "La Veuve joyeuse"

AF1''' Mais cette année je crois qu'on n'y a pas été

AH2''' Non, on n'y a pas été cette année

AF2''' Je crois pas

AH3''' Disons qu'on n'aime pas tellement les grands classiques, on n'arrive pas à comprendre suffisamment, disons

AF3''' J'aurai bien aimé ces jours aller voir "Peggy and

Bess" [ mais

AQF3                    ] Comment?

Dans cet enchaînement séquentiel (qui finit par une question conforme à la convention C3), les conventions C1a et C1c sont violées, ou plutôt oubliées. Chacun des deux locuteurs s'y autosélectionne, ce que l'interview formelle exclut par principe puisque la sélection des locuteurs est pré-attribuée à l'interviewer (C1a). Ils parlent librement, sans chevauchement, l'un après l'autre, de leur propre initiative; la questionneuse n'intervient pas, semblant admettre que le couple A dispose d'une sorte de tour de parole commun, n'in-

terrompant la réponse dialoguée que conformément à la convention C3. On peut se demander si ARF2'' ne viole pas la convention C1b, l'intonation interrogative sur le dernier mot pouvant être considérée comme une question adressée à l'autre membre du couple. En fait, il ne semble pas : l'interrogation de Mme N peut très bien s'adresser à elle-même, le oui de son mari ne prouvant rien puisqu'en AH2'' il emploie non sans avoir reçu de question. M. et Mme N instaurent ainsi le couple comme un seul répondeur à deux voix, ils collaborent à la réponse, comme s'il allait de soi qu'il leur incombait ensemble d'informer le mieux possible la questionneuse, transposant en quelque sorte au niveau de la prise de tour la Maxime de la réponse sur le groupe, et rendant vaine toute stratégie tendant à les séparer sur la question du théâtre, quelle que puisse être la référence du déictique ou des termes d'adresse (43).

Le couple C se comporte de façon assez proche. Après avoir interrompu sur la demande de Mme M l'enregistrement, qui débutait par l'interview de celle-ci, la journaliste a repris en commençant par interroger M. M. A la deuxième question qui lui est adressée, sa femme intervient :

COH2 Est-ce qu'il y a un genre de pièce de théâtre que vous aimez particulièrement?

CRH2 (a) Eh bien cet hiver nous avons particulièrement aimé,

les deux, ma femme et moi, "Le roi Lear" et, euh...  
une pièce de Pirandello euh...

CF1 "L'année",... "Chaque année" [ "à la même heure"  
CRH2 (b) "Chaque année à la  
même heure" non ce n'était pas une pièce de Piran-  
dello "Chaque année à la même heure", mais euh c'é-  
tait "Six personnages en quête d'auteur", voilà

Mme M vient d'elle-même finir la phrase de son mari, se pla-  
gant comme lui d'ailleurs (cf. les deux, ma femme et moi)  
dans la perspective d'un questionnement du couple pris comme  
un tout, alors même qu'il a été interrogé sur son goût (un  
genre de pièce que vous aimez) ce qui favorise (cf. tableau  
10) une interprétation vous-sg du déictique de la question.

Dans ces trois cas (couples A, B, C), mettant en jeu les  
couples qui ont répondu avec le déictique de référent pl à  
la question sur la fréquentation du théâtre, le tour de pa-  
role semble suivre (comme la construction de la référence du  
déictique) la seule logique de l'habitus, sans calcul stra-  
tégique conscient. La soumission "scolaire" du couple B à la  
discipline du questionnement, et la "bonne volonté" manifes-  
tée par les couples A et C sous les apparences de l'indisci-  
pline, semblent relever de la même acceptation de la hiéran-  
archie technique mais aussi sociale qui confère à la journa-  
liste la maîtrise de l'entretien. Si la reprise au pluriel

(dans les réponses des couples A, B et C) du déictique sg de Q et la réponse à deux voix (A et C) brisent d'une certaine façon l'"offensive" du questionnement contre l'image unitaire du couple, ce n'est pas par l'effet d'une contre-manipulation, mais par l'inertie, la pesanteur de l'habitus qui oppose une résistance passive et non-consciente à la saisie d'un questionnement engendré par un habitus socialement lointain (44).

Plus le capital non-matériel (linguistique, culturel, social) est comparable à celui de la questionneuse (et plus généralement de l'équipe de réalisation), plus le contrôle de la circulation de la parole est un enjeu disputable, et peut faire l'objet d'un calcul stratégique, plus ou moins transparent à lui-même, de la part des répondants dans le cadre d'une résistance active qui conserve les apparences de la collaboration. La mise en relation entre habitus et marché est évidemment très différente pour les couples D et E de ce qu'elle est pour les couples A, B et C.

Soit le couple D. Après sept questions adressées à M. F, la journaliste s'adresse à Mme F :

DQF3        Qu'est-ce que vous demandez à euh une pièce pour la  
              considérer comme bonne?

DRF3 (a) Oh! ça peut être une pièce ultra drôle ou ça peut

être dramatique, il f... des caractères... qui jouent doivent être euh, vraiment là des personnages qui nous donnent quelque chose ça peut

- DH1 (a) Oui un thème qui soit [ ...  
DF1 [ Oui un thème c'est [ comme  
DH1 (b) [ un peu  
insolite un peu
- DRF3 (b) Il disait tout à l'heure un thème qui nous accroche au départ... parfois on est déçu mais enfin et je pense que tout ça
- DH2 Parce que, je peux intervenir?
- DJ1 Mais oui bien sûr
- DH3 Parce que dans la, si vous prenez euh on est inondé j'parlais justement des pièces de boulevard alors c'est toujours la même chose (...) C'est vraiment pas ça qui, c'est vraiment pas c'est qui nous intéresse
- DF2 [ se  
[ Je me souviens par exem [ ple  
DH4 [ Par contre ma femme,  
toi tu vas tu vas au comment, tu vas au Grand-Théâtre ou comme ça avec des copines de temps [ à  
DF3 [ Non pas  
souvent de temps en [ temps  
DH5 [ de temps à autre au Grand-Théâtre ou comme [ ça  
DF4 [ Mais je me souviens d'une pièce

cée, fictivement, hors interview et, donc, hors convention (DH2 Parce que, je peux intervenir?). La questionneuse acquiesce. M. P, après avoir coupé la parole à sa femme en violation de C1a, se trouve alors "sélectionné" pour un tour de parole par le sélectionneur légitime; mais sa femme n'a pas été consultée pour ce désaisissement, conformément à la convention C1a mais non à la politesse ordinaire, ce qui ne semble pas lui convenir puisqu'elle s'autosélectionne par chevauchement (DF2), interrompant son mari, qui continue de parler (DH4 - DHS) coupé et contredit par elle de façon répétée (DF3 - DF6 - DF7 Non (...) Non non (...) Non (...)). On voit s'établir entre les deux membres du couple, à l'inverse de ce que manifestent les couples A et C, non pas un front commun en face du questionnement, mais une concurrence pour la parole face à la questionneuse et, au-delà, face à l'audience imaginée, comme s'il s'agissait d'apparaître comme le meilleur répondeur et, par là, de dominer le questionnement. Couple qui se dispute la parole, se divise sur la réponse à faire, les M sont aussi le couple dont les deux membres emploient dans la réponse à la première question à la fois le sg et le pl.

Dans l'entretien E, enfin, M. R, qui répond par je à la première question et qui, on l'a vu, questionne la questionneuse dès la deuxième question (en application de la convention C2), affirme à la fois sa qualité de chef du couple et sa

capacité à prendre, à son gré, la direction de l'entretien.

EQH7 Est-ce que vous pourriez citer alors une pièce que vous considérez comme mauvaise, que vous n'aimez pas?

EH1 Est-ce que tu vois une pièce mauvaise qu'on ait vue récemment?

EF1 Non

ERH7 Je ne crois pas

EQH8 Quelle est la dernière pièce que vous avez vue?

EH2 Qu'est-ce qu'on a vu comme dernière pièce?

EF2 C'est la pièce de Robert Hossein

ERH8 Voilà

EF3 "Le cauchemar de Bella Maningham", je crois ça s'appelait

EQH9 C'était il y a longtemps?

ERH9 Oh! il y a trois semaines... à peu près oui

Seul, de tous les locuteurs, à détenir plus de capital symbolique que la questionneuse, M. R fournit un exemple de manipulation stratégique des conditions contractuelles de l'interaction. A la septième question (EQH7) qui lui est adressée, il répond par une question adressée à sa femme (EH1) avec le terme ostensif tu, attitude qui manifeste sa légitimité à régir l'entretien et le couple. Par cette réponse très subtile au "risque" que fait courir à l'image du couple le questionnement individuel, M. R bien qu'il ait

employé le cas marqué pour répondre à la première question, réussit à "verrouiller" son couple en décidant lui-même de la première entrée de sa femme dans l'espace verbal (45). De même qu'il est le seul dans ces séquences à employer la convention C2, M. R est aussi le seul à violer la convention C1b qui interdit au locuteur sélectionné de sélectionner le locuteur suivant, c'est-à-dire de donner la parole (EH1-EH2). Les membres des couples C et D s'autosélectionnent, c'est-à-dire prennent la parole, mais c'est un autre geste, d'une autre force symbolique, que de la donner soi-même sans y être autorisé sinon, précisément, par sa propre légitimité.

Ce second chapitre comme le premier, permet de constater que la construction du sens dans l'usage de la parole se trouve directement liée à des connecteurs et des principes pragmatiques qui dépendent de réseaux de schémas (pas nécessairement déclaratifs) organisant l'ensemble des présuppositions, croyances et représentations sociales qui varient en relation avec l'identité sociale des locuteurs, et qui participent décisivement aux rapports de force symbolique en jeu dans l'interaction. Capital, légitimité, habitus, marché sont des concepts clés s'il s'agit de développer une pragmatique sociolinguistique. Nous l'avons montré à propos de l'emploi des déictiques je/nous-on et de certains aspects de la distribution de la parole dans l'interview. Mais bien

d'autres séries de faits linguistiques ou conversationnels pourraient être mis en parallèle. Dans le même corpus, il y aurait à étudier dans la même perspective comment participent à la construction du sens-en-pratique les comportements phonétiques et phonologiques, les usages syntaxiques, l'emploi des "mots du discours", sans compter les éléments non verbaux que présente l'image (attitudes, regards, gestes, silences, etc.) (46). La division technique du travail d'analyse qui sépare les niveaux de saisie de la langue : sémantique, phonologique, phonétique, lexicologique, est probablement inéluctable et la séparation entre les deux parties de cette thèse l'illustre brutalement. La linguistique ne devrait pourtant pas perdre de vue qu'à désintégrer son objet, elle risque d'oublier que pour le locuteur et l'auditeur il s'agit d'une globalité inanalysable dans la pratique et qui joue comme telle dans l'activité langagière. La reconstruction de ce tout complexe fait aussi partie des tâches d'une science de la langue et requiert à la fois le développement d'une réflexion théorique sur les rapports entre les différents Principes et modes de structuration mis en lumière dans chaque domaine d'analyse compte tenu de leur plausibilité cognitive (on devrait, par exemple, s'interroger sur la possibilité d'une "analogie cognitive" entre des opérations aussi complètement séparées que, par exemple, la mise en relation de deux niveaux autosegmentaux en phonologie, et la mise en relation de deux espaces mentaux, ou bien

sur l'unification d'une théorie de la marque dans tous les domaines d'analyse), et la prise en considération systématique de cet autre type de structuration cognitive que vise le terme d'habitus et qui est au principe de l'unification de la signification sociale (et donc de l'acquisition sociale) de l'ensemble des "variations" présentées à chaque niveau par un "sujet parlant".

## NOTES DU CHAPITRE II

1. Nous avons présenté une première version de l'analyse développée ici, en juin 1981, au Colloque International de linguistique de l'Université de Paris VIII, où Michel de Fornel proposait aussi une analyse, portant sur un autre point (l'emploi du mot théâtre), du même corpus; les deux analyses ont ensuite été modifiées et réunies dans Encrevé et de Fornel (1983). Nous reprenons ici, en la modifiant et la développant à nouveau, la partie que nous avons initialement présentée nous-même en 1981 et réécrite en 1983. La rédaction actuelle doit beaucoup aux nombreuses discussions que nous avons eues avec Gilles Fauconnier, en particulier dans le Séminaire Chevalier - Encrevé - Fauconnier tenu à l'Université de Paris VIII en 1983-84. Nous remercions vivement la Radio Télévision de la Suisse romande qui a réalisé l'émission "Leçon de choses", et tout particulièrement Lisa

Nada, de nous avoir permis de travailler sur l'ensemble du matériel enregistré à cette occasion et de nous avoir très aimablement donné toutes les informations utiles à l'analyse de ces interviews.

2. Cf. Sacks (1967-1971); Labov et Fanshel (1977); Goffman (1981a).

3. Sacks (1973).

4. Les capitaux économiques étaient directement représentés puisque les interviewés étaient dans leur logement, parmi leurs meubles, tableaux, etc.

5. Nous rappelons entre parenthèses, après les lettres de A à E attribuées aux différents couples selon leur place dans la hiérarchie sociale, la profession du membre masculin de chaque couple, non pour réduire la réalité sociale du couple à cet unique paramètre mais comme une indication mnémotechnique renvoyant au contenu des portraits.

6. Cf. Bourdieu (1981).

7. Ces approches, dont les plus connues sont l'analyse en terme de morphème  $\emptyset$  de Jerrold J. Katz et Paul M. Postal et l'analyse performative issue des travaux de J.R. Ross, pro-

posent l'introduction d'un élément abstrait dans la structure profonde (respectivement d'un morphème Q possédant des fonctions syntaxiques et sémantiques, et une phrase sous-jacente possédant un verbe performatif avec comme arguments le locuteur et l'auditeur). Pour une présentation, cf. Malone (1978). Pour une critique générale des approches représentationnelles en linguistique, cf. Fauconnier (1978).

8. Goffman (1967); cf. in trad. franç. (1973), pp. 9-42, le chap. 1 : "Perdre la face ou faire bonne figure?".

9. Ducrot (1972), p. 4; cf. aussi pp. 92-93 : "la question ne se contente pas d'offrir le dialogue mais l'impose (...). En obligeant le questionné à choisir une des réponses que la question admet, on l'oblige du même coup à prendre à son compte la présupposition de la question". Givón (1978) a décrit les questions comme des actes de langage manipulatifs.

10. Ducrot et al. (1980), p. 37. Cf. aussi Anscombe et Ducrot (1981). Sur le couple Question-Réponse, voir également Diller (1980).

11. Il n'est pas contradictoire avec cette analyse que l'interview soit menée dans une ambiance aimable, où l'instrumentalisation de la relation reporte en partie sur la tech-

nique la responsabilité de l'objectivation, tandis que le pittoresque des conditions d'enregistrements, joint à l'aspect à première vue flatteur du "passage à la télévision", atténue, sur le moment du moins, la "brutalité" de l'enquête.

12. A propos du questionnement, nous nous bornons à suggérer l'essentiel, étant donnés les buts très limités de la présente étude de ces interviews.

13. Bourdieu et Delsaut (1981), p. 9, note 13.

14. Comme en phonologie générative classique (SPE), les accolades signifient un choix entre deux possibilités; les parenthèses indiquent que l'élément peut n'être pas réalisé; les angles également, qui sont employés pour un élément optionnel de forme discontinue : "ça... arrive de".

15. La première question posée au second membre des couples A et E ne porte pas sur "aller au théâtre" : AQH1' Et vous Monsieur vous avez les mêmes goûts?, EQF1 Et vous Madame est-ce qu'il y a des pièces que vous n'aimez pas du tout?

16. On se comporte comme un singulier de la 3<sup>ème</sup> personne en ce qui concerne la flexion du verbe, mais il est clair, et décrit depuis des siècles par les grammairiens, que on peut

prendre la valeur de nous. Charles-Pierre Giraud-Duvivier (1879) cite Corneille : "On n'a tous deux qu'un coeur qui sent mêmes traverses" (*Polyeucte*, acte I, scène 3). Il y a d'ailleurs des marques syntaxiques du référent pluriel : "quand les circonstances indiquent nettement qu'il s'agit de plusieurs personnes, l'attribut, l'apposition se rapportant à on se mettent au pluriel, par syllepse du nombre", dit Maurice Grévisse (1961, pp.502-503) qui fait la même remarque pour le participe passé des verbes pronominaux ayant pour sujet on. Giraud-Duvivier cite Jean-Jacques Rousseau : "On est toujours séparés, mais on se rapproche par de longues et fréquentes visites", et une inscription sur la porte des cimetières : "Ici l'on est égaux". Le problème posé par la double valeur référentielle de vous ne semble pas avoir été étudié par les linguistes. Emile Benveniste (1966) n'en traite pas. L'article bien connu de R.W. Brown et A. Gilman (1960) n'étudie vous que dans son opposition à tu dans les usages sociaux; même problématique dans W.E. Lambert (1967). Notons que Gillian Sankoff et Suzanne Laberge dans "Anything You Can Do" (in Sankoff (1980)) étudient d'un point de vue sociolinguistique l'alternance nous/on, opposition que nous n'examinons pas ici.

17. La caméra filmait en plan fixe; les deux membres du couple étaient également visibles, mais la questionneuse n'apparaissait pas.

18. Le choix de l'une ou l'autre forme du pronom pluriel de 1<sup>ère</sup> personne (nous/on) ne paraît pas être relié à la forme de la Q, comme il est facile de s'en convaincre en se rapportant au tableau 1 (cf. par exemple AQF1-ARF1 et AQF1'-ARF1').

19. Le fait de poser cette question est étrange. La questionneuse connaît en effet la réponse puisque le premier membre du couple vient de dire : **Alors cet hiver nous y sommes allés régulièrement, nous avons un abonnement (CRH1')**, où nous désigne nécessairement les deux membres du couple. Il semble que la journaliste ne pose cette question que pour respecter le protocole selon lequel les mêmes questions seront posées successivement aux deux membres du couple; ce qui confirme l'analyse selon laquelle le vous de cette première question a toujours la valeur singulier pour son énonciatrice.

20. Dans la réponse de M. P, soit le premier déictique (on) correspond à celui de Q (cas (b)), et le deuxième déictique (je) ne correspond pas à celui de Q, soit c'est l'inverse : le premier ne correspond pas, et le deuxième correspond (cas (a)).

21. Indépendamment des données que nous examinons, il existe assurément en français des fonctions référentielles diffé-

rées associées aux pronoms personnels. Il y a notamment une fonction différée permettant d'identifier un référent de valeur pluriel à partir d'un déictique de valeur singulier. Ainsi, dans l'énoncé : **Alors tu es nationalisé** adressé à un employé de banque, le **tu** réfère non à l'individu mais à l'entreprise qui l'emploie; dans la bouche d'un responsable politique **Je vais négocier** indique que la pluralité qu'il représente (parti, Etat...) va accomplir l'action décrite, et non pas nécessairement lui comme personne singulière. Il arrive d'ailleurs que le locuteur estime nécessaire de le préciser, comme le Président de la République dans cet exemple (Conférence de Presse du 21 novembre 1985) : "Je participerai [pause] quand je dis je [pause] le gouvernement participera aux négociations commerciales". Il existe de nombreux autres cas de référence ostensive qui mériteraient d'être étudiés sous cet angle; cf. E. Benveniste : "'vous' fonctionne en français comme anaphorique de 'on' (ex. "on ne peut se promener sans qu'on vous aborde"). En mainte langue tu (vous) sert de substitut à on" (1966, p.226); aussi Sankoff et Laberge (1980).

22. Sur la notion de prototype, cf. Rosch (1978), Fillmore (1982), Lakoff (1982), Sweetser (1983).

23. Remarquons d'ailleurs que la sociologie, particulièrement lorsqu'elle s'intéresse au langage, ne recourt pas né-

cessairement à l'enquête au sens strict et au traitement d'exemples enregistrés dans un contexte précis, mais, bien souvent, à l'expérience générale du sociologue, à sa mémoire, et à son aptitude à construire des contextes sociologiquement probables (on pense notamment à Erving Goffman, qui s'oppose sur ce point aux méthodes d'ethnométhodologues comme Sacks et Schegloff).

24. En désignant explicitement la Maxime de groupe comme une maxime conversationnelle nous renvoyons, de fait, au Principe de coopération de Grice (1975), plusieurs fois évoqué au chapitre 1, dont nous rappelons ici l'énoncé : "Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que la requiert l'objectif ou la direction acceptés de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé" (trad. Wilson et Sperber (1979)). Le statut du Principe gricéen a donné lieu à de nombreux malentendus. On l'a parfois interprété comme un principe sociologique qui prétendrait rendre compte des comportements effectifs des locuteurs engagés dans une conversation - et critiqué son inadéquation à ce niveau d'analyse. Mais le PC ne relève pas le moins du monde de l'analyse sociologique des interactions langagières : il ne décrit ni n'explique les relations sociales réelles se manifestant dans une conversation, où, à l'évidence, les rapports de violence symbolique et de domination sont constamment présents et sous-tendent les stratégies à

l'oeuvre. A cet égard la critique de Wilson et Sperber (1979) est naïve : "La description que nous avons proposée suggère plutôt que le locuteur cherche à avoir le plus d'effet possible sur l'auditeur : un certain degré de coopération serait le prix que le locuteur aurait à payer pour réussir dans un projet essentiellement 'égoïste'" (p. 93); mais nous n'étions pas mieux inspiré dans Encrevé et de Fornel (1983), en soupçonnant dans le PC "une sociologie du consensus social où la coopération pour la coopération est posée comme la règle de tout dialogue" (p. 23). En réalité, Grice ne thématise nullement son Principe en idéologie consensuelle (contrairement à ce que fait, par exemple, un pouvoir étatique qui baptise "Coopération", des relations avec ses anciennes colonies où les rapports de domination sont encore sous-jacents); et ne laisse entendre à aucun moment qu'il est au principe des pratiques constatées. Grice n'avait pas plus d'illusions que quiconque, et lorsqu'il énonçait "Que votre contribution respecte la vérité" (Maxime de qualité), il ne niait certes pas la réalité du mensonge, puisque tout son raisonnement sur les implicatures est précisément fondé sur le fait que les maximes sont constamment bafouées. Lakoff (1982) qui traite le PC dans le cadre général des Idealized Cognitive Models, et Sweetser (1983) qui le rapproche des folk-theories semblent avoir correctement vu que le PC gricéen est posé non comme le résultat d'une analyse sociologique mais comme un dispositif cognitif so-

cialement acquis, ce qui est tout différent. Le PC gricéen agit en effet, en tant que présupposé implicite, dans toute conversation, à titre de "prescription sociale" à tout moment explicitable : "Tu n'es pas très coopératif" est un reproche qui intervient très couramment et qui est considéré comme un rappel à l'ordre "normal" d'une relation sociale non ouvertement antagonique. Ce n'est pas par hasard que Grice rédige son Principe à l'impératif, et donne à ses maximes les noms que Kant donnait aux maximes de la Raison Pratique. Cette norme sociale implicite-explicitable n'est aucunement, d'ailleurs, une norme "dominante" (que les dominants imposeraient aux dominés); mais se présente plutôt sous la forme d'une "prescription générale" (qu'on peut fonder sur ce que Goffman appelle la Felicity's Condition, cf. plus bas) inculquée à la fois explicitement (famille, école, religion) et implicitement (dans l'usage de la parole, puisque les implicatures requièrent de faire intervenir un principe de ce type pour construire le sens) bien que et parce que (cf. les implicatures) les inculcateurs bafouent constamment les Maximes. Que les sociétés violent constamment leurs propres normes n'empêche pas ces dernières d'y être présentes; d'où, par exemple, les hauts cris entendus quand Bourdieu, Passeron et Saint-Martin (1965) établissent que le discours magistral ne vise pas prioritairement à être compris par les étudiants, lesquels s'accommodent très bien de cette situation : s'il y a là paradoxe apparent, c'est parce

que le PC est admis par tous mais que les maximes ne sont respectées par personne. Il n'y a donc aucune contradiction à reconnaître que, dans une société de type européen du moins, les sujets parlants intègrent un Principe de coopération parmi leurs dispositifs cognitifs tout en affirmant une sociologie où le conflit symbolique est présent à toute interaction, sous forme euphémisée ou non. L'apport éminent de Grice est d'avoir mis en lumière que le PC est à l'origine de la communication des "sous-entendus" de toute sorte où peuvent s'investir les stratégies sociales les moins "coopératives" qui soient (pour une reprise sociologique du PC en tant que principe "idéalisé", cf. Cicourel (1982)).

25. Bien évidemment, cette correspondance ne concerne pas seulement les activités au sens étroit mais toute propriété, état, événement ou acte, qui peut être prédiqué s'agissant d'un individu ou d'un groupe.

26. Dans ce chapitre 2 comme dans le chapitre 1 nous employons les termes de schéma, schéma cognitif, schéma conceptuel sans les définir précisément. Une mise au point sur l'usage allusif que la linguistique peut légitimement faire, à notre sens, de ces notions serait trop longue pour avoir sa place ici. Bornons-nous à dire que l'emploi actuel du terme schéma en pragmatique trouve ses racines à la fois dans l'intelligence artificielle (cf. Winograd (1972, 1975))

et dans la psychologie cognitive (cf. Rumelhart (1977), Rumelhart et Ortony (1977), Rumelhart et Norman (1981)). Aaron Cicourel fait une intéressante utilisation sociolinguistique de cette notion, en exploitant notamment la distinction (due aux auteurs cités ci-dessus) entre deux types de connaissances schématisées, celles qui sont schématisées sous forme déclarative et celles qui le sont sous forme procédurale pour rendre compte des malentendus et difficultés de communication dans la relation médecin-malade (Cicourel (1983, 1985a et b)) et de façon générale. Cette distinction peut être mise en relation avec celle posée par Bourdieu (1972, 1977, 1979, 1980) entre connaissance savante et connaissance pratique, mais prudemment, les deux concepts ne se recouvrant pas terme à terme. Soulignons que lorsque nous employons ici le terme de schéma, nous visons indistinctement les schémas "déclaratifs" et les schémas "procéduraux".

27. L'opposition entre ces Maximes peut d'ailleurs être parfois neutralisée : le caractère "individuel" d'une activité n'est pas toujours clairement tranché.

28. La question de la marque a déjà été abordée à propos des pronoms, mais de manière très différente. Jean Dubois (1965, p.114) considère que on peut se substituer aux pronoms je, tu, nous, mais reste dans ces emplois moins fréquent qu'eux; il en conclut que on est le cas marqué de ces

pronoms : "S'il n'apporte aucune information sur la personne, il a cependant une quantité d'information plus importante qui vient de sa fréquence moins grande". La corrélation de marque est donc établie entre les deux formes possibles des "mêmes" personnes pronominales (on/je; on/tu; on/nous), et l'usage n'est invoqué que pour lier la marque à la fréquence dans le cadre de la théorie de l'information. Dans une autre perspective, E. Benveniste (1966, p.255) écrit que la "troisième personne" représente en fait le membre non-marqué de la corrélation de personne", mais n'avance aucune argumentation; la marque est considérée abstraitement à l'intérieur du système des personnes, et n'est pas rapportée empiriquement à l'emploi des personnes dans le discours. Dans notre analyse, la marque du pronom est étudiée dans la corrélation de nombre (sg/pl) saisie dans son fonctionnement pragmatique. Nous nous distinguons totalement sur ce point de Cornulier (1978c) ainsi que de Fornel (1983b) qui, à la suite de Cornulier, développe un système de marquage sémantique des pronoms personnels, dans une analyse élaborée en termes de substitution qui refuse la conception de la marque issue de Chomsky et Halle au profit de la conception pragmatique que ceux-ci récusaient - à juste titre de notre point de vue.

29. Cette observation sur le cas marqué serait banale s'agissant du passage d'une Q pl à une R sg : si X interroge

deux enfants avec qui il n'emploie jamais la forme de politesse et pour qui le vous a donc nécessairement, venant de lui, un référent pl, chacun des enfants peut répondre au singulier :

Adulte : **Qu'avez-vous pris au goûter?**

1<sup>er</sup> enfant : **J'ai pris une pomme.**

Là aussi la réponse sg est la réponse marquée, qui laisse entendre que l'autre membre du groupe interrogé a eu une activité différente. Le pluriel incluant nécessairement une collection d'individus, ceci paraît très logique. Ce que notre étude met en lumière est une chose bien moins évidente : même à une question sg la réponse non-marquée peut être la réponse au pluriel. Remarquons d'ailleurs que la réponse sur le groupe peut utiliser un déictique sg s'il est associé par une fonction référentielle différée à un référent visé pluriel. Soit une question adressée au président d'un parti politique et la réponse qui lui est faite :

**Qu'allez-vous faire maintenant, vous les gaullistes?**

**Je vais rencontrer nos partenaires**

Si je engage la pluralité désignée dans Q, c'est par la mise en jeu de cette FD ("représentant du groupe--->groupe"). Si un connecteur de ce type n'est pas mis en jeu (par exemple

si le répondeur ne peut aucunement représenter l'ensemble du groupe), la réponse implicite que le répondeur se singularise.

30. La voix timide de Mme L s'affaiblit au cours de chaque réponse, et se perd très vite dans le murmure, puis le silence.

31. Cette deuxième partie de la réponse BRF1 (mais j'y allais...) présente le même usage que DRF1, à la seule différence que le groupe auquel réfère on n'est pas le couple. Il faut donc distinguer la non-exploitation de la Maxime de groupe de sa non-application : dans le premier cas, celle-ci ne peut tout simplement pas être mise en jeu, à cause du contenu de la proposition (l'activité est individuelle, par exemple); dans le deuxième cas, le locuteur pourrait se conformer à la Maxime de groupe et employer le cas non-marqué : s'il utilise la réponse marquée dans la proposition P, c'est qu'il implicite conversationnellement une autre proposition, P'. On constate à nouveau que la Maxime pragmatique peut être utilisée pour faire apparaître une implicature conversationnelle.

32. Notons qu'il y a dans les emplois du pl ici étudiés aucune substitution du nous à un je : la réponse présente un pl là où la question visait un sg, mais ce pluriel ne "se

substitue" à rien dans la réponse elle-même : qu'il y occupe une place qui, dans d'autres réponses, est occupée par un sg est un fait sans rapport avec un phénomène de substitution.

33. Goffman (1981b), p. 76 (trad. A. Kihm).

34. Notre recours à la sociologie nécessite une précision : nous ne cherchons pas ici à établir une quelconque covariation, et nous ne faisons pas d'hypothèses prédictives quant à la distribution sociale d'un phénomène linguistique, par exemple le recours à la Maxime de groupe. Nous tentons seulement de rendre compte de comportements pragmatiques manifestés par des locuteurs sur lesquels nous avons des informations sociologiques assez étendues, et dans une interaction que nous avons analysée comme rapport social complexe : il s'agit de mener le plus loin possible l'étude d'un matériel linguistique donné, une fois admis que les locuteurs sont des sujets sociaux.

35. Cf. Entrevé (1982).

36. Le lien entre habitus et comportement pragmatique qu'on peut constater ici, et décrire, ne relève évidemment pas d'une règle prédictive catégorique, selon laquelle, par exemple, tout locuteur d'une classe sociale dominée emploierait systématiquement la réponse non-marquée dans tel type

de circonstances. S'il fallait parler le langage de la règle, il s'agirait assurément d'une règle intrinsèquement variable au sens de Labov : qui ne varie pas seulement socialement et stylistiquement, mais de façon "inhérente", pour un même locuteur dans le même style, imprévisiblement. Mais nous faisons deux généralisations : 1. l'emploi du singulier ou du pluriel du pronom personnel dans la réponse à une question est rattaché au Principe de l'usage non-marqué; 2. *ceteris paribus*, tel habitus social favorise et tel autre défavorise l'application de ce Principe.

37. Même remarque que précédemment : c'est en tant qu'il est dans cette interaction, sur ce marché, dans ce rapport de force, que l'habitus des membres du couple A les conduit à réagir ainsi. Il est vraisemblable que dans un autre rapport de force symbolique leur comportement différerait.

38. Si la questionneuse introduit le syntagme "quel genre", c'est sans doute dans le but d'euphémiser. Mais l'euphémisation se révèle être un piège puisqu'elle permet à l'interrogé de retourner la question, et lui évite ainsi temporairement d'avoir à nommer les amis ou les proches qu'il dit avoir parmi les acteurs.

39. cf. M. de Fornel (1983a).

40. Une des tâches d'une approche sociolinguistique en pragmatique est d'élaborer une théorie des stratégies d'esquive dans la conversation. On voit ici à l'oeuvre deux possibilités : esquive par une réponse qui est une non-réponse (une réponse peut être appropriée si elle semble donner la réponse); esquive en retardant ou en différant la réponse. Une troisième possibilité consiste à détourner la question sur autrui (cf. note 60).

41. Chez Ducrot "connecteur" s'entend de "mots tels que *mais, eh bien, décidément, d'ailleurs*, dont le rôle habituel est d'établir un lien entre deux unités sémantiques" (Ducrot et al. (1980), p. 15). Tout au contraire, comme nous l'avons vu au chapitre 1, les connecteurs au sens de Fauconnier, que nous avons adopté, ne sont pas des unités linguistiques mais des réalités de type cognitif faisant partie d'I.C.M. (cf. Fauconnier (1984a), p. 23).

42. Les crochets carrés indiquent une superposition des voix. Rappelons que les interventions qui échappent au cadre du questionnement sont codées sans lettres Q ou R (ex. AF1 signifie qu'il s'agit de la première intervention du membre féminin du couple A; DJ désigne une intervention de la journaliste qui sort de la paire Q-R "normale" lors de l'entretien avec le couple D); les lettres a et b indiquent les deux parties d'une intervention morcellée.

43. Précisons que Mme N dispose sur ce marché particulier d'un peu de capital social : sa mère est femme de ménage chez les parents du réalisateur de l'émission, avec qui elle a un rapport de longue familiarité.

44. Resterait à étudier systématiquement si l'ambiguïté du déictique vous favorise ou non l'ambivocité des réponses.

45. Double profit : EQH7 était une question gênante ("n'aimez pas") si vraiment M. R fréquente de près le milieu du théâtre; de plus EH1 interdit logiquement à la journaliste de poser la première question à Mme R. Effectivement, elle passera tout de suite à la question sur le goût (aimer), comme avec le deuxième interrogé du couple A, mais en commençant par le membre féminin du couple (cf. AQH1').

46. Les premiers éléments à prendre en compte pourraient être les liaisons, le traitement du e muet, l'accent dit d'insistance, les auto-corrections, les agrammaticalités, l'emploi de "mais", "alors", "disons", "sauf erreur", "euh".

## OUVRAGES CITES

- AGREN, J., 1973: Enquête sur quelques liaisons facultives dans le français de conversation radiophonique, Uppsala.
- AMERINGEN, A., (van), 1977: La liaison en français de Montréal, M.A., UQAM.
- ANDERSON, S.R., 1982: "The Analysis of French Shwa : or How to Get Something from Nothing", *Language*, 58, pp. 534-573.
- ANGOUJARD, J.-P., 1984: Aspects d'une micro-prosodie (le modèle arabe), Thèse de D.E., Paris VIII.
- ANSCOMBRE, J.C. et DUCROT, O., 1981: "Interrogation et argumentation", *Langue Française*, 52, pp. 5-22.
- BAILEY, Ch.J. and MILNER, J.C., 1967: "The major class features 'sonorant' and 'vocalic' and the problem of syllabicity in generative phonology with a note on the feature 'high'", ms, MIT. (ERIC/Pegs Paper N°19, Washington D.C.,

1968).

- BAUCHE, H., 1920: *Le langage populaire*, Paris, Payot.
- BENVENISTE, E., 1966: *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BIRD, C., 1966: "Determination in Bambara", *Journal of West African Languages*, 3, pp. 5-11.
- BOHAS, G. et KOULOUGHLI, D., 1981: "Les effacements de glides en arabe classique", ms, Paris VIII.
- BODIJ, G., 1984: "French C/O alternations, extrasyllabicity and lexical phonology", ms, Université d'Amsterdam.
- BOUCHARD, D., 1981: "A voice for 'e muet'", *Journal of Linguistic Research*, 1.4, pp. 17-47.
- BOUCHARD, D., 1983: "Nasal Vowels in French without Underlying Nasal Vowel and without a Rule of Nasalisation", *Cahiers linguistiques d'Ottawa*, 11.
- BOURDIEU, P., 1971: "Une interprétation de la théorie de la religion selon Max Weber", *Archives européennes de sociologie*, 12, pp.3-21.
- BOURDIEU, P., 1972: *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris-Genève, Droz.
- BOURDIEU, P., 1977: *Outline of a Theory of Practice*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOURDIEU, P., 1980: *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit.
- BOURDIEU, P., 1981: *Questions de sociologie*, Paris, Ed. de Minuit.
- BOURDIEU, P., 1982: *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

- BOURDIEU, P., 1984: *Homo Academicus*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P., 1985: "De la règle aux stratégies", Entretien avec P.Lamaison, *Terrain*, 4, pp. 93-100.
- BOURDIEU, P. et DELSAULT, Y., 1981: "Pour une sociologie de la perception", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 40, pp. 3-9.
- BOURDIEU, P., PASSERON, J.-C. et SAINT-MARTIN, M. (de), 1965: *Rapport pédagogique et communication*, Paris, Mouton.
- BROWN, P. and GILMAN, A., 1960: "The Pronouns of Power and Solidarity", in SEBEOCK, T., ed., *Style in Language*, Cambridge, Mass., MIT Press, pp.253-276.
- BROWN, P., and LEVINSON, S., 1978: "Universal in Language Usage : Politeness Phenomena", in GOODY, E.W., ed., *Questions and Politeness*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BRUNOT, F., 1912: "Le Pathégraphe et l'enseignement. Les Archives de la Parole et les parlars de France", Paris-Disques, 5-2-1912.
- BRUNOT, F., 1913: Conférence aux Archives de la Parole, janvier 1913, ms.
- CEDERGREN, H.J. and SANKOFF, D., 1974: "Variable Rules : Performance as a Statistical Reflect of Competence", *Language*, 50, pp. 333-355.
- CHARETTE, M., 1984: "The Appendix in Parametric Phonology", ms, Montréal.

- CHEVALIER, J.-C. et ENCREVE, P., 1984a: "Présentation". Vers une histoire sociale de la linguistique, *Langue Française*, 63, pp. 3-6.
- CHEVALIER, J.-C. et ENCREVE, P., 1984b: "La création de revues dans les années 60 : matériaux pour l'histoire récente de la linguistique en France", *Langue Française*, 63, pp. 57-103.
- CHOMSKY, N. and HALLE, M., 1968: *The Sound Pattern of English*, New-York, Harper and Row (traduction française, *Principes de phonologie générative*, Paris, Seuil, 1973).
- CHOMSKY, N., 1979: *Lectures on Core Grammar*, conférence présentée à la Scuola Normale Superiore de Pise en avril 1979.
- CHOMSKY, N., 1981a: "Principles and Parameters in Syntactic Theory", in Lightfoot, D. and Hornstein, N. eds, *Exploration in Linguistics*, Londres, Longman.
- CHOMSKY, N., 1981b: *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- CHOMSKY, N., 1982: *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, Cambridge Mass., M.I.T. Press.
- CHURMA, D., 1977: "On choosing between linguistic analyses : a reply to Klausenburger", *Lingua* 42, pp.131-152.
- CICOUREL, A.V., 1980: "Three Models of Discourse Analysis : The Role of Social Discourse", *Discourse Processes*, 3, pp. 101-132.



- CICOUREL, A.V., 1981: "The Role of Cognitive Linguistic Concepts in Understanding Everyday Social Interactions", *Ann. Rev. Sociol.*, 7, pp. 87-106.
- CICOUREL, A.V., 1982: "Langage and Belief in a Medical Context", in BYRNES H., ed., *Contemporary Perceptions of Langage : Interdisciplinary Dimensions*, Washington, Georgetown University Press, pp. 48-77.
- CICOUREL, A.V., 1983: "Social Measurement as the Creation of Expert Systems", ms, UCSD.
- CICOUREL, A.V., 1985: "The Reproduction of Objective Knowledge : Common Sense Reasoning in Medical Decision Making", ms, UCSD.
- CICOUREL, A.V., 1985: "Raisonnement et diagnostic : le rôle du discours et de la compréhension clinique en médecine", (trad. Kihm A.), *Actes de la recherche en sciences sociales*, 60, pp. 79-89.
- CLEDAT, L., 1917: *Manuel de phonétique et de morphologie*, Paris, Hachette.
- CLEMENTS, G.N. and FORD, K.C., 1979: "Kikuyu Tone Shift and its Synchronic Consequences", *Linguistic Inquiry*, 10, pp. 179-210.
- CLEMENTS, G.N. and KEYSER, S.J., 1981: "A Three-Tiered Theory of the Syllable", Cambridge (Mass.), MIT Center for Cognitive Science, *Occasional Papers*, 19.
- CLEMENTS, G.N. and KEYSER, J., 1983: *CV Phonology, a Generative Theory of Syllable*, Cambridge Mass., MIT Press.



- COHEN, M., 1963: "Je suis zému. -Vive Zému!", *Nouveaux regards sur la langue française*, Paris, Ed. Sociales, 1963, pp. 103-108.
- CORNULIER, B. (de), 1974: "Expressions disjonctives : H et la syllababilité", communication au Colloque sur les méthodes en grammaire française, Paris.
- CORNULIER, B. (de), 1978a: "Syllabes et suites de phonèmes en phonologie du français", in CORNULIER, B. (de), et DELL, F., eds, pp.31-66.
- CORNULIER, B. (de), 1978b: "H aspiré et la syllabation : expressions disjonctives", in GOYWAERTS, D., ed., *Phonology in the 1970's*, Gand, Story-Scientia, 1978.
- CORNULIER, B. (de), 1978c: "Marquage et démarquage dans les pronoms personnels français. Nounoïement et vouvoïement", *Studies in French Linguistics*, 1,1.
- CORNULIER, B. (de), et DELL, F., 1978: eds, *Etudes de phonologie française*, Paris, CNRS.
- COTTERET, J.M., EMERI, C. GERSTLE, J. et MOREAU, R., 1976: *Giscard d'Estaing, Mitterrand, 54.774 mots pour convaincre*, Paris, PUF.
- COUSTENOBLE, H.N. and ARMSTRONG, L.E., 1934: *Studies in French Intonation*, Cambridge, Heffer.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E., 1911-1950: *Des mots à la pensée (essai de grammaire de la langue française)*, Paris, Ed. d'Artrey.
- DARDE, J.-N., 1982: *Le journal L'Humanité et les événements*



- du Cambodge de 1975 à 1979 : les stratégies d'une palinodie, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Paris VIII.
- DAUSES, A., 1973: *Etudes sur l'"e" instable dans le français familial*, Tübingen.
- DAUZAT, A., 1906: *Essai de méthodologie linguistique* (Thèse de Doctorat d'Etat), Paris, Champion.
- DEBOUT, S., 1974: "Griffe au nez" ou donner "have ou art", *écriture inconnue de Charles Fourier*, Paris, Anthropos.
- DELATTRE, P., 1940: "Le mot est-il une entité phonétique en français?", *Le Français Moderne*, 8,1, pp. 47-56.
- DELATTRE, P., 1947: "La liaison en français, tendances et classification", *The French Review*, 21,2, pp. 148-157.
- DELATTRE, P., 1951: *Principes de phonétique française à l'usage des étudiants anglo-américains*, Middlebury, Middlebury College.
- DELATTRE, P., 1955: "Les facteurs de la liaison facultative en français", *The French Review*, 29,1, pp. 42-49.
- DELATTRE, P., 1956: "La fréquence des liaisons facultatives en français", *The French Review*, 30,1, pp. 48-54.
- DELATTRE, P., 1965: *Comparing the Phonetic Features of English, German, Spanish and French*, Heidelberg, Julius Groos.
- DELATTRE, P., 1966: *Studies in French and Comparative Phonetics*, La Haye, Mouton.
- DELL, F., 1970: *Les règles phonologiques tardives et la phonologie dérivationnelle du français*, Ph. D., MIT.



- DELL, F., 1973a: "Two Cases of Exceptional Rule Ordering" in KIEFER, F. and RUWET, N., eds, *Generative Grammar in Europe*, Dordrecht, Reidel.
- DELL, F., 1973b: *Les règles et les sons*, Paris, Hermann.
- DELL, F., 1977: "Schwa précédé du groupe obstruant-liquide", *Recherches Linguistiques*, 4, pp. 75-111.
- DELL, F., 1980: *Generative Phonology and French Phonology* (trad. d'une version révisée de Dell (1973)), Cambridge, Cambridge University Press.
- DILLER, A.M., 1980: *Etudes des actes de langage indirects dans le couple question-réponse en français*, Thèse 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Paris VIII.
- DRESHER, B.E., 1978: *Old English and the Theory of Phonology*, Ph.D, Amherst.
- DRESSLER, W. and MEID, W., 1978, eds, *Proceedings of the Twelfth International Congress of Linguists*, Innsbruck.
- DUBOIS, J., 1965: *Grammaire structurale du français, Nom et pronom*, Paris, Larousse.
- DUCROT, O., 1972: *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT, O., 1976: "Mais occupe-toi d'Amélie", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 6, pp. 47-62.
- DUCROT, O., 1980: *Les mots du discours*, Paris, Ed. de Minuit.
- DUCROT, O., 1984: *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O. et al., 1980: *Les mots du discours*, Paris, Minuit.

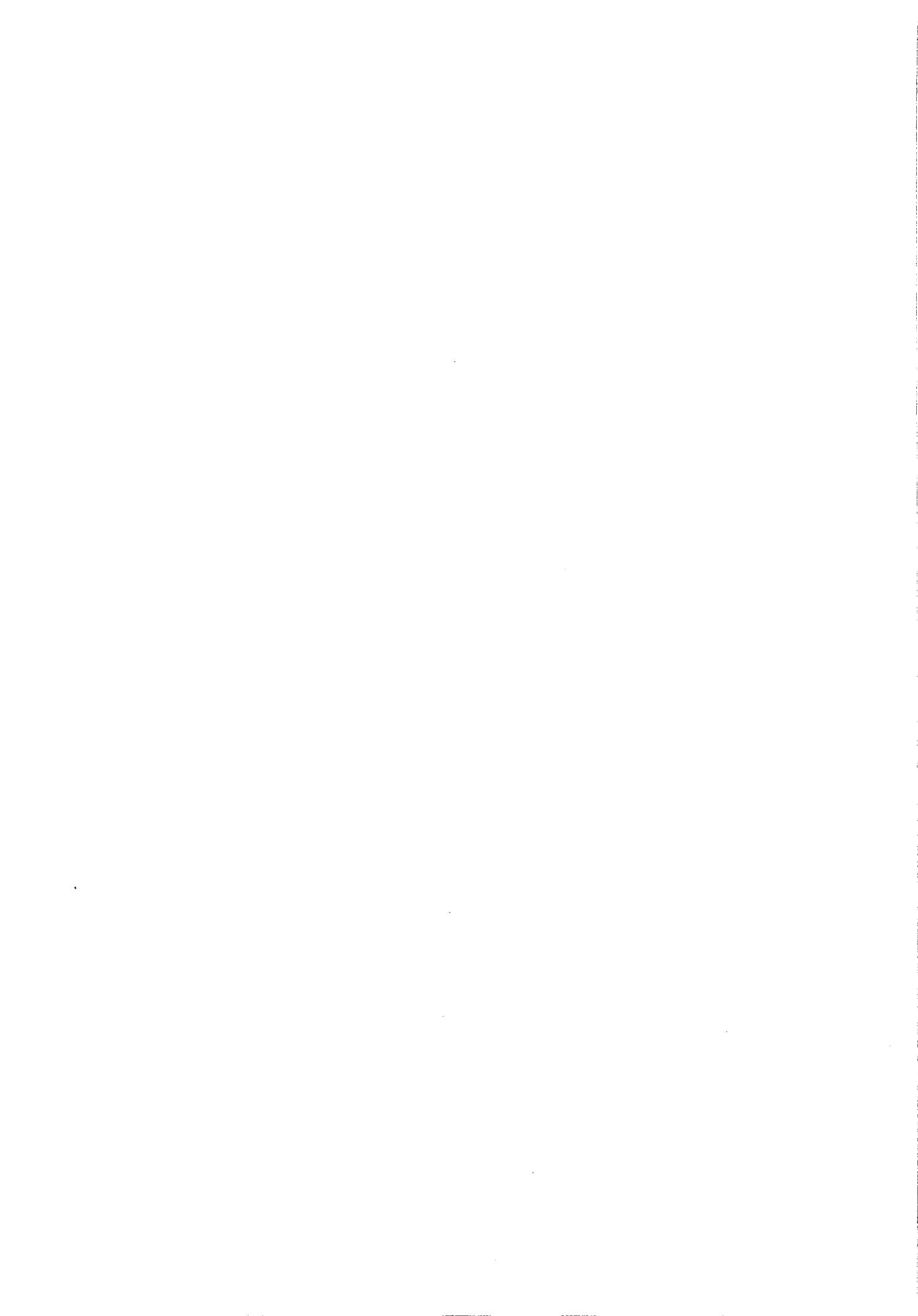
- DUMAS, D., 1978: "La querelle des abstraits et des concrets : ses a-priori idéologiques et la liaison de pluriel en français contemporain", in CORNULIER, B. (de), et DELL., eds, 1978, pp.107 -116.
- DURAND, M., 1936: *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*, Paris, Ed. d'Artrey.
- ENCREVE, M.-H., 1971: "A propos de l'élision en français", *Rééducation orthophonique*, 9, 60, pp. 245-251.
- ENCREVE, P., 1976: "Labov, linguistique, sociolinguistique", *Présentation de Labov (1976)*, pp. 9-35.
- ENCREVE, P., 1977a: "Linguistique et sociolinguistique", *Langue française*, 34, pp. 3-16.
- ENCREVE, P., 1977b: "Linguistique et sociologie (Table ronde)", *Langue française*, 34, pp. 35-51.
- ENCREVE, P., 1978: "La liaison, phénomène sociolinguistique inversé", communication au Colloque de Sociolinguistique de Rouen.
- ENCREVE, P., 1980: "Sociolinguistique", *Encyclopedia Universalis*, Suppl. t.2, pp. 1319-1322 (cf. in ed. 1985, t.10, pp. 76-77 et 78-81).
- ENCREVE, P., 1982: "A propos du 'marché linguistique'", in DITTMAR, N. et SCHLIEBEN-LANGE, B., eds., *Die Soziolinguistik in romanischsprachigen Ländern*, Tübingen, G. Narr, pp. 97-104.
- ENCREVE, P., 1983: "La liaison sans enchaînement", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, pp.39-66.

- ENCREVE, P., 1985: "Sa voix harmonieuse et voilée", *Hors Cadre*, 3, pp. 42-51.
- ENCREVE, P. et de FORNEL, M., 1983: "Le sens en pratique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, pp. 3-30.
- FAUCONNIER, G., 1978: "Is there a Logical Level of Representation?", *Theoretical Linguistics*, 5, 1.
- FAUCONNIER, G., 1983: "Generalized Union", *Communication and Cognition*, Vol. 16, N° 1/2, pp. 3-37.
- FAUCONNIER, G., 1984a: *Espaces mentaux*, Paris, Ed. de Minuit.
- FAUCONNIER, G., 1984b: "Espaces mentaux et communication", ms.
- FAUCONNIER, G., 1984c: Exposés au Séminaire Chevalier - Encrevé - Fauconnier, Université de Paris VIII.
- FAUCONNIER, G., 1985: "Quantification, roles, and domains", ms, EHESS et Paris VIII.
- FILLMORE, Ch.J., 1982: "Toward a Descriptive Framework for Spatial Deixis", in JARWELLS, R. and KLEIN, W., *Speech, Place, and Action : Studies in Deixis and Related Topics*, New-York, Willy and Sons, pp. 31-59.
- FIRTH, J.R., 1957: *Papers in Linguistics, 1934-1951*, Londres, Oxford University Press.
- FORNEL, M. (de), 1983a: "Légitimité et actes de langage", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, pp. 31-38.
- FORNEL, M. (de), 1983b: *Le variant et l'invariant*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Paris VIII.

- FOUCHE, P., 1959: *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck, 2<sup>e</sup> ed.
- FRADIN, B., 1978: "Les phrases clivées en français : propositions pour une réanalyse", *Recherches Linguistiques*, 7, pp. 89-132.
- FREEMAN, M., 1975: "Is French Abstract or Just Elsewhere : Boundary Phenomena and 'h aspiré' = [ʔ], not # ?!", ms, Harvard University.
- FUDGE, E.C., 1969: "Syllables", *Journal of Linguistics*, 5/2, pp. 253-286.
- GAATONE, D., 1978a: "Phonologie abstraite et phonologie concrète : à propos du h aspiré en français", *Linguisticae Investigationes*, 11, 1, pp.3-22.
- GAATONE, D., 1978b: "Forme sous-jacente unique ou liste d'allomorphes? (A propos des consonnes de liaison en français)", *Linguistics*, 214, pp.33-54.
- GAATONE, D., 1979: "Liaison et structure syllabique en français", *Le français moderne*, 4, pp.312-334.
- GAUCHAT, L., 1905: "L'unité phonétique dans le patois d'une commune", in *Aus Romanischen Sprachen und Literaturen : Festschrift H. Mort*, Halle, pp. 175-232.
- GILLIERON, J., et ROQUES, M., 1906: *Mirages phonétiques*, Paris.
- GILLIERON, J., et EDMONT, E., 1902-1910: *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- GIVON, T., 1978: *On understanding Grammar*, New-York, Acade-

- mic Press.
- GOFFMAN, E., 1967: *Interactional Ritual*, New-York, Anchor Books.
- GOFFMAN, E., 1981a: *Forms of talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- GOFFMAN, E., 1981b: "Felicity's Conditions", ms, University of Philadelphia (trad. franç.d'A. Kihm, à paraître in *Actes de la recherche en sciences sociales*).
- GOLDSMITH, J., 1974a: *Autosegmental Phonology*, ms. MIT.
- GOLDSMITH, J., 1974b: *English as a Tone Language*, ms, MIT.
- GOLDSMITH, J., 1976a: *Autosegmental Phonology*, (Ph. D., MIT), Bloomington, IULC (1979, New-York, Garland Press).
- GOLDSMITH, J., 1976b: "An overview of Autosegmental Phonology", *Linguistic Analysis*, 2, 1, pp.23-68.
- GOUSENHEIM, G., 1939: *Système grammatical de la langue française*, Paris.
- GOYVAERTS, D.L. et FULLUM, G., eds., 1975: *Essays on the Sound Pattern of English*, Gand, Story-Scientia.
- GRACE, E., 1975: "In Defense of 'Vocalic'", *Language Science* 36, Indiana University Research Center for the Language Science.
- GRAMMONT, M., 1894: "La loi des trois consonnes", *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 8, pp. 53-90.
- GRAMMONT, M., 1914: *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delagrave.
- GRAMMONT, M., 1933: *Traité de Phonétique*, Paris, Delagrave.

- GREVISSE, M., 1934: *Le bon usage*, Gembloux, Duculot (8<sup>ème</sup> ed.).
- GRICE, H.P., 1975: "Logic and Conversation", in COLE, P. and MORGAN, J.L., eds., *Syntax and Semantics 3, Speech Acts*, New-York, Academic Press, pp.41-58 (Trad. franç. in *Communications*, 30, 1979, pp. 57-72).
- GROSS, M., 1967: "Phonémique et syntaxe", CNRS, Section d'Automatique Documentaire, Rapport N°3/P.
- GROSS, M., 1979: "On the Failure of Generative Grammar", *Language*, 55, 4, pp. 859-885.
- GUIRAUD, P., 1965: *Le français populaire*, Paris, PUF.
- GUIRAUD-DUVIVIER, CH.P., LEMAIRE, 1879: *La grammaire des grammaires*, t.1, Paris, Cotelle, 21<sup>ème</sup> éd.
- HALLE, M. and CLEMENTS, G.N., 1983: *Problem Book in Phonology*, Cambridge Mass., MIT Press.
- HALLE, M. and MOHANAN, K.P., 1985: "Segmental Phonology of Modern English", *Linguistic Inquiry*, 16/1, pp. 57-117.
- HALLE, M. and VERGNAUD, J.-R., 1980: "Three Dimensional Phonology", *Journal of Linguistic Research*, 1, pp. 83-105.
- HALLE, M. and VERGNAUD, J.-R., 1981: "Harmony Processes", in KLEIN, W. and LEWELT, W., eds., *Crossing the Boundaries in Linguistics*, Dordrecht, Reidel (trad. franç. in GUERON, J. et SOWLEY, T., eds., 1982, Université de Paris VIII).
- HALLE, M. et VERGNAUD, J.-R., 1982: "On the Framework of Autosegmental Phonology", in VAN DER HULST, H. et SMITH, N. eds., *The structure of Phonological Representations*,



- Dordrecht, Foris, pp. 65-82.
- HALLE, M. et VERGNAUD, J.-R., 1985: "Stress and the Cycle", ms.
- HANZELI, V., 1973: Readjustment Rules in French, ms, Washington.
- HARRIS, Z.S., 1960: *Structural Linguistics*, Chicago, The University of Chicago Press.
- HAYES, B.P., 1981: *A Metrical Theory of Stress Rules* (Ph.D., M.I.T.), Bloomington, IULC.
- HAYES, B.P., 1982: "Extrametricity and English Stress", *Linguistic Inquiry*, 13, pp. 227-276.
- HEUSSLER, F., 1939: Hyperkorrekte Sprachformen in den Mundarten der Französischen Schweiz und in anderen Sprachgebieten, *Romana Helvetica*, Vol. 11, Zurich.
- JACKENDOFF, R.J., 1981, "On Katz' Autonomous Semantics", *Language*, 57, pp.425-435.
- JAKOBSON, R., 1975: Les règles des dégats grammaticaux, in KRISTEVA, J., MILNER, J.C. et RUWET, N., eds, *Langue, discours, société*, Paris, Seuil, pp. 11-23.
- JESPERSEN, , 1889: *Articulations of Speech Sounds Represented by Means of Analphabetic Symbols*, Marburg.
- JOUON, P., 1923: *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Biblique Pontifical.
- KAHN, D., 1976: *Syllable Based Generalizations in English Phonology*, Ph.D., M.I.T.
- KAMMANS, L.P., 1956: *La prononciation française d'aujourd'*

d'hui, Amiens, Bruxelles.

- KAYE, J.D., 1974: "Opacity and Recoverability in Phonology", *Canadian Journal of Linguistics*, 19.
- KAYE, J.D., 1975: "A Functional Explanation for Rule Ordering in Phonology", in GROSSMAN et al., eds., *Papers for the Parasession on Functionalism*, Chicago, Chicago Linguistic Society.
- KAYE, J.D., 1982: "Harmony Processes in Vata", in VAN DER HULST, H., et SMITH, N., eds., *The Structure of Phonological Representations, Part II*, Dordrecht, Foris, pp. 385-462.
- KAYE, J.D., 1983: "On the Syllable Structure of Certain West African Languages", ms, UQAM.
- KAYE, J.D. et al., 1982: *Projet sur les langues Kru*, Québec, U.Q.A.M.
- KAYE, J.D. et LOWENSTAMM J., 1981: *De la syllabicité*, ms, Université de Montréal.
- KAYE, J.D. and LOWENSTAMM, J., 1982a "Syllable Structure and Markedness Theory", in BELLETI, et al., eds., *Theory of Markedness in Generative Grammar*, Pise, Scuola Normale Superiore.
- KAYE, J.D. and LOWENSTAMM, J., 1982b: "Compensatory Lengthening in Tiberian Hebrew, Theoretical Implications", ms, UQAM.
- KAYE, J.D. and LOWENSTAMM, J., 1982c: "On the Internal Structure of the Rime", *Communication orale, GLOW Mee-*

- ting, Paris, 1982 (Abstract in GLOW Newsletter, 8, 1982, pp. 22-23).
- KAYE, J.D. et LOWENSTAMM, J., 1984: "De la syllabicité", in DELL, F., HIRST, D. et VERGNAUD, J.C., eds, *Forme sonore du langage*, Paris, Hermann, pp.123-155.
- KAYE, J.D. and LOWENSTAMM, J., 1985: "A Non-Linear Treatment of Grassman's Law", ms, UQAM.
- KAYE, J.D., LOWENSTAMM, J., et VERGNAUD, J.-R., 1984: "La syntaxe des expressions phonologiques", Communication au VI<sup>ème</sup> Colloque international de linguistique de Paris VIII.
- KAYE, J.D., LOWENSTAMM, J., et VERGNAUD, J.-R., 1985: "The Internal Structure of Phonological Elements : Theory of Charm and Government", Communication donnée au GLOW Meeting, 1985, à paraître in *Phonological Yearbook*, 2, Cambridge University Press.
- KAYE, J. et MORIN, Y.C., 1978: "Il n'y a pas de règles de troncation, voyons!", in DRESSLER, W. and MEID, W., eds, pp.788-792.
- KAYE, J.D. et VERGNAUD, J.-R., 1984: Communication orale au GLOW Meeting.
- KEAN, M.L., 1975: "The Theory of Markedness in Generative Grammar", Ph.D., M.I.T.
- KENSTOWICZ, M., 1982: "Gemination and Spirantization in Tigrinya", *Studies in the Linguistic Sciences*, 12,1.
- KIPARSKY, P., 1968: "How Abstract is Phonology?", ms,

- M.I.T., (in FUJIMURA, O., ed., 1973: Three Dimensions of Linguistic Theory, Tokyo, pp. 5-56).
- KIPARSKY, P., 1971: "Historical Linguistics", in DINGWALL, W.V., ed., A Survey of Linguistic Sciences, University of Maryland, pp. 557-649.
- KIPARSKY, P., 1972: "Explanations in Phonology", in PETERS, S., ed., Goals in Linguistic Theory, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- KIPARSKY, P., 1973: "Phonological Representations" in FUJIMURA, O., ed., Three dimensions of Linguistic Theory, Tokyo, pp.1-136.
- KIPARSKY, P., 1974: "On the Evaluation Measure", in BRUCK, A. et al., eds., Papers from the Parasession on Natural Phonology, Chicago, Chicago Linguistic Society.
- KIPARSKY, P., 1978: "Analogical Change as a Problem for Linguistic Theory", Studies in the Linguistic Sciences, 8,2.
- KIPARSKY, P., 1979: "Metrical Structure Assignment is Cyclic", Linguistic Inquiry, 10/3, pp. 421-441.
- KLAUSENBURGER, J., 1974: "Rule Inversion, Opacity, Conspiracies : French Liaison and Elision", Lingua, 34, pp.167-179.
- KLAUSENBURGER, J., 1976: "French Linking Phenomena : A Natural Generative Analysis", ms, Summer Institute, L.S.A., Oswego.
- KLAUSENBURGER, J., 1977: "Deletion versus Epenthesis : intra- versus inter-paradigmatic arguments in linguistics", Lin-

gua, 42, pp.153-160.

KLAUSENBURGER, J., 1978a, "Liaison 1977 : The Case for Epenthesis", *Studies in French Linguistics*, vol. 1/2, pp.1-20.

KLAUSENBURGER, J., 1978b: French Linking Phenomena : a Natural Generative Analysis, *Language*, 54, pp. 21-40

KLAUSENBURGER, J., 1981: "Liaison in Canadian French Revisited", *Linguisticae Investigationes* 5,2, pp. 405-410.

KLEIBER, G., 1983: "Polysémie et référence : la polysémie un phénomène pragmatique?", *Communication au colloque "Approches méthodologiques du lexique"*, ms.

KRIPKE, S., 1972: *Naming and Necessity*, Oxford, Blackwell.

KURYLOWICS, J., 1948: "Contribution à la théorie de la syllabe", *Bulletin de la société polonaise de linguistique*, VIII, pp.80-114.

LABOV, W., 1969: "Contraction, Deletion and Inherent Variability of the English Copula", *Language*, 45, pp. 715-762.

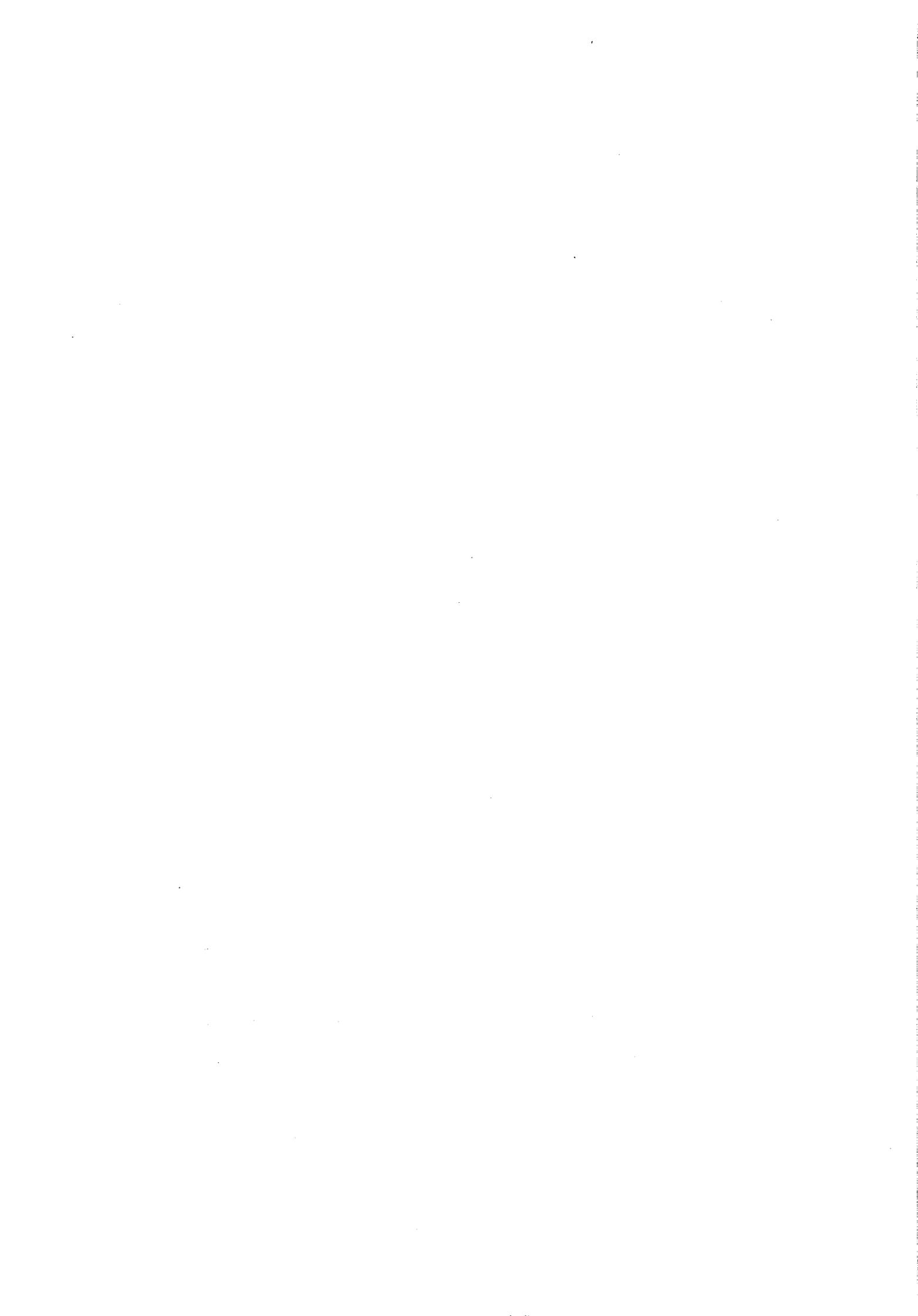
LABOV, W., 1970: "The Study of Language in its Social Context", *Studium Generale*, 23, pp. 30-87.

LABOV, W., 1972: *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, (traduction française : *Sociolinguistique*, Paris, Ed. de Minuit, 1976).

LABOV, W., 1973a: *Language in the Inner City, Studies in the Black English Vernacular Philadelphia*, University of Pennsylvania Press (traduction française : *Le parler ordinaire*, 2 vol., Paris, Ed. de Minuit, 1979).

- LABOV, W., 1973b: "The Boundaries of Words and their Meaning", in BAILEY, Ch.-J et SHUY, R.W., eds., *New Ways of Analyzing Variation in English*, Washington D.C., Georgetown University Press, pp. 340-373.
- LABOV, W., 1978: "Denotational Structure", *Papers from the Parasession on the Lexicon*, Chicago, Chicago Linguistic Society, pp. 220-259.
- LABOV, W., 1981a: "Resolving the Neogrammarian Controversy", *Language*, 57, pp. 267-309.
- LABOV, W., 1981b: "What can be Learned about Change in Progress from Synchronic Descriptions?", in SANKOFF, D. et CEDERGREN, H., eds., *Variation Omnibus*, Edmonton, Linguistic Research Inc.
- LABOV, W., 1984a: "The Transmission of Linguistic Traits accross and within Communities", ms, Symposium on Language Transmission and Change, Center for Advanced Studies in the Behavioral Sciences.
- LABOV, W., 1984b: "Intensity", ms, communication à la Georgetown Round Table.
- LABOV, W., 1985: "The Exact Description of the Speech Community : Short a in Philadelphia", in FASOLD, R. et SCHIFFRIN, D., eds., *Proceedings of NWAVE XI*, Washington D.C., Georgetown University Press.
- LABOV, W. and FANSHEL, D., 1977: *Therapeutic Discourse*, New-York, Academic Press.
- LABOV, W., BOWER, A., DAYTON, E., HINDLE, D., KROCH, P.,

- LENNIG, H. and SCHIFFRIN, D., 1982: *The Social Determinants of Sound Change in Philadelphia*, Philadelphia, U.S. Regional Survey.
- LACAN, J., 1973: "L'étourdit", *Scilicet*, 4, pp. 5-52.
- LACEB, M.O.H., en préparation: *La syllabation en berbère*, Thèse de Doctorat, Université de Paris VIII.
- LAKOFF, G., 1982: "Categories and Cognitive Models", ms, UC Berkeley.
- LAKOFF, G. and JOHNSON, 1980: *Metaphors We Live By*, Chicago, Ill., University of Chicago Press.
- LAKS, B., 1977: "Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute des /r/ dans les groupes consonantiques finals", *Langue française*, 34, pp.109-125.
- LAKS, B., 1980: *Différenciation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française*, thèse 3<sup>e</sup> cycle, Paris VIII.
- LAMBERT, M., 1938: *Traité de grammaire hébraïque*, Paris, Ernest Leroux.
- LAMBERT, W., 1967: "The use of Tu and Vous as Form of Address in French Canada : A Pilot Study", *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, vol.6, pp.614-617.
- LEBEN, W., 1973: *Suprasegmental Phonology*, Ph.D., M.I.T.
- LEON, F., 1962: *Aide-mémoire d'orthoépie*, Besançon, Centre de linguistique appliquée.
- LEON, F. et M., 1964: *Introduction à la phonétique corrective*, Paris, Hachette-Larousse.



- LEON, P., 1964: Exercices systématiques de prononciation française, 1 et 2, Paris, Hachette-Larousse.
- LEON, P., 1966: Prononciation du français standard, Paris, Didier.
- LEON, P., 1971: Essai de phonostylistique, Paris, Didier.
- LESLAU, , 1941: Documents Tigrigna, Klincksieck, Paris.
- LEVIN, J., 1983: "Dependent Levels of Representation : the Skeletal Tier and Syllabic Projections", communication au GLOW Meeting (abstract in GLOW Newsletter, 10, pp.52-54).
- LIBERMAN, M., 1975: "The Intonational System of English", ms, Ph.D., M.I.T.
- LIBERMAN, M. et PRINCE, A., 1977: "On Stress and Linguistic Rythm", Linguistic inquiry, 8/2, pp.249-336.
- LITTRE, E., 1866: Dictionnaire de la langue française, Hachette.
- LIVET, 1859: La grammaire française et les grammairiens du XVI<sup>ème</sup> siècle, Paris, Didier.
- LONG, M., 1978: "Comments on Klausenburger's Paper", Studies in French Linguistics, vol.1/2, pp.21-26.
- LOVE, N., 1981: Generative Phonology, A Case-Study from French, Amsterdam, Benjamins.
- LOWENSTAMM, J., 1979: Topics in Syllabic Phonology, Ph. D., Amherst.
- LOWENSTAMM, J., 1981: "On the MCA Approach to Syllable Structure", Linguistic Inquiry, 12/4, pp. 575-604.



- LOWENSTAMM, J., 1981: "Les dévoisements du turc", ms, Tel-Aviv et Austin (Texas).
- LOWENSTAMM, J. et KAYE, J.D., 1983: "Compensatory Lengthening in Tiberian Hebrew", ms, Montréal.
- LOWENSTAMM, J. et PRUNET, J.F., 1984: "On Certain Nominal Patterns in Tigrinya", ms, Montréal.
- LOWENSTAMM, J. et PRUNET, J.F., 1985: The OCP and Tigrinya Consonants, ms, Montréal.
- LUCCI, V., 1983: "Prosodie, phonologie et variation en français contemporain", *Langue française*, 60, pp. 73-84.
- LYONS, J., 1968: *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LYONS, J., 1976: "Deixis as a Source of Reference", in KEENAN, E., ed., *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.61-83.
- LYONS, J., 1978: *Semantics*, t.2, Cambridge, Cambridge University Press.
- MALECOT, A., 1975a: "French Liaison as a Function of Grammatical, Phonetic and Paralinguistic Variables", *Phonetica*, 32, pp.161-179.
- MALECOT, A., 1975b: "The Glottal Stop in French", *Phonetica*, 31, pp. 51-63.
- MALECOT, A., 1976: "The Effect of Linguistic and Paralinguistic Variables on the Elision of the French Mute-e", *Phonetica*, 32, pp. 93-112.
- MALONE, J.L., 1978: "Generative-Transformational Studies in

- English Interrogatives", in HIL, H., ed., *Questions*, Boston, Reidel, pp.37-85.
- MARTINET, A., 1933: "Remarques sur le système phonologique du français", *Bulletin de la Société de Linguistique*, 34, pp. 191-202.
- MARTINET, A., 1945: *La prononciation du français contemporain*, Paris, Droz.
- MARTINET, A., 1965: "Le mot", *Diogène*, 51, pp. 39-53.
- MARTINET, A. et WALTER, H., 1973: *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion.
- MARTINON, P., 1913: *Comment on prononce le français*, Paris, Larousse.
- MCCARTHY, J., 1979: *Formal Problems in Semitic Phonology and Morphology*, Ph. D., MIT, (Indiana University Linguistic Club).
- MCCARTHY, J., 1981: "A Prosodic Theory of Nonconcatenative Morphology", *Linguistic Inquiry*, 12, pp. 373-418.
- MCCARTHY, J., 1982: "Non-Linear Phonology : an Overview", *GLOW Newsletter*, 8, pp.63-77.
- MEIGRET, L., 1542: *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*, Lyon.
- MEILLET, A., 1913: *Compte Rendu d'un ouvrage de Beaudoin de Courtenay*, *B.S.L.*, XVIII, 60.
- MILNER, J.-C., 1967: "French Truncation Rule", *Quarterly Progress Report of the Research Laboratory of Electro-*

- tics, MIT N°86, pp.273-283.
- MILNER, J.-C., 1973: Arguments linguistiques, Paris, Mame.
- MORIN, Y.-C., 1982: "Cross-Syllabic Constraints and the French 'E muet'", *Journal of Linguistic Research*, 2, 3, pp. 41-56.
- MORIN, Y.-C., 1983: "On the Morphologization of word-final consonant deletion in French", ms, Université de Montréal.
- MORIN, J.-C. et KAYE, J.D., 1982: "The Syntactic Bases for French Liaison", *Journal of Linguistics*, 18, pp. 291-330.
- NUNBERG, G., 1978: *The Pragmatics of reference*, Ph. D., Bloomington, IULC.
- NUNBERG, G., 1979: "The Non-Uniqueness of Semantic Solutions : Polysemy", *Linguistics and Philosophy*, 3.2, pp. 143-184.
- NYROP, Kr., 1902: *Manuel phonétique du français parlé* (traduction française, Paris, Picard).
- FALSGRAVE, J., 1530: *Lesclarcissement de la langue françoise*, Londres.
- PERROT, N., 1937: "La liaison en français, liaison et enchaînement", *The Modern Language Journal*.
- PEYTARD, J. et GENOUVRIER, E., 1970: *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse.
- FIGGOTT, G.L. et SINGH, R., 1984: "The Empty Node : An Analysis of Epenthesis", *McGill Working Papers in Linguistics*, 1,2, pp. 65-109.

- PIKE, K. and PIKE, E., 1947: "Immediate Constituents of Mazateco Syllables", *International Journal of American Linguistics*, 13, pp. 78-91.
- PLENAT, M., 1980: "La loi de Littré", *Cahiers de grammaire de l'Université de Toulouse-le-Mirail*, pp. 46-135.
- PRINCE, A., 1983: "Relating to the Grid", *Linguistic Inquiry*, 14/1, pp. 19-100.
- PRINCE, A., 1984: "Phonology with Tiers", in ARONOFF, M. and OEHRLE, R.T., eds, *Language Sound Structure*, Cambridge (Mass.), MIT Press, pp.234-244.
- PROUST, M., 1936: *Correspondance avec Mme Straus*, Paris, Plon.
- PRUNET, J.F., 1985: "Liaison and Nasalisation in French : Evidence for Word-Syntax", ms, McGill University et UQAM.
- QUINE, W.V.O., 1969: *Ontological Relativity and Other Essays*, New-York, Columbia University Press (trad. franç. 1977, Paris, Aubier).
- ROSCH, E.H., 1978: "Principles of Categorization", in ROSCH, E. and LLOYD, B., eds., *Cognition and Categorization*, Hillsdale, Erlbaum, pp. 27-48.
- ROTENBERG, J., 1975: *French Liaison, Phrase Structure and Semi-Cyclical Rules*, ms, MIT.
- ROTENBERG, J., 1976: *Semi-Cyclicity, Trace Theory and Liaison : Continued*, ms, MIT.
- ROTENBERG, J., 1978: *The Syntax of Phonology*, Ph. D., MIT.
- ROUSSELOT, P., 1891: *Les modifications phonétiques du langage*

- ge étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente), Paris, H. Welter.
- RUMELHART, D.E., 1977: "Toward an Interactive Model of Reading", in DORNIC, S., ed., *Attention and Performance*, Hillsdale.
- RUMELHART, D.E. and NORMAN, D.A., 1981: "Analogical Processes in Learning"; in ANDERSON, J.R., ed., *Cognitive Skills and Their Acquisition*, Hillsdale.
- RUMELHART, D.E. and ORTONY, A., 1977: "The Representation of Knowledge in Memory", in ANDERSON, R.C., SPIRO, R.J. and MONTAGUE, W.E., eds., *Schooling and the Acquisition of Knowledge*, Hillsdale.
- SACKS, H., 1973: *Lectures*, mimeo.
- SACKS, H., SCHEGLOFF, E. and JEFFERSON, G., 1974: "A Simplest Systematic for the Organization of Turn-Taking for Conversation", *Language*, 50, pp. 696-735.
- SANKOFF, D., SANKOFF, G., LABERGE, S. et TOPHAM, M., 1976: "Méthode d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale", *La sociolinguistique au Québec, Cahiers de linguistique de l'Université du Québec*, 6, pp. 85-125.
- SANKOFF, G. et LABERGE, S., 1980: "Anything You Can Do", in SANKOFF, G., ed., *The Social Life of Language*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, pp.271-294.
- SAPIR, E., 1933: "La réalité psychologique des phonèmes", *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 30, pp.

- 247-265 (Traduction nouvelle par J.E. Boltanski in SAPIR, E., *Linguistique*, Paris, Minuit, 1968).
- SAUSSURE, F. (de), 1916: *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SAUSSURE, F. (de), 1964: *Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet*, in BENVENISTE, E., ed., *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, pp. 89-130.
- SCHANE, S., 1965: *The Phonological and Morphological Structure of French*, Ph. D., MIT.
- SCHANE, S., 1966: "The morphophonemics of the French verb", *Language* 42, 4, pp.746-758.
- SCHANE, S., 1967a: "La phonologie du groupe verbal", *Langages*, 7, pp.120-128.
- SCHANE, S., 1967b: "La liaison et l'élision en français", *Langages*, 8, pp.37-59.
- SCHANE, S., 1968: *French Phonology and Morphology*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- SCHANE, S., 1970: "The Formalization of Exceptions in Phonology", in GROSS, M. et al., eds, *The Formal Analyses of Natural Languages*, La Haye, Mouton, pp.63-72.
- SCHANE, S., 1972: "Natural Rules in Phonology", in STOCKWELL, R. and MACAULAY, R., eds, *Linguistic Change and Generative Theory*, Bloomington Indiana University Press, pp.148-229.
- SCHANE, S., 1972: "How Abstract is French Phonology?", in CAMPBELL, et SACIUK, eds., *Generative Studies in Romance*

- Languages, Newbury House, Rowley, pp. 340-352.
- SCHANE, S., 1973a: "The Treatment of Phonological Exceptions : the Evidence from French", in KASHRU et al., eds, *Papers in Honor of Henri and Renée Kahane*, Urbana, University of Illinois Press, pp.822-835.
- SCHANE, S., 1973b: *Generative Phonology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- SCHANE, S., 1974: "There is no French Truncation Rule", in CAMPBELL, R., et al., eds, *Linguistic studies in Romance Languages*, Washington D.C., Georgetown University Press, pp.89-100.
- SCHANE, S., 1978a,: "Comments on Tranel's Paper : Deletion vs Epenthesis : A Pseudo-controversy", in *Studies in French Linguistics*, vol.1/2, pp.71-78.
- SCHANE, S., 1978b: "L'emploi des frontières de mot en français", in CORNULIER, B. (de), et DELL, F., eds, 1978, pp. 133-147.
- SCHEIN, B., 1981: "Spirantization in Tigrinya", in BORER, H. et AOUN, Y., eds., *Theoretical Issues in the Grammar of Semitic Languages*, MIT Working Papers in Linguistics, 3, pp. 32-43.
- SEARLE, J., 1975, *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SEARLE, J., 1979: "Le sens littéral", *Langue française*, 34, pp.34-47.
- SELKIRK, E. 1972: *The Phrase Phonology of English and*

- French, Ph. D., MIT (1980, New-York, Garland).
- SELKIRK, E., 1974: "French Liaison and  $\bar{X}$ -notation", *Linguistic Inquiry* 5, pp.573-590.
- SELKIRK, E., 1977: "Prosodic Domains in Phonology : Sanskrit Revisited", ms, Amherst.
- SELKIRK, E., 1978: "On Prosodic Structure and its Relation to Syntactic Structure", ms, Amherst (1980, IULC).
- SELKIRK, E., 1984: "On the Major Class Features and Syllable Theory", in ARONOFF, M. et DEHRLE R.T., eds, *Language Sound Structure*, Cambridge (Mass.), MIT Press, pp.107-136.
- SELKIRK, E. and VERGNAUD, J.R., 1973: "How Abstract is French Phonology?", *Foundations of Language* 10, pp.249-254.
- SPA, J.J., 1973: "A propos du trait phonologique 'syllabique'", *Linguistics*, 103.
- SWEETSER, E.E., 1983: "The Description of lie : an Examination of the Folk Theories Underlying a Semantic Prototype", ms, UC Berkeley.
- TERNES, E., 1977: "Konsonantische Anlautveränderungen in den Keltischen und Romanischen Sprachen", *Romanistisches Jahrbuch*, 28, pp. 19-53.
- THUROT, C., 1881 et 1883: *La prononciation française depuis le commencement du 16<sup>e</sup> siècle d'après le témoignage des grammairiens*, 1 et 2, Paris, Imprimerie nationale.
- TOGEBY, K., 1951: *Structure immanente de la langue française*

- se, Travaux du cercle linguistique de Copenhague, 6.
- TOUSIGNANT, C., 1978: La liaison consonantique en français montréalais, M.A., Université de Montréal.
- TOUSIGNANT, C. et SANKOFF, D., 1979: "Aspects de la compétence productive et réceptive : la liaison à Montréal", in THIBAUT, P., 1979, ed., *Le français parlé, Etudes sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc., pp. 41-52.
- TRANEL, B., 1974a: The Phonology of Nasal Vowels in Modern French, Ph. D., UCSD.
- TRANEL, B., 1974b: "A note on Final Consonant Deletion, the Pronunciation of Cardinal Numbers and Linguistic Change in Progress in Modern French", *Montréal Working Papers in Linguistics* 3, pp.173-189.
- TRANEL, B., 1976: "A Note on Final Consonant Deletion in Modern French", *Lingua* 39, pp.53-68.
- TRANEL, B., 1978,: "The Status of Nasal Vowels in Modern French", *Studies in French Linguistics*, vol.1/2, pp.27-70.
- TRANEL, B., 1981a: *Concreteness in Generative Phonology, Evidence from French*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.
- TRANEL, B., 1981b: "The Treatment of French Liaison : Descriptive, Methodological and Theoretical Implications", in CONTRERAS, H. et KLAUSENBURGER, J., eds., *Papers in Romance*, Vol. 3, Suppl. 2, Seattle, University of Wa-

- shington, pp. 261-281.
- TRANEL, B., 1984a: "French Liaison and Extrasyllabicity",  
**Proceedings of the 14<sup>th</sup> Linguistic Symposium on Romance  
 Languages, U.S.C.**
- TRANEL, B., 1984b: "Floating Schwas and Closed Syllable Ad-  
 justment in French" (à paraître in DRESSLER, W. et al.,  
 eds., *Phonologica* 1984).
- TROMMELEN, M., 1982: "Dutch Diminutive Formation as a Rime-  
 bound Process", *The Linguistic Review*, 1, pp. 344-368.
- VALDMAN, A., 1976: *Introduction to French Phonology and Mor-  
 phology*, Rowley Mass., Newburry House.
- VARENNE, J., 1971: *Grammaire du sanskrit*, Paris, P.U.F.
- VEKEN, C., 1985: "Le phonographe et le terrain : la mission  
 Brunot-Brûneau dans les Ardennes en 1912", *Recherches sur  
 le français parlé*, 6, pp. 45-72.
- VENNEMANN, T., 1972: "Rule Inversion", *Lingua*, 29, pp. 209-  
 242.
- VERGNAUD, J.-R., 1975: "Problèmes formels en phonologie gé-  
 nérative", CNRS, Laboratoire d'Automatique Documentaire  
 et Linguistique, Rapport de recherches N°4, pp.2-166.
- VERGNAUD, J.-R., 1980: *Three-dimensional Phonology*, *Journal  
 of Linguistic Research*, 1, pp.83-105.
- VERGNAUD, J.-R., 1982: *Communication orale (en anglais) au  
 GLOW meeting*, Paris.
- VERGNAUD, J.-R. and HALLE, M., 1979: *Metrical Structures in  
 Phonology (A fragment of a draft)*, ms, MIT.

- VERSCHUREN, J., 1980: "Vers une pragmatique unifiée", *Communications*, 32, pp.274-289.
- WALKER, D., 1980: "Liaison and Rule Ordering in Canadian French Phonology", *Linguisticae Investigationes*, 1, pp. 217-222.
- WALTER, H., 1977: *La phonologie du français contemporain*, Paris, P.U.F.
- WALTER, H., 1982: *Enquêtes phonologiques et variétés régionales du français*, Paris, P.U.F.
- WEINREICH, U., LABOV, W. and HERZOG, M.I., 1968: "Empirical Foundations for a Theory of Language Change", in LEHRMAN, W.F. and MALKIEL, Y., eds., *Directions for Historical Linguistics*, Austin, University of Texas Press.
- WILLIAMS, E.S., 1976: "Underlying Tone in Margi and Igbo", *Linguistic inquiry*, 7/3, pp.463-484.
- WILSON, D. et SPERBER, D., 1979: "L'interprétation des énoncés", *Communications*, 30, pp. 80-94.
- WINGRAD, T., 1972: *Understanding Natural Language*, New-York, Academic Press.
- WINGRAD, T., 1975: "Frame Representations and the Declarative/Procedural Controversy", in BOBROW, D.G. and COLLINS, A.M., eds., *Representation and Understanding : Studies in Cognitive Science*, New-York.
- ZWICKY, A., 1970: "Squib : Class Complement in Phonology", *Linguistic Inquiry* 1, pp.262-264.

## TABLE DES FIGURES

### PREMIERE PARTIE

#### CHAPITRE I

Planche 1.	Sonagrammes 1 et 2.....	p. 45
Planche 2.	Oscillogrammes 1 et 2.....	p. 47
Planche 3.	Sonagrammes 3 et 4.....	p. 49
Planche 4.	Sonagrammes 5 et 6.....	p. 50
Planche 5.	Sonagrammes 7 et 8.....	p. 56
Planche 6.	Tableau de classification sommaire des liaisons.....	p. 70

#### CHAPITRE II

Tableau 1.	Les hommes politiques actuels: les données (1978-1981).....	p. 90
------------	--	-------

Tableau 2.	F. Mitterrand-V. Giscard d'Estaing: variations stylistiques (1978-1981).....p.	96
Tableau 3.	Débats V. Giscard d'Estaing-F. Mitterrand: les données quantitatives.....p.	104
Tableau 4.	Débats Giscard d'Estaing-Mitterrand: liaisons des mots invariables monosyllabiques....p.	106
Tableau 5.	Débats V. Giscard d'Estaing-F. Mitterrand: liaisons non-enchaînées.....p.	108
Tableau 6.	Les hommes politiques actuels: les données diachroniques.....p.	112
Tableau 7.	Les chefs d'Etat: les données.....p.	114
Graphique 1.	Les chefs d'Etat: liaisons non-enchaînées par périodes de temps et par discours...p.	116

## CHAPITRE V

Graphique 2.	Les hommes politiques actuels: liaisons non-enchaînées et liaisons facultatives réalisées.....p.	469
--------------	--	-----

## DEUXIEME PARTIE

### CHAPITRE II

Tableau 8.....p.	672
Tableau 9. Pratiques.....p.	705
Tableau 10. Goûts.....p.	707

TABLE GENERALE DES MATIERES

PRESENTATION.....p. 2

PREMIERE PARTIE : PHONOLOGIE

LA LIAISON AVEC ET SANS ENCHAINEMENT

CHAPITRE I

La liaison sans enchaînement.....p. 24

1.1. Positions classiques et modernes.....p. 24

1.1.1. La liaison en français et la théorie  
linguistique.....p. 24

1.1.2. La liaison.....p. 28

1.1.3. L'enchaînement.....	p. 31
1.2. La réalité phonétique du non-enchaînement....	p. 43
1.3. Le problème des données.....	p. 63
NOTES DU CHAPITRE I.....	p. 75

## CHAPITRE II

Les dirigeants politiques et la liaison.....	p. 88
2.1. Données d'ensemble (1978-1981).....	p. 88
2.2. Analyse d'un corpus réduit.....	p. 103
2.3. La question diachronique.....	p. 111
2.4. Données et grammaire.....	p. 117
NOTES DU CHAPITRE II.....	p. 124

## CHAPITRE III

Brève histoire du traitement de la liaison en phonologie générative.....	p. 133
3.1. Vingt ans de recherches.....	p. 133
3.2. Phonologie "abstraite".....	p. 152
3.3. Phonologie "concrète".....	p. 185
3.4. Période de transition.....	p. 204
3.5. Phonologie multi-linéaire.....	p. 208

NOTES DU CHAPITRE III.....	p. 233
----------------------------	--------

## CHAPITRE IV

### La phonologie actuelle et le traitement

de la liaison.....	p. 248
--------------------	--------

4.1. Phonologie tridimensionnelle de la syllabe..	p. 248
4.1.1. La syllabe.....	p. 251
4.1.1.1. Syllabe minimale.....	p. 251
4.1.1.2. Elément nul.....	p. 253
4.1.2. La représentation tridimensionnelle.....	p. 260
4.1.2.1. La question du squelette.....	p. 260
4.1.2.2. Relations entre squelette et autosegments.....	p. 272
4.1.3. Principes et paramètres.....	p. 287
4.1.3.1. Une phonologie sans règle?.....	p. 287
4.1.3.2. Principes "No Crossing Lines".....	p. 295
4.1.3.3. Principe de contour.....	p. 300
4.2. La liaison en français.....	p. 307
4.2.1. La CL comme segment flottant.....	p. 307
4.2.2. La CF finale.....	p. 314
4.2.3. L'association des segments flottants....	p. 316
4.2.4. L'association des constituants syllabiques flottants.....	p. 323
4.2.5. Analyse d'exemples empiriques.....	p. 334
4.3. Le h aspiré.....	p. 349

4.4. La question des nasales.....	p. 362
4.4.1. Le problème.....	p. 362
4.4.2. Les mots du type "bon".....	p. 368
4.4.3. Les mots du type "mon".....	p. 371
4.5. L'élision; la question des "e muets".....	p. 379
4.5.1. Segment flottant?.....	p. 379
4.5.2. La représentation du schwa final des mots monosyllabiques.....	p. 384
4.5.3. Segment flottant et règle de troncation.....	p. 394
4.5.4. La représentation du "e muet" final des mots polysyllabiques.....	p. 398
4.5.5. La représentation des schwas internes....	p. 410
4.6. Variation et structure.....	p. 414
4.6.1. Les représentations lexicales.....	p. 414
4.6.2. Les conventions.....	p. 422
4.6.3. L'hétérogénéité grammaticale.....	p. 424
4.6.4. L'autosegment flottant.....	p. 427
4.7. Récapitulatif des Principes, Conventions et Conditions.....	p. 431
4.7.1. Principes et conventions universels.....	p. 431
4.7.2. Paramètres du français.....	p. 433
NOTES DU CHAPITRE IV.....	p. 435

## CHAPITRE V

Questions sociologiques.....	p. 466
------------------------------	--------

5.1. Les liaisons facultatives.....	p. 468
5.2. La liaison sans enchaînement.....	p. 491
5.3. Un nouveau bon usage?.....	p. 498
5.4. Une évolution linguistique?.....	p. 506
 NOTES DU CHAPITRE V.....	 p. 519
 SOURCES.....	 p. 535
 Les chefs d'Etat.....	 p. 535
Les hommes politiques actuels.....	p. 544

## DEUXIEME PARTIE : PRAGMATIQUE

### LA FABRIQUE DU SENS

#### CHAPITRE I

Dérivation généralisée.....	p. 559
1.1. Un titre à double sens.....	p. 559
1.2. "Contexte".....	p. 574
1.3. Connecteurs, espaces et dérivation généralisée.....	p. 579
1.3.1. Connexions dans un même espace.....	p. 579
1.3.2. Connexions entre deux espaces.....	p. 595



1.4. L'interprétation d'un énoncé à double sens..p.	614
NOTES DU CHAPITRE I.....p.	622
CHAPITRE II	
Construction de la référence ostensive, structure de l'interaction et habitus des locuteurs.....p.	633
2.1. Données sociologiques.....p.	633
2.2. Questions et Réponses.....p.	656
2.2.1. Le questionnement et son double.....p.	656
2.2.2. Données linguistiques.....p.	662
2.3. La référence ostensive.....p.	669
2.4. Usage et habitus.....p.	699
2.5. Les stratégies socio-linguistiques dans l'interview.....p.	710
2.6. Don de la parole, prise de parole et structure sociale de l'interaction.....p.	717
NOTES DU CHAPITRE II.....p.	733
LISTE DES OUVRAGES CITES.....p.	752
TABLE DES FIGURES.....p.	784
TABLE DES MATIERES.....p.	786





